

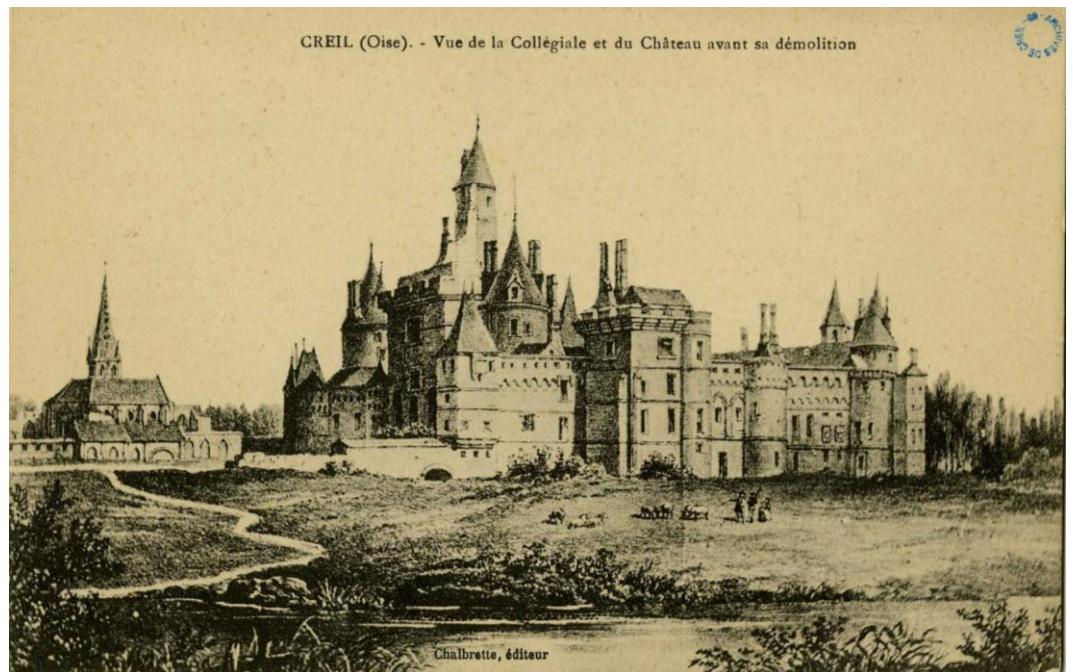
CREIL (Oise)

Le château

Du 11/03/2019 au 27/03/2019

Nicolas BILOT

en collaboration avec **Romain Barbé, Vincent Dargery,
Cyril Meunier, Camille Roulot et Lauriane Miellé**



Code Patriarche : 12573

Arrêté de prescription SRA : 60-2019-21-A3

Code INSEE : 60175

Code SDAO : CRE-CHAT-19



SOMMAIRE

1. Données administratives, techniques et scientifiques.....	3
1.1. Fiche signalétique	3
1.2. Intervenants et moyens mis en œuvre.....	4
1.3. Mots clefs du thesaurus.....	5
1.4. Notice scientifique.....	6
1.5. Tableau récapitulatif des résultats	7
1.6. Pièces administratives.....	8
1.6.1. Arrêté de prescription de l’opération archéologique	8
1.6.2. Arrêté d’attribution de l’opération archéologique	12
1.6.3. Projet d’intervention	15
1.6.4. Arrêté de désignation du responsable d’opération.....	16
2. L’intervention archéologique	18
2.1. État des connaissances avant l’opération	18
2.1.1. Les données géographiques et géologiques	18
2.1.2. Les données historiques	18
2.1.3. Les données archéologiques et architecturales	27
2.2. Stratégie et méthodes mises en œuvre	33
2.2.1. La stratégie.....	33
2.2.2. Les méthodes de l’intervention.....	34
2.2.3. Les contraintes	35
2.3. Les résultats de l’opération	35
2.3.1. La structure du château : la cour et les maçonneries	35
2.3.2. Les sondages dans les salles A1 et A2.....	51
2.3.3. Les espaces extérieurs : jardin et fossé	65
2.4. Conclusion.....	72
2.5. Bibliographie	74
3. étude céramologique.....	77
4. Planches	86
5. Inventaires	88
5.1. Inventaire des unités stratigraphiques	88
5.2. Inventaire du mobilier	88
5.3. Inventaire des M.N.N.B.	88
5.4. Inventaire des clichés photographiques et films.....	88
5.5. Planches contact des clichés photographiques	88

1. DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

1.1. FICHE SIGNALÉTIQUE

Code Patriarche

1	2	5	7	3
---	---	---	---	---

Code opération SDAO

CRE	-	CHAT	-	19
-----	---	------	---	----

Identité du site

Région : Hauts-de-France	Département : Oise	Commune : Creil
Code INSEE : 60175	Lieu-dit ou adresse : Château	
Cadastre année : 2018	Section : XC	Parcelle(s) : 60, 64
Coord. Lambert 93 - CC49 :	X : 1 661 600	Y : 8 229 150
Altitude moyenne :	30 m NGF	
Statut du terrain :	Bâtiments municipaux, espaces publics	
Propriétaire(s) du terrain :	Ville de Creil	

Opération archéologique

Arrêtés de prescription n° :	SRA 60-2018-21-A1 en date du 09 octobre 2018
Arrêté de désignation n° :	60-2019-21-A3 en date du 8 mars 2019
Responsable désigné :	Nicolas Bilot
Organisme de rattachement :	Conseil départemental de l'Oise
Opérateur chargé du diagnostic :	Service départemental d'archéologie de l'Oise (SDAO)
Nature de l'aménagement :	Travaux d'assainissement de l'ancien château
Maître d'ouvrage des travaux :	Ville de Creil
Surface totale du projet :	6785 m ²
Dates d'intervention :	du 11.03.2019 au 27.03.2019
Surface diagnostiquée :	178 m ²

Résultats

Problématique de recherche :	
Soutenir le projet de restauration en améliorant préalablement la connaissance du château médiéval de Creil, particulièrement l'aile septentrionale et ses abords immédiats.	
Cote d'apparition des vestiges (depuis T.N.) :	0,20 m NGF
Épaisseur de stratification :	Au moins 3,00 m
Nature des vestiges :	Remblais Ancien Régime
	Maçonneries médiévales et Ancien Régime
	Fossés médiévaux
Extension supposée du site :	Structures de circulation
	Toute l'île à l'ouest de la rue de République
Lieu de dépôt temporaire du matériel archéologique :	SDAO
Nombre de caisses :	6

Rapport final d'opération

Nombre de volumes : 1	Nombre de pages : 88 + XCIV
Nombre de planches : 55	Nombre d'inventaires : 4

1.2. INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Intervenants scientifiques

DRAC Nord-Picardie, SRA :	Jean-Luc Collart	Conservateur régional de l'archéologie
	Vincent Legros	Ingénieur de recherche
Conseil dép. de l'Oise, SDAO :	Nicolas Bilot	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

DRAC Nord-Picardie, SRA :	Jean-Luc Collart	Conservateur régional de l'archéologie
	Vincent Legros	Ingénieur de recherche
Conseil dép. de l'Oise, SDAO :	Hélène Dulauroy-Lynch	Responsable du SDAO
	Dominique Millet	Responsable administratif

Aménageur – financement

Aménageur :	Ville de Creil
Financement :	Subvention au titre de la redevance d'archéologie préventive

Équipe scientifique

	<i>Préparation</i>	<i>Terrain</i>	<i>Post-fouille</i>
Responsable d'opération :	Nicolas Bilot	Id.	Id.
Techniciens :		Romain Barbé Cyril Meunier	
Topographe :	Vincent Dargery	Id.	Camille Roulot
Gestionnaire du mobilier :			Priscille Degallaix

Intervenants techniques

Entreprise :	GG maçonnerie
Terrassement mécanique :	Gratia

1.3. MOTS CLEFS DU THESAURUS

Chronologie

<input type="checkbox"/>	Paléolithique	<input type="checkbox"/>	Antiquité romaine (gallo-romaine)
<input type="checkbox"/>	inférieur	<input type="checkbox"/>	République romaine
<input type="checkbox"/>	moyen	<input type="checkbox"/>	Empire romain
<input type="checkbox"/>	supérieur	<input type="checkbox"/>	Haut-Empire (jusqu'en 284)
<input type="checkbox"/>	Mésolithique et Épipaléolithique	<input type="checkbox"/>	Bas-Empire (de 285 à 476)
<input type="checkbox"/>	Néolithique	<input type="checkbox"/>	Époque médiévale
<input type="checkbox"/>	ancien	<input type="checkbox"/>	haut Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	récent	<input checked="" type="checkbox"/>	bas Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	Chalcolithique	<input checked="" type="checkbox"/>	Époque moderne
<input type="checkbox"/>	Protohistoire	<input checked="" type="checkbox"/>	Époque contemporaine
<input type="checkbox"/>	Âge du Bronze	<input checked="" type="checkbox"/>	Ère industrielle
<input type="checkbox"/>	ancien	<input checked="" type="checkbox"/>	Guerre 14-18
<input type="checkbox"/>	moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Seconde guerre mondiale
<input type="checkbox"/>	récent	<input checked="" type="checkbox"/>	Ère de reconstruction 1950
<input type="checkbox"/>	Âge du Fer	<input type="checkbox"/>	Indéterminé
<input type="checkbox"/>	Hallstatt (premier âge du Fer)		
<input type="checkbox"/>	La Tène (second âge du fer)		
<input type="checkbox"/>	Indéterminé		

Thèmes

<input checked="" type="checkbox"/>	Édifice public	<input type="checkbox"/>	Artisanat alimentaire
<input type="checkbox"/>	Édifice religieux	<input type="checkbox"/>	Argile : atelier
<input checked="" type="checkbox"/>	Édifice militaire	<input type="checkbox"/>	Atelier métallurgique
<input type="checkbox"/>	Bâtiment commercial	<input type="checkbox"/>	Artisanat
<input type="checkbox"/>	Structure funéraire	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre
<input checked="" type="checkbox"/>	Voirie		
<input type="checkbox"/>	Hydraulique		
<input type="checkbox"/>	Habitat rural		
<input type="checkbox"/>	Villa		
<input type="checkbox"/>	Bâtiment agricole		
<input type="checkbox"/>	Structure agraire		
<input checked="" type="checkbox"/>	Urbanisme		
<input type="checkbox"/>	Maison		
<input checked="" type="checkbox"/>	Structure urbaine		
<input type="checkbox"/>	Foyer		
<input type="checkbox"/>	Fosse		
<input type="checkbox"/>	Sépulture		
<input type="checkbox"/>	Grotte		
<input type="checkbox"/>	Abri		
<input type="checkbox"/>	Mégalithe		

Mobilier

<input type="checkbox"/>	Industrie lithique
<input type="checkbox"/>	Industrie osseuse
<input checked="" type="checkbox"/>	Céramique
<input type="checkbox"/>	Restes végétaux
<input checked="" type="checkbox"/>	Faune
<input type="checkbox"/>	Flore
<input type="checkbox"/>	Objet métallique
<input type="checkbox"/>	Arme
<input type="checkbox"/>	Outil
<input type="checkbox"/>	Parure
<input type="checkbox"/>	Habillement
<input type="checkbox"/>	Trésor
<input type="checkbox"/>	Monnaie
<input type="checkbox"/>	Verre
<input type="checkbox"/>	Mosaïque
<input type="checkbox"/>	Peinture
<input type="checkbox"/>	Sculpture
<input type="checkbox"/>	Inscription
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre

Études annexes

<input type="checkbox"/>	Géologie, pédologie
<input type="checkbox"/>	Datation
<input type="checkbox"/>	Anthropologie
<input type="checkbox"/>	Paléontologie
<input type="checkbox"/>	Zoologie
<input type="checkbox"/>	Botanique
<input type="checkbox"/>	Palynologie
<input type="checkbox"/>	Macrorestes
<input type="checkbox"/>	An. de céramique
<input type="checkbox"/>	An. de métaux
<input checked="" type="checkbox"/>	Acq. des données
<input type="checkbox"/>	Numismatique
<input type="checkbox"/>	Conservation
<input type="checkbox"/>	Restauration
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre

1.4. NOTICE SCIENTIFIQUE

L'opération de diagnostic archéologique que nous avons effectué sur le site du château de Creil (Oise) est venue enrichir le dossier historique d'un édifice encore trop méconnu malgré sa place particulière dans l'histoire de l'architecture, aux côtés des châteaux de Vincennes, Pierrefonds, La Ferté-Milon, Coucy, le Louvre, Boulogne-sur-Mer, etc. La commune a décidé d'entreprendre un grand programme de restauration sur cette résidence royale classée Monument Historique et c'est dans ce cadre que le SDAO a été missionné.

Seize sondages autour de l'ancienne aile nord du château, partiellement conservée, ont permis d'analyser une stratification du site puissante mais assez simple. D'après les douze premiers, les abords et les intérieurs sont partout caractérisés par des maçonneries médiévales dérasées issues de deux campagnes (première moitié du XIII^e et seconde moitié du XIV^e siècle) puis par les remblais issus de chantiers de modification et/ou de démolition de ces maçonneries aux XVIII^e et XIX^e siècles. Un sol dallé médiéval a été observé en place, les autres ont été récupérés. Signalons quelques aménagements postérieurs mais difficilement datables dans le cadre de cette opération en l'absence de mobilier et d'étude complémentaire du bâti : un puits, une cheminée, des sols pavés de grès dont un sol de parvis ou de placette avec des canalisations de calcaire, etc. Quatre autres sondages dans les jardins offrent des résultats différents et complémentaires : le fossé médiéval a été confirmé et testé grâce à un sondage profond et le mobilier céramique témoigne d'un corpus homogène de vaisselle de table « très décorée » du début du XIV^e siècle qui soulève la question de l'abandon progressif et précoce du fossé ; ailleurs, seules quelques fosses modernes et contemporaines sont creusées dans des terres relativement saines et homogènes.

Des travaux avaient déjà fait avancer l'histoire du lieu et l'analyse monumentale des élévations, depuis ceux de M. Mathon et A. Boursier au XIX^e siècle jusqu'aux notices architecturales plus récentes d'historiens de l'art. Cette opération a permis de compléter sa lecture, bien que l'étude se heurte à des limites évidentes dues à l'absence d'une véritable analyse d'archéologie du bâti. Signalons que les traditionnelles vues d'Androuet du Cerceau et de Viollet-le-Duc qui servent toujours à illustrer ce qu'était le site à la fin du Moyen Âge sont à manipuler avec beaucoup de précaution.

Nous ne pouvons qu'espérer qu'à l'avenir, le site du château de Creil soit plus largement intégré aux programmes de recherches archéologiques, historiques et architecturales consacrés aux palais royaux et aux grandes résidences princières du Moyen Âge.

1.5. TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS

<i>Chronologie</i>	<i>Structures</i>	<i>Mobilier</i>	<i>Interprétation</i>
Moyen Âge central (avant la première moitié du XIII ^e siècle)	sols US 30 et US 141	/	Sols de chantier ?
Moyen Âge central (première moitié du XIII ^e siècle)	sol US 07 , mur US 04 , fondation US 110 , coussiège US 180	/	Château des sires de Clermont
Moyen Âge central (seconde moitié du XIV ^e siècle ?)	aménagement US 51	/	Destruction de l'aile d'entrée du XIII ^e siècle ?
Bas Moyen Âge (seconde moitié du XIV ^e siècle)	mur US 06 mur US 08	/	Château du roi de France Charles V
Bas Moyen Âge / Période Moderne	cheminée US 20	/	Modification de fonction de l'espace A2 ?
Période Moderne	sole US 22	/	Reprise de l'ancienne cheminée
Période Moderne (XVII ^e siècle)	Fosse US <i>90</i>	céramiques	Silo réutilisé en fosse dépotoir ?
Période Moderne (seconde moitié du XVIII ^e – premier tiers du XIX ^e siècle)	multiples remblais et sols de chantiers	céramiques, terres cuites architecturales, ardoises	Abandon progressive puis destruction volontaire du château
Période Contemporaine (XIX ^e siècle)	puits US 02 , « canal » US 05 , mur US 75 , canalisation US 175 , fondation US 178 , fosses tessonières US <i>160</i> et <i>162</i>	/	Résidence Gallé- Juillet

1.6. PIÈCES ADMINISTRATIVES

1.6.1. Arrêté de prescription de l'opération archéologique

Arrêté n° 60-2018-21-A1
Prescription de diagnostic archéologique



PRÉFET DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE

Le Préfet de la Région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine ;

Vu l'arrêté ministériel du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté interministériel du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet région Hauts-de-France, préfet de la zone défense et sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté ministériel du 12 octobre 2016 portant nomination de M. Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 03 janvier 2018 accordant délégation de signature à Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France.

Vu l'arrêté portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France en date du 26 janvier 2018 et paru au recueil des actes administratifs n°R32-2018-21 bis du 26 janvier 2018, accordant délégation de signature à Monsieur Jean-Luc COLLART, conservateur régional de l'archéologie ; ;

Considérant que des travaux sont envisagés sur les terrains sis à :

Creil (Oise)
Château Charles 5
Section cadastrale XC parcelles n°60 et 64

Travaux faisant l'objet d'une demande anticipée de prescription (R.523-14 : DAP) déposée par:

Ville de Creil
Service Patrimoine
Musée Gallé- Juillet et archives municipales
1, rue François Mitterrand
60100 Creil

Demande reçue au service régional de l'archéologie le 27 septembre 2018 et référencée sous le n°60-2018-21

Considérant que, en raison de leur nature, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, car ils sont situés dans un secteur avec une forte potentialité archéologique (présence de vestiges d'époques médiévale et moderne);

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue, l'intérêt et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1 : caractéristiques

Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux considérés, sis à Creil (Oise)-Château Charles 5-Section cadastrale XC parcelles n°60 et 64.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : désignation de l'opérateur d'archéologie préventive

Conformément aux articles R.523-24 à 29 du code du patrimoine, le diagnostic peut être réalisé sous la maîtrise d'ouvrage du service archéologique départemental de l'Oise. Ce service dispose de deux semaines, à compter de la réception du présent arrêté pour faire connaître s'il accepte de réaliser le diagnostic. Ce service doit notifier la date de réception du présent arrêté par courriel aux adresses suivantes : vincent.legros@culture.gouv.fr et mouna.choukri@culture.gouv.fr. Dans la négative ou à défaut de réponse dans le délai de deux semaines, le diagnostic sera réalisé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives. Le préfet de région notifiera l'attribution du diagnostic à l'opérateur et informera l'aménageur.

Article 3 : conditions de réalisation

Le diagnostic sera exécuté conformément au projet d'intervention élaboré par l'opérateur chargé du diagnostic, sur la base des prescriptions détaillées aux articles suivants.

Les conditions de sa réalisation seront définies contractuellement, en application de l'article R523-31 du code du patrimoine.

La convention prévue à l'article R523-30 sera transmise par l'opérateur au préfet de région, conformément à l'article R523-35 du code du patrimoine.

Article 4 : emprise

En application de l'article R.523-23 susvisé, le diagnostic portera sur l'ensemble de la surface du terrain assiette du projet. En effet, l'ensemble du terrain peut faire l'objet de travaux affectant le sol et par conséquent susceptibles de porter atteinte aux vestiges archéologiques éventuellement présents (travaux de construction des bâtiments proprement dits, mais aussi de réseau, de voirie et parcage, d'aménagement paysager et d'une façon générale tous travaux générant un impact au sol). L'emprise du diagnostic s'inscrit notamment dans la perspective d'éventuelles prescriptions postérieures au diagnostic de modification de projet, en application de l'article R.523-15 du code du patrimoine susvisé. En effet, la nature et la localisation des vestiges archéologiques repérés peuvent parfois conduire à modifier ou déplacer des aménagements ou constructions projetés. Il importe dans ce cas que les résultats du diagnostic puissent aider l'aménageur à trouver, sur son terrain, un emplacement compatible avec la préservation du patrimoine archéologique.

Article 5 : superficie

Les investigations porteront sur une superficie de 6 785m², conformément au plan annexé au présent arrêté.

Article 6 : objectifs

En application de l'article R.523-23 susvisé, le diagnostic a pour objectif de détecter et caractériser les vestiges archéologiques. Il doit livrer les données nécessaires pour statuer sur les suites à donner et notamment permettre d'établir un cahier des charges scientifique dans le cas où le préfet de région déciderait de prescrire une fouille.

d'une manière générale, les éléments d'information recueillis lors du diagnostic doivent permettre d'évaluer :

- son emprise,
- sa profondeur d'enfouissement,
- son contexte environnemental,
- son état de conservation,
- sa nature,
- sa chronologie,
- son potentiel scientifique.

Devront être bien documentés :

- 1) dans la salle des gardes :
 - le comblement (nature, composition, etc) ;
 - l'état initial d'aménagement du sol ;
- 2) Sur le pourtour de l'édifice d'origine médiévale, des sondages ponctuels reconnaîtront les élévations et fondations des murs ;
- 3) la stratigraphie de la cour intérieure depuis son aménagement médiéval, sera caractérisée ;
- 4) la stratigraphie de l'espace extérieur au nord du corps de bâtiment sera caractérisée.

Le projet de diagnostic présenté par l'opérateur d'archéologie préventive précisera :

- la durée de l'opération ;
- la composition de l'encadrement de l'équipe (nature et compétences) ;
- les moyens mécaniques mis en oeuvre ;
- les moyens spécifiques (spécialistes éventuels...) ;
- ainsi que toutes propositions de techniques ou de méthodes aptes à répondre aux objectifs fixés.

Article 7 : principes méthodologiques

La détection des vestiges nécessitera la réalisation de sondages, répartis sur la totalité de l'emprise à évaluer et représentant au moins 5% de sa superficie et permettant la reconnaissance de la totalité de la stratigraphie du site ..

Le responsable d'opération veillera à limiter le caractère destructeur des sondages, dans la perspective d'une éventuelle fouille postérieure ou de la conservation des vestiges.

Les strates et structures mises au jour devront être correctement caractérisées et datées, au moyen d'une fouille partielle manuelle. Elles feront l'objet de relevés graphiques précis, soigneusement localisés et cotés en altimétrie.

L'enregistrement des données archéologiques sera effectué par unités stratigraphiques et traduit en diagrammes de Harris.

Article 8 : contrôle scientifique et technique de l'Etat

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le conservateur régional de l'archéologie et l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi du dossier de l'état d'avancement de l'opération.

Dans les jours précédant la réalisation du diagnostic, il prendra contact (par téléphone ou courriel) avec l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi du dossier, pour lui indiquer la date exacte de son intervention.

Toute découverte de vestiges sera signalée immédiatement par un appel téléphonique au conservateur régional de l'archéologie ou à l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi du dossier.

Article 9 : mesures de conservation préventive

Les mesures appropriées seront prises pour assurer la bonne conservation des structures mises au jour, face aux intempéries ou au vandalisme.

Afin d'assurer la bonne conservation des vestiges, les sondages seront remblayés à l'issue de l'intervention. Ce remblaiement pourra se limiter aux secteurs ayant livré des vestiges archéologiques significatifs.

Le remblaiement n'interviendra qu'après accord du conservateur régional de l'archéologie.

Article 10 : rapport

A l'issue du diagnostic, le rapport établi par le responsable scientifique de l'opération sera transmis par l'opérateur d'archéologie préventive, au préfet de région en huit exemplaires, dont un non broché.

Le rapport de diagnostic comprendra tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques, à savoir :

Arrêté n° 60-2018-21-A1
Prescription de diagnostic archéologique

- les données administratives, comprenant les coordonnées du ou des propriétaire(s) des terrains,
- les informations techniques sur l'opération (composition de l'équipe et nombre de jours),
- un rappel du contexte historique et archéologique (éventuellement recherche archivistique),
- une présentation complète des observations archéologiques, abondamment illustrée par des relevés et plans (à une échelle lisible), ainsi que par des photographies,
- une synthèse des résultats scientifiques, avec une mise en perspective locale et régionale,
- les études des biens archéologiques mobiliers (BAM) et des matériaux naturels et de nature biologique par des spécialistes,
- un inventaire des BAM précisant le ou les propriétaires du terrain lors de l'intervention archéologique ; l'inventaire des BAM sera établi par parcelle, avec l'indication du nom du ou des propriétaires au moment de la découverte des BAM,
- une planche-contact de l'ensemble des photographies numériques.

Article 11 : notice scientifique

La notice scientifique, accompagnée de plans et photographies, destinée à une diffusion rapide dans *Archéologie de la France Info* et dans le *Bilan scientifique régional* sera transmise sous forme numérique.

Article 12 : le responsable scientifique de l'opération

En application de l'article R.523-23 du code du patrimoine susvisé, le responsable scientifique de l'opération devra être un spécialiste de l'archéologie urbaine.

Préalablement à l'intervention de terrain, le responsable scientifique de l'opération consultera le dossier d'aménagement, les informations de la carte archéologique, afin de bien appréhender le contexte archéologique.

A cette occasion, il prendra contact avec l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi du dossier, pour définir les modalités de l'intervention.

Il complétera les documents administratifs nécessaires à l'établissement de son arrêté de désignation comme responsable scientifique d'opération.

Article 13 : biens archéologiques mobiliers (BAM)

Les BAM recueillis au cours de l'opération de diagnostic sont conservés par l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à leur étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic. Pendant cette durée, l'opérateur doit assurer la mise en état pour étude du mobilier archéologique, notamment la stabilisation des objets métalliques.

Les BAM sont présumés appartenir à l'État dès leur mise au jour au cours d'opérations archéologiques réalisées sur des terrains dont la propriété a été acquise après la date d'entrée en vigueur de la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, conformément à l'article L541-4 du code du patrimoine. Si les BAM sont mis au jour sur des terrains acquis avant la date d'entrée en vigueur de la loi précitée, l'État notifie ses droits au(x) propriétaire(s) des terrains, en application de l'article L541-5 du code du patrimoine.

Article 14 : exécution de l'arrêté

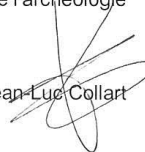
Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Ville de Creil, au service archéologique départemental de l'Oise et à l'INRAP.

Cette décision peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente.

Fait à Amiens, le 09 octobre 2018

Pour le Préfet de la Région Hauts-de-France
et par délégation,
Le conservateur régional de l'archéologie

Jean-Luc Collart



1.6.2. Arrêté d'attribution de l'opération archéologique



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Service départemental
d'archéologie de l'Oise
13 NOV. 2018

Le préfet de région

Direction régionale des
affaires culturelles

à

Service régional de
l'archéologie

Service départemental d'archéologie de l'Oise
10 Impasse Louis Pergaud
60600 CLERMONT

Affaire suivie par :
Vincent LEGROS
03 22 97 33 35

vincent.legros@culture.gouv.fr

Références : CP0601751863301-4

Amiens, le 06 novembre 2018

Objet : Notification de l'attribution d'un diagnostic d'archéologie préventive
Références : CREIL (OISE), Château Charles 5
CP0601751863301
Votre courrier du 17 octobre 2018
Livre V du Code du patrimoine
P.J. : Arrêté n° 60-2018-21-A2 du 6 novembre 2018 portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive

Par courrier du 17 octobre 2018 vous m'avez fait part de votre intention de réaliser le diagnostic prescrit par l'arrêté du 12 octobre 2018

En conséquence, j'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté du 6 novembre 2018 vous attribuant la réalisation de l'opération.

La désignation du responsable scientifique de l'opération fera l'objet d'une décision ultérieure.

À cet égard, je vous rappelle qu'il vous appartient de préparer et de me soumettre, dans un délai d'un mois à compter de la réception de la présente notification, un projet d'intervention détaillant la mise en œuvre de la prescription. À compter de la réception de ce projet, je disposerai d'un délai d'un mois pour vous faire part de mes observations. À défaut, ce projet sera réputé approuvé.

Vous disposez par ailleurs d'un délai de deux mois à compter de la réception de la présente pour adresser à l'aménageur ci-après désigné un projet de convention précisant les conditions de réalisation du diagnostic :

Ville de Creil
Service Patrimoine Musée Gallé-Juillet et Archives municipales
Place François Mitterrand
BP76
60100 CREIL

Enfin, la convention de diagnostic doit être signée dans un délai de trois mois à compter de la réception de la présente. À défaut, vous ou l'aménageur êtes en droit de demander la fixation des délais de réalisation du diagnostic par l'État qui doit alors statuer dans un délai de quinze jours à peine de caducité de la prescription de diagnostic.

Je vous rappelle également que vous devez me transmettre une copie de la convention dès sa signature et que vous êtes tenu de me faire connaître les dates de début et de fin du diagnostic au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération.

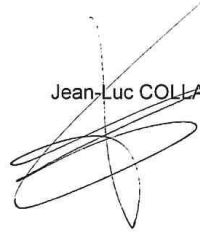
Sur ce point, je vous invite, tout comme l'aménageur, à être attentif au respect des délais fixés par l'article L.523-7 du code du patrimoine afin d'écartier tout risque de caducité de ma prescription.

La décision d'attribution du diagnostic peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de Région,
et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le conservateur régional de l'archéologie

Jean-Luc COLLART





PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Arrêté n° 60-2018-21-A2 Du 06 novembre 2018
portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive

Le préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles de la région Hauts-de-France en date du 26 janvier 2018 et paru au recueil des actes administratifs n°R32-2018 21 bis du 26 janvier 2018, accordant subdélégation de signature à Monsieur Jean-Luc COLLART, conservateur régional de l'archéologie ;

Vu l'arrêté n° 60-2018-21-A1 du 12 octobre 2018 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (CREIL, OISE, Château Charles 5) ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2017 portant habilitation en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du service départemental d'archéologie de l'Oise ;

Vu la décision du Service départemental d'archéologie de l'Oise en date du 17 octobre 2018 de réaliser le diagnostic prescrit ;

Considérant que le projet d'aménagement susvisé n'entre pas dans le champ d'application de l'article R.523-28 du code du patrimoine,

ARRÊTE

Article 1 - La réalisation de l'opération de diagnostic prescrite par l'arrêté du 12 octobre 2018 susvisé est attribuée Service départemental d'archéologie de l'Oise.

Article 2 - Le directeur régional des affaires culturelles est chargé(e) de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à : Ville de Creil, Service départemental d'archéologie de l'Oise.

Fait à Amiens, le 06 novembre 2018

Pour le Préfet de Région,
et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le conservateur régional de l'archéologie

Jean-Luc COLLART

1.6.3. Projet d'intervention

FICHE DE RENSEIGNEMENTS en vue d'une décision d'opération préventive	
Dossier suivi par (au SRA) : Vincent Legros	
Département : OISE	Commune : Creil
Lieu-dit : château, place François Mitterrand	
Localisation : Ax :	Ay :
Section(s) cadastrale(s) :	XC
Parcelle(s) :	60 et 64
Nature de l'opération :	<input checked="" type="checkbox"/> diagnostic archéologique <input type="checkbox"/> fouille archéologique <input type="checkbox"/> surveillance de travaux/archéo du bâti
N° dossier SRA : 60-2018-21-A1	
Responsable d'opération : Nicolas Bilot	
Adresse personnelle :	3 petite rue de l'église 60810 Montepilloy
Organisme de rattachement : service départemental d'archéologie de l'Oise	
Dates d'intervention : 11-27 mars 2019	
<u>Méthodologie :</u>	
Raisons pour lesquelles l'intervention ne peut être évitée : réalisation de tranchées ; intervention sur les maçonneries ; déblaiement de la salle des gardes pour retrouver le sol initial	
Etudes préliminaires réalisées et stratégie générale envisagée : recherches historiques et contact avec le SRA en amont ; Phase 1 : Etude générale du bâti. Phase 2 : réalisation de sondages autour du bâtiment et dans la salle des gardes (voir plan joint), observation des fondations et élévation du château et ramassage systématique du mobilier.	
Moyens matériels mis en œuvre (engins mécaniques, pompes, groupes électrogènes, techniques utilisées, etc.) : pelle 10 t. et pelle 2,5 t., terrassement à la main ; tachéomètre et GPS.	
<u>Destination du matériel et de la documentation archéologique :</u>	
Dépôt provisoire pour étude : CLERMONT	
Destination définitive du matériel : Ancienne caserne Leblond à Creil	
Date prévue pour la remise au SRA du rapport ou du DFS et de la documentation :	29-mai-19

Fait à CLERMONT

le : 14/02/2019

Signature

1.6.4. Arrêté de désignation du responsable d'opération



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Service départemental
d'archéologie de l'Oise

12 MARS 2019

Direction régionale des
affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

Affaire suivie par :
Vincent LEGROS
03 22 97 33 30

vincent.legros@culture.gouv.fr

Références : 60-2019-21-A3

Service départemental d'archéologie de l'Oise

10 Impasse Louis Pergaud
60600 CLERMONT

Amiens, le 8 mars 2019

Objet : Notification d'arrêté de désignation de responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive
Références : CREIL (OISE), Château Charles 5
CP0601751863301
Livre V du Code du patrimoine
P.J. : Arrêté n° 60-2019-21-A3 du 8 mars 2019 portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive.

J'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté n° 60-2019-21-A3 du 8 mars 2019 dont vous trouverez copie ci-joint, Monsieur Nicolas BILOT a été désigné(e) en qualité de responsable scientifique du diagnostic archéologique prescrit par l'arrêté n° 60-2018-21-A1 du 12 octobre 2018.

Aux termes de l'article R.523-22 du code du patrimoine, le responsable scientifique est l'interlocuteur du préfet de région et le garant de la qualité scientifique de l'opération archéologique. À ce titre, il veille au respect des objectifs scientifiques de la prescription, à la mise en œuvre de votre projet d'intervention, assure la conduite effective de l'opération sur le terrain et prend les décisions relatives à l'élaboration du rapport d'opération dont il dirige la rédaction, dans les respects des normes fixées par les arrêtés des 16 et 27 septembre 2004.

Je vous invite à m'informer sans délai de toute circonstance qui pourrait remettre en cause cette désignation.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de Région,
et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le conservateur régional de l'archéologie

Jean-Luc COLLART



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Décision n° 60-2019-21-A3 du 8 mars 2019
portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu l'arrêté portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles de la région Hauts-de-France en date du 26 janvier 2018 et paru au recueil des actes administratifs n°R32-2018 21 bis du 26 janvier 2018, accordant subdélégation de signature à Monsieur Jean-Luc COLLART, conservateur régional de l'archéologie ;

Vu l'arrêté n° 60-2018-21-A1 du 12 octobre 2018 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (CREIL, OISE, Château Charles 5) ;

Vu l'arrêté n° 60-2018-21-A2 du 6 novembre 2018 portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive.

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Nicolas BILOT est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du 12 octobre 2018 susvisé. L'opération est enregistrée sous le code : **12573**

Article 2 - Le directeur régional des affaires culturelles est chargé(e) de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à : Ville de Creil, Monsieur Nicolas BILOT, Service départemental d'archéologie de l'Oise.

Fait à Amiens, le 8 mars 2019

Pour le Préfet de Région,
et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le conservateur régional de l'archéologie

Jean-Luc COLLART

2. L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

2.1. ÉTAT DES CONNAISSANCES AVANT L'OPÉRATION

2.1.1. Les données géographiques et géologiques

La commune de Creil se situe dans le département de l'Oise, en région Hauts-de-France (**planche 1**). Elle est distante d'environ 9 km de Senlis, 14 km de Clermont, 30 km de Compiègne, 35 km de Beauvais¹. Elle se situe dans le bassin versant de l'Oise et à la jonction entre deux aires appelées par les géologues pays du nord-ouest de l'Oise et Valois occidental².

L'île Saint-Maurice, où se situe le site de l'ancien château, est entourée d'un bras principal de l'Oise, au nord, et d'un bras secondaire, au sud. Ainsi, si le territoire où elle prend place est largement caractérisé par un accès facile aux calcaires lutétiens notamment supérieurs, aux argiles de Laon du Cuisien et, bien entendu, aux limons des plateaux sur les hauteurs, le site du château est en lui-même très différent (**planche 2**).

La situation particulière d'insularité fait que le site est installé au cœur de la plaine alluviale basse constituée d'alluvions récentes et modernes dont l'épaisseur varie beaucoup. Autour de Creil, théoriquement, les alluvions récentes s'étalent sur environ 2 m d'épaisseur (entre 0,25 et 3,90 m observés) et recouvrent les alluvions modernes d'épaisseur variable, jusqu'à 6 m. Les alluvions récentes se composent de limon sableux, de terres noires, de vase.

2.1.2. Les données historiques

L'histoire du château de Creil reste à écrire, aucune recherche dédiée n'ayant été menée. Signalons tout de même quelques travaux fondamentaux dont ceux de M. Mathon et d'Auguste Boursier³, ainsi que l'importance du fond d'archives du Musée Condé dont la première analyse de l'inventaire révèle un potentiel réel⁴.

D'après les dossiers qui nous ont été transmis par Marion Kalt, directrice du service patrimoine de la ville de Creil et auteure de plusieurs notices de synthèse thématiques basées

¹ Distances orthodromiques calculées sur le site de Lionel Delvarre, <http://www.lion1906.com/>

² CARTE GÉOLOGIQUE 1969.

³ Cf. Bibliographie en fin de texte pour toutes les références ; Le prénom de M. Mathon n'est pas connu.

⁴ L'*Inventaire des archives anciennes du château de Chantilly* est consultable en ligne à cette adresse : https://www.bibliotheque-conde.fr/wp-content/uploads/pdf/Archives_inventaire_continu.pdf ; on y trouve déjà plusieurs pistes de recherche sur le château de Creil dont les travaux, les fiefs dépendants, les abords, etc.

sur l'historiographie traditionnelle⁵, l'histoire du château de Creil est celle d'une propriété successivement comtale, royale puis ducale jusqu'au milieu du XVIII^e siècle.

Haut Moyen Âge : les origines méconnues

Le récit de ses origines, faisant référence à une éventuelle résidence mérovingienne⁶, est séduisant mais reste quasiment infondé car aucun auteur ne cite de source autre que la *Vie de saint Éloi* par Ouen, et l'on sait la part de légende qui constitue ce type de récit ainsi que les débats qui sont nés spécifiquement autour de la mention de « *Criolium* ». La soi-disant rencontre entre le roi de France Dagobert I^{er} et le roi breton Judicaël s'est plus probablement déroulée à Saint-Ouen-sur-Seine⁷.

Les éventuels raids vikings du IX^e siècle, comme souvent dans l'Oise, ne sont attestés par aucun écrit ou élément archéologique mais sont simplement transmis par tradition, en les mettant en parallèle des raids sur Compiègne. L'existence d'une fortification dès le même siècle sur l'île Saint-Maurice ne l'est pas davantage ; quelques auteurs renvoient à la 113^e lettre de l'abbé de Ferrières Loup où, en 851, Creil serait mentionné (« *Credilium* »), mais pas précisément de palais ni de château. Par ailleurs, il est possible que l'élection de l'usurpateur au trône de France Louis le Germanique ait eu lieu à Creil en 879 mais nous n'avons pas pu vérifier cette affirmation, commune dans l'historiographie locale depuis la publication de Louis Graves qui ne source pas⁸. De même pour l'affirmation d'un château à Creil en 949, rattaché au comté de Senlis⁹.

Moyen Âge central : constitution d'une châtelainie et construction de l'édifice actuel

L'histoire du château des XII^e-XV^e siècles est à peine mieux documentée et se limite à préciser que Creil est bien mentionné comme seigneurie dépendante du comté de Clermont

⁵ KALT 2013a et 2013b.

⁶ LE PAYEN DE FLACOURT 1852, p. 54 ; cet historien, repris de façon presque systématique depuis un siècle et demi, s'appuyait lui-même sur le *Paris ancien et moderne* d'Henri Sauval, avocat au Parlement au milieu du XVII^e siècle et historien amateur très décrié en son temps. Sauval n'avait pas publié de son vivant et le texte original, très remanié par ses continuateurs, est finalement mal connu, d'autant que le manuscrit a été détruit en 1871 dans un incendie lié aux événements de la Commune de Paris.

⁷ Saint-Ouen-sur-Seine (93400), dép. Seine-Saint-Denis, arr. Saint-Denis, can. Saint-Ouen-sur-Seine.

⁸ GRAVES 1828, p. 264.

⁹ BOURSIER 1883, p. 77 : l'auteur s'appuie sur l'*Historia Normannorum* de Dudon de Saint-Quentin, d'où il extrait la mention « *Cretheltense castrum* ». Suivant les travaux de Pierre Bauduin et François Neveux, cette œuvre est écrite entre 990 et 1026. Longtemps rejetée, ces deux auteurs ont récemment réhabilité l'apport de l'œuvre à notre connaissance de la période ; reste qu'il faut rester prudent avec les affirmations du chroniqueur.

dès le Moyen Âge central. Hormis la constitution d'une chapelle par la comtesse Catherine en 1209 et que nous renseigne Auguste Boursier¹⁰, ainsi que l'existence d'une basse-cour avec grange probablement dès le XII^e siècle¹¹, nous n'avons jamais d'information historique sur la localisation ou la structure du château lui-même. Signalons tout de même que le même auteur pense avoir distingué une famille dite « de Creil », seigneur des lieux durant une bonne partie du XI^e siècle, avant de céder la terre aux sires de Clermont¹². Creil constituera alors une des huit châtelainies du comté, en plus de Clermont lui-même. En 1269, le roi Louis IX fait don de Creil et Clermont à son fils Robert, ce qui n'empêchera pas, en juin 1294, que le cinquième enfant du roi Philippe IV le Bel et de la reine Jeanne de Navarre, Charles, vienne au monde au château de Creil. Il semble que ce dernier s'en souvienne puisque, une fois roi, il échangera à son grand cousin le comté de Clermont, dont Creil fait donc partie, contre le comté de la Marche en 1327.

C'est deux ans plus tard, d'après M. Mathon¹³, que le nouveau roi Philippe VI revend la châtelainie de Creil – et le comté de Clermont – à l'héritier de Robert de Bourbon, Louis I^{er}. Ce dernier décide de l'offrir en dot à l'époux de sa fille Béatrice en 1334, Jean de Luxembourg, roi de Bohême. Rapidement veuve après le désastre de Crécy, elle est remariée à Eudes de Grancey. Ensemble, ils devront faire face à la Jacquerie durant laquelle, d'après M. Mathon, qui cite ici Jean Froissart, le château de Creil tombe aux mains des révoltés puis de Charles de Navarre. Il échoit finalement aux Anglais qui profitent du site comme base arrière pour des raids dans toute la vallée de l'Oise¹⁴. Encore une fois, il convient de rester prudent avec chacune de ces affirmations, rarement confirmées par des sources mentionnées.

Bas Moyen Âge : réaménagement et modernisation par le roi de France Charles V

Dans l'hiver 1374-1375, le couple Bourbon-Grancey, en accord contraint avec Wenceslas, enfant du premier mariage de Béatrice qui a alors une importante rançon à payer, vend le fief qui revient à la couronne¹⁵. Le roi Charles V décide de faire de grands travaux sur le château et y fera quelques séjours. Précisons que le docteur Boursier indique plusieurs

¹⁰ BOURSIER, p. 414-417.

¹¹ Id., p. 419.

¹² Id., p. 345 : « *Albertus Creteltensis castri dominus* », mais nous sommes prudent sur une telle mention avant 1050.

¹³ MATHON 1859, p. 628.

¹⁴ Id., p. 597-598.

¹⁵ Id., p. 603 et 628 ; l'auteur est le seul à proposer des sources pour cette date majeure, à savoir à la fois une lettre du 15 janvier 1375 (n.s.) et un ouvrage d'Étienne de Conty, official de l'abbaye de Corbie, que nous n'avons pas identifié mais qui est peut-être le *Brevis Tractatus*.

éléments importants à propos du déroulement du chantier¹⁶ : tout d'abord, le 23 septembre 1377, François Chanteprime, maître de la Chambre des Comptes, paie Jean du Pont 6000 francs-or pour les travaux menés sur le site ; puis, en 1378, c'est Jean Froidon, maître-charpentier au bailliage de Senlis, qui certifie à Jean Séjourné, receveur du roi au même bailliage, qu'il doit de l'argent à Jean Gueule, artisan tuilier à Saintines, pour avoir livré 16000 tuiles pour l'hôtel du roi. Ces informations sont reprises dans le dossier de la maîtrise d'œuvre, sans vérification¹⁷.

Le roi Charles VI, écrit Auguste Boursier qui cite Jean Froissart, habitera régulièrement le château de Creil, notamment durant ses crises de démence¹⁸. L'historien précise que Jean V de Hangest est capitaine de Creil pour la Couronne en 1414 et que le roi puis la cour sont au château de Creil au premier trimestre 1418¹⁹. La ville, nous dit Louis Graves suivi par M. Mathon et d'autres après, tombe aux mains des Bourguignons après la prise de Paris le 30 mai 1418²⁰. D'après Auguste Boursier, en 1430, le site est à nouveau aux mains du parti de France et le comte de Clermont Charles de Bourbon nommé Jacques de Chabannes capitaine de la place²¹. Le site est pris par les Anglais, sous l'ordre de John Talbot, en 1434 et assiégé deux ans plus tard par Dunois qui reste en échec²². En 1441, le château fut à nouveau assiégé par les Français menés par Richemont et Coëtivy ; pour ce dernier siège, d'après le même auteur, le roi et le dauphin se déplacèrent en personne²³.

Ainsi, durant la seconde partie de la Guerre de Cent Ans, la ville de Creil semble avoir fait office de verrou sur l'Oise entre Île-de-France et provinces du nord. Le château, bien que modernisé par Charles V comme une résidence confortable, tient durant cette période son rôle de forteresse, probablement surtout grâce à sa situation topographique plutôt qu'à son organisation propre.

¹⁶ BOURSIER 1883, p. 402-403.

¹⁷ ALGRIN 2007, p. 4 ; de nombreuses mentions issues de ce dossier proviennent de l'étude d'Auguste Boursier mais aussi de l'*Inventaire des archives anciennes du château de Chantilly* ; les actes eux-mêmes ne semblent malheureusement pas avoir été consultés par l'architecte et son équipe, ce qui aurait permis d'obtenir des informations complémentaires. Nous ne pouvions nous-même pas faire cette recherche dans le cadre de la présente opération, mais un tel travail nous semble indispensable.

¹⁸ BOURSIER 1883, p. 112-116.

¹⁹ Id., p. 122-124, qui cite les *Chroniques* d'Enguerrand de Monstrelet et plusieurs travaux dont ceux de Vallet de Virville.

²⁰ GRAVES 1828, p. 265 ; MATHON 1859, p. 604, qui semble s'appuyer lui-aussi sur les *Chroniques* d'Enguerrand de Monstrelet.

²¹ BOURSIER 1883, p. 129.

²² Id., p. 131-135, l'auteur s'appuyant notamment sur un document du Trésor des Chartes et sur plusieurs pièces issues des Archives Municipales de Senlis.

²³ Id., p. 137.

La tradition veut que le château ait été amélioré encore durant le XV^e siècle, mais aucune source archéologique ou historique ne semble l'attester. Si tel est le cas, cela dut surtout être à la sortie de la guerre. D'après, une fois encore, M. Mathon puis Auguste Boursier, les rois Louis XI puis Charles VIII sont plusieurs fois à Creil à la fin du siècle²⁴. Ce dernier cède le site à sa sœur Anne de Beaujeu en 1483. Rappelons qu'Anne, d'une dizaine d'année plus âgée que le monarque, assure la régence de début de règne ; elle s'est donc en quelque sorte donné le site à elle-même.

Durant le XVI^e siècle, toujours d'après l'architecte, le château et la seigneurie de Creil sont d'abord l'objet de querelles entre le couple Anne de Beaujeu et Pierre de Bourbon d'une part et le roi François I^{er} de l'autre. La couronne finit par récupérer le fief mais l'offre en viager à Louise de Savoie en 1522²⁵. En 1569, le fief est échangé, avec les autres terres constituant le comté de Clermont, au duc de Brunswick contre 360 000 livres²⁶.

L'édifice doit être remarquable puisqu'il attirera, en 1559, l'attention de Jacques I^{er} Androuet du Cerceau²⁷ pour son anthologie de l'architecture de son temps. Le recueil est très probablement dédié à Catherine de Médicis. L'auteur y écrit : « Ce bastiment est assis comme en une petite isle dans la riviere d'Oise en Picardie, à deux lieues de Senlis, et douze de Paris. Joignant iceluy est la ville, fort petite, de mesme nom. Le lieu est tres bien basty, mais modernement. L'on tient que le roy Charles quint le commença, et qu'il fut parachevé par les predecesseurs de la maison de Bourbon. Depuis feu Madame la Regente s'y tenoit de fois à autre. Il y a aussi des jardinages, neantmoins de peu d'estendue. Quant au dit bastiment, il est d'assez grand monstre, mais un peu obscur par dedans : la court d'iceluy estant bien petite, comme vous voyez par le plan que je vous en ay icy designé. Dans cette court y a certaines figures, entre lesquelles est un cerf vollant, ayant une ceinture en son col, où est escrit ce mot, ESPERANCE. En la mesme court, és frizes sont les armes de France & de Bourbon. Pour le regard du contenu de tout le lieu, vous en aurez la cognoissance, tant par le plan, que l'élévation ».

Précisons immédiatement que les spécialistes de la question s'accordent à écrire que les descriptions, les plans et les vues proposées par Androuet du Cerceau sont souvent

²⁴ BOURSIER 1883, p. 370-371.

²⁵ MATHON 1859, p. 608.

²⁶ BOURSIER 1883, p. 371-374, particulièrement la note 1 p. 372.

²⁷ Jacques Androuet du Cerceau, *Premier [et Second] volume des plus excellents bastiments de France*, Paris, s.n., 1576-1579, 2 vol., ici vol. 1, p. 4.

relativement approximatifs²⁸. Ce que confirme d'ailleurs dans le détail M. Mathon à propos de l'église Saint-Évremond qu'Androuet du Cerceau représente par exemple à huit travées alors qu'elle n'en a jamais compté que six²⁹. Les vues d'Androuet du Cerceau, si elles ne sont pas totalement fausses, forment un recueil de « poésie architecturale » et non pas un ouvrage d'érudition et de science de la part d'un architecte à destination d'autres architectes. Pourtant, pour ce site, la production de cet auteur semble avoir définitivement cristallisé les réflexions architecturales à propos du site du château de Creil, particulièrement le plan et la vue cavalière qui accompagnent son texte (**planche 3**).

Concernant la bâtisse elle-même au XVI^e siècle, nous avons bien peu d'informations en dehors de cette description. Nous savons tout de même, grâce à plusieurs requêtes du chapelain Jean Puleu à propos de rentes non payées, qu'il y a une « chapelle Saint-Nicolas du château de Creil » en 1522³⁰, vraisemblable héritière de la chapelle du XIII^e siècle. On la trouve encore mentionnée en 1728³¹.

Ancien Régime : le désintérêt progressif des grands princes

D'après Louis Graves, qui est toujours copié ensuite, le roi Henri IV repris le château et la ville aux ligueurs en 1589, puis y séjournera plusieurs fois, mais préféra souvent des châteaux voisins³². Il faut dire que le site ne doit pas être accueillant pour un monarque si l'on suit Auguste Boursier qui, s'appuyant sur l'écrit du secrétaire de la duchesse de Brunswick, signale qu'en 1596 « le château est dans un profond délabrement, surtout dans la toiture, beaucoup d'ardoises ont été emportées, le plomb des gouttières volé par les serviteurs du capitaine Lafontaine. Finalement, les réparations sont estimées à 2200 ou 2300 écus »³³. Ceci signifie qu'entre 1559, date de la rédaction finale de Jacques Androuet du Cerceau, et ce descriptif de 1596, le site s'est considérablement dégradé, et le contexte difficile des Guerres de Religion durant la période doit en être une explication partielle.

S'appuyant toujours sur le travail d'Auguste Boursier³⁴, nous apprenons que le comte de Vaudémont, héritier indirect des ducs de Brunswick, vend le comté de Clermont et la châtellenie de Creil à Henri II de Bourbon-Condé en 1610. Ce prince vend à son tour les deux

²⁸ THOMSON 1988 ; PAUWELS 2006.

²⁹ MATHON 1859, p. 642.

³⁰ A.M.C., 1_C_024, « Titres du parc et de l'île de Creil »

³¹ A.M.C., 1_C_024, « Titres du parc et de l'île de Creil », « moulin banal »

³² GRAVES 1828, p. 266 ; BOURSIER 1883, p. 151 et 156-158.

³³ BOURSIER 1883, p. 156 ; soit 6600 à 6900 livres tournois.

³⁴ ALGRIN 2007, p. 5 ; BOURSIER 1883, p. 377-378 pour davantage de détails.

seigneuries à sa cousine germaine, la comtesse de Soissons Anne de Montafié, veuve de Charles de Bourbon-Soissons. En 1616, la comtesse reçoit 60 000 livres tournois de dédommagement, notamment pour les dégâts fait à son château de Creil dans le cadre de la rébellion de Condé l'année précédente, alors qu'il était seigneur des terres dont la comtesse venait de se porter acquéreuse³⁵. D'après Auguste Boursier, Anne de Montafié « parut se plaire dans le château et l'habitait presque continuellement »³⁶. Selon le même, c'est la comtesse qui fit l'acquisition de l'île de Canneville, voisine à l'ouest de l'île Saint-Maurice, en 1626.

C'est de l'époque de la comtesse que date la vue la plus intéressante selon nous. Joachim Duvier est un artiste hollandais dont le travail, ayant pour sujet de nombreuses villes françaises, est relativement réaliste. Nous n'avons malheureusement pas eu accès au document original, ni même à une reproduction de bonne qualité, et nous fournissons ici une copie de celle publiée dans un colloque de 1990³⁷ (**planche 4**).

L'héritage d'Anne de Montafié pose beaucoup de problème à partir de 1644 et ne sera réglé qu'en 1688³⁸. Toujours est-il que Marie de Bourbon, fille d'Anne et Charles, devient dame de Creil au plus tard en 1668. Elle est mariée à Thomas François de Savoie-Carignan et le couple fera hériter Creil à leur petit-fils Louis Thomas de Savoie-Carignan en 1692. Ce dernier vend Creil en 1702 à Françoise de Brancas de Brezons, qui le vendra à son tour à Henri Jules de Bourbon-Condé à peine deux ans plus tard, en 1704.

Nous avons très peu d'informations sur la bâtisse elle-même au cours du XVII^e siècle. L'étude de Thierry Algrin fournit la mention de quelques pièces d'archives dont celles de 1612 et 1622 témoignent surtout de travaux sur les couvertures³⁹. M. Mathon puis Auguste Boursier nous disent que les rois y séjournent brièvement en 1619, 1652, 1654, 1670 et 1671⁴⁰ (soit moins d'une visite par décennie, ce qui est peu). Suivant Robert Dublange⁴¹, nous croyons savoir qu'en 1677, « le château de Creil menace ruine » et « le pont-levis est en si mauvais état qu'on n'ose s'en servir ». D'après Payen de Flacourt, citant Damien de Templeux qui écrit au début du XVII^e siècle, la chapelle du château présentait deux orants de Pierre de Bourbon et son épouse Anne de Beaujeu faisant face au cerf que mentionnait déjà

³⁵ C'est ce que nous comprenons si l'on suit BOURSIER 1883, p. 159-160 et p. 378.

³⁶ BOURSIER 1883, p. 431.

³⁷ FAUCHERRE 1990.

³⁸ Id., p. 379.

³⁹ ALGRIN 2007, p. 6.

⁴⁰ MATHON 1859, p. 609-610, BOURSIER 1883, p. 161 et 167.

⁴¹ DUBLANGE 1973, l'auteur reprendre vraisemblablement BOURSIER 1883, p. 417-420.

Androuet du Cerceau⁴². Précisons également que Payen de Flacourt ajoute : « les murailles étaient peintes en camaïeu et les hautes solives des planchers teintes en rouge » ; il s'agit de remarques très intéressantes issues d'observations que l'auteur a pu faire lui-même, fréquentant le site au milieu du XIX^e siècle⁴³. Ceci étant, il ne précise pas la période de laquelle datent ces peintures mais elles pourraient être du XVII^e siècle au moins.

Malgré des travaux en 1734 signalés par l'architecte, dont la réunion de l'île de Canneville à celle de Saint-Maurice, le château doit peu préoccuper les Bourbon-Condé car, l'année suivante, on envisage de faire des plus belles salles du site (« la salle des gardes et grande antichambre », c'est-à-dire la grande salle et la pièce voisine) des magasins à fourrage et des écuries.

D'après Robert Dublange⁴⁴, le château, dès 1764, est loué 300 livres par an par un certain Latache, marchand de grain à Paris, qui doit être intéressé par l'espace de stockage qu'il représente mais surtout par sa situation sur l'Oise. C'est peut-être à cette occasion que sont dressés certains des plans de cette année-là, notamment le « plan du 1^{er} étage du château de Creil » qui nous intéresse beaucoup car il nous renseigne sur un état de ruine dès cette date (**planche 5**). Thierry Algrin mentionne une autre location à partir de 1771, celle du terrain de l'auditoire que nous n'arrivons pas à situer précisément⁴⁵. De même, l'architecte signale la location d'un terrain entre le château et la rivière en 1772.

Autour de 1800, destruction et mutation du site qui se poursuit jusqu'au XX^e siècle

La ruine s'aggravant, Louis V Joseph de Bourbon, qui préfère le Palais Bourbon et le château de Chantilly, vend celui de Creil le 9 février 1782 pour 50 livres de rente annuelle et perpétuelle à monsieur Juéry, procureur du roi à Creil, sous condition de le démolir. Le nouveau propriétaire décide tout de même de maintenir plusieurs portions de l'édifice et a obligation de bâtir une salle pour devenir auditoire et peut-être une prison, ainsi que la porte charretière qui mène au parc si l'on en croit Robert Dublange. Juéry conserve l'aile nord pour son usage jusqu'à son décès à une date inconnue et serait peut-être le bâtisseur des parties

⁴² Auguste Boursier reprend également Damien de Templeux mais ajoute surtout à propos de la chapelle une observation de Claude-François Ménestrier, jésuite et hérauldiste : « il y a trouvé le portrait de Robert de France avec celui de sa femme ; et que près d'eux étaient figurées leurs armoiries, accompagnées des devises de la maison de Bourbon, telles que des chaufferettes allumées, des bâtons noueux, un cerf ailé, un chardon, des étincelles de la ceinture d'espérance, de l'écu d'or ».

⁴³ LE PAYEN DE FLACOURT 1852, p. 55 ; il est repris par Auguste Boursier, BOURSIER 1883, p. 411.

⁴⁴ Id.

⁴⁵ ALGRIN 2007, p. 8, probablement faut-il comprendre « le futur auditoire », c'est-à-dire l'angle sud-est du site.

hautes de la propriété devenue maison Gallé-Juillet. Toujours est-il que toutes les vues d'artistes postérieures aux dernières décennies du XVIII^e siècle, même les plus inspirantes, sont des projections qui ne doivent pas être prises comme sources sérieuses, ce qui a trop souvent été le cas⁴⁶ (**planche 6**).

En revanche, Marion Kalt, Thierry Algrin et Robert Dublange sont en désaccord sur les successions qui semblent effectivement très complexes durant l'épisode révolutionnaire. Six noms au moins sont mentionnés et le site du château lui-même est morcelé en trois parts au moins ; nous ne pouvons pas, dans le cadre de cette courte opération, démêler l'écheveau. Toujours est-il qu'une partie du site est aux mains d'un anglais, Jacques Bagnall, qui semble y loger dès 1800 et être propriétaire en 1807. Il est le directeur de la faïencerie de Creil et sera naturalisé par le roi Louis XVIII en 1816. L'héritière du couple Bagnall, leur nièce Marie Augustine Delbarre, épouse Jules Juillet.

Parallèlement, dans l'aile nord, deux parties sont dissociées et la moitié orientale accueille une gendarmerie de 1799 à 1859. La moitié occidentale, quant à elle, revient également au couple Juillet en 1839 par rachat aux héritiers des Juéry. Leur fille, Marie Louise Julie, se marie avec son cousin germain Ernest Gallé. C'est eux qui, en 1870-1871, font bâtir la tour néogothique à l'angle sud-est de l'aile nord, qui est le premier édifice auquel sont confrontés les visiteurs aujourd'hui. Le descriptif que l'on trouve dans l'ouvrage d'Auguste Boursier donne une idée des dispositions du site autour de 1880 et peut être rapproché des clichés photographiques antérieurs à la Grand Guerre⁴⁷. L'on y apprend par exemple que la « salle des gardes » est encore à l'époque non pas la salle orientale du rez-de-chaussée de l'aile nord comme elle est considérée aujourd'hui, mais la salle orientale du premier étage, comme sous l'Ancien Régime. Ceci est plus conforme au surnom, que l'on retrouve par exemple également au château d'Ermenonville, au premier étage, pour la grande salle, dès le XVIII^e siècle⁴⁸. Et, nous dit toujours l'historien, c'est dans cette pièce que « l'on y voyait encore, en 1759, sculptée sur pierre, la bannière de France chargée de fleurs de lys sans nombre (généralité de Paris) ». Il ajoute également « le mur extérieur a été remplacé par

⁴⁶ Christian Corvisier indique dans son article que notre figure 2 serait issue d'une vue de Tavernier de Jonquières, gravée par Née. Nous n'avons pas réussi à retrouver le document original et nous proposons ici en une reproduction sous forme de carte postale issue du fond des A.M.G.-J.) mais c'est tout à fait possible, et se serait engageant car Tavernier est un artiste dont les dessins sont plutôt réalistes. Cependant, nous émettons ici des doutes sur la véracité de la source que la vue constitue, au vu du fait que les parties orientales du château sont décrites comme « ruinées » dans plusieurs documents depuis plus d'une décennie déjà.

⁴⁷ BOURSIER 1883, p. 401-413 ; l'auteur déduit une grande partie de la description de son analyse des gravures de du Cerceau, dont nous avons signalé qu'elles étaient approximatives.

⁴⁸ Nous travaillons actuellement sur une brève relecture de l'architecture du château d'Ermenonville.

un autre plus mince, élevé sur le revêtement extérieur. L'emplacement de la partie supprimée sert actuellement de terrasse ». Cette dernière mention, qui a vraisemblablement échappé aux architectes contemporains, a son importance, nous le verrons.

Faisant suite à une décision du conseil municipal de 1899, la prison et l'auditoire sont détruits en 1901, ainsi que la collégiale Saint-Évremond voisine, à l'occasion des travaux de construction de la nouvelle mairie sous la direction de l'architecte Paul Heneux, en style éclectique avec quelques éléments néogothiques et néoclassiques.

En 1929, par don, la propriété Gallé-Juillet devient propriété de la commune de Creil, contre obligation pour la commune de créer un musée municipal intitulé « maison Gallé-Juillet ». Six ans plus tôt, ce sont déjà les héritiers Gallé-Juillet qui avaient initié la démarche de classement Monument Historique des vestiges médiévaux.

En 1946, la salle dite « salle des gardes » devient un atelier de menuiserie. En 1948, un petit incendie localisé impacte la partie centrale de l'aile nord. En 1952, la même salle est transformée en garage et dépôt pour le centre de secours de Creil et le restera jusqu'en 1976.

2.1.3. Les données archéologiques et architecturales

Le site n'a jamais fait l'objet d'opération archéologique officielle et renseignée.

Les vestiges actuels du château représentent moins du cinquième des élévations originales. Ils ont pourtant toujours intéressé les spécialistes d'architecture.

Eugène Viollet-le-Duc, considérant le château royal de Creil comme un édifice de transition entre ce qu'il appelle « l'architecture féodale » et celle de la Renaissance, le décrit déjà ainsi⁴⁹ : « Ce plan fait ressortir ce que nous disions tout à l'heure à propos du goût que la noblesse avait conservé pour les dispositions compliquées du château féodal. Celui de Creil, quoiqu'il fut naturellement protégé par son assiette au milieu d'une rivière, n'était point fait pour soutenir un siège ; et cependant nous y retrouvons, sinon les tours formidables des châteaux du Moyen Âge, quantité de tourelles flanquantes, de pavillons en avant-corps uniquement disposés pour jouir de la vue extérieure, et offrir, à l'intérieur des cabinets, ces réduits si fort aimés des châtelains. La vue que nous donnons, prise du châtelet A, nous

⁴⁹ VIOLLET-LE-DUC 1858, t. 3, p. 176.

dispensera de plus longs commentaires ; elle indique bien clairement que ces tours étroites et ces pavillons saillants n'étaient pas élevés pour les besoins de la défense, mais pour l'agrément des habitants et pour simuler, en quelque sorte, la grande forteresse féodale. On multipliait les guettes, les couronnements aigus, comme pour rappeler sur une petite échelle, l'aspect extérieur des anciens châteaux hérissés de défenses ; mais ce n'était plus là qu'un jeu, un caprice d'un riche seigneur qui, sans prétendre se mettre en guerre avec ses voisins, voulait encore cependant que sa résidence conservât l'apparence d'une demeure fortifiée ». L'analyse est intéressante mais est bien entendu à mettre en perspective avec les apports de la recherche depuis plusieurs décennies. En revanche, la vue qu'il fournit est davantage un travail d'artiste que de spécialiste de l'architecture et ne mérite pas, selon nous, d'être considérée dans le cadre du présent travail.

Jean Mesqui puis Christian Corvisier et Pierre Garrigou Grandchamp ont été les seuls spécialistes contemporains à avoir tenté une réelle analyse, partielle mais détaillée, des élévations du site du château de Creil⁵⁰. Les trois auteurs semblent s'accorder à dire qu'Eugène Viollet-le-Duc, qui étudiait le lieu essentiellement à partir des informations issues des représentations de Du Cerceau et selon les problématiques et le contexte de son temps, impute trop rapidement le château au seul roi Charles V. Selon eux toujours, ce dernier n'avait pas fait table rase de la structure du site héritée du XIII^e siècle, il l'avait simplement modernisée. Le point de vue qu'ils partagent est tout à fait séduisant et nous nous rallions à leur avis, car une visite sur le site permet immédiatement de confirmer que de nombreux éléments du XIII^e siècle nous sont parvenus. Rappelons d'ailleurs qu'il est très rare que des édifices du Moyen Âge soient entièrement détruit pour y construire un nouveau en remplacement ; ils sont le plus souvent déclassés ou modernisés.

Avec quelques apports dus à des observations inédites que nous avons pu réaliser et des réflexions contextuelles personnelles, synthétisons la position des trois auteurs ici en quelques points :

- Le chantier du XIV^e siècle débute dès l'achat par le roi de France Charles V pour se terminer en 1388 ; aucun n'explique pourquoi cette date mais Jean Mesqui sous-entend qu'il la rapproche du règlement des 16000 tuiles que nous avons évoqué plus haut, en suivant Auguste Boursier.

⁵⁰ MESQUI 1988, p. 386-387 ; CORVISIER 2001, p. 104-105 et 119-120 ; GARRIGOU GRANDCHAMP 2001, p. 144.

- La structure du site antérieur, c'est-à-dire les volumes des corps principaux et les tours circulaires associées, est maintenue. Seule l'aile orientale, suivant probablement la mention d'Auguste Boursier selon laquelle les chanoines de Saint-Évremond cèdent au roi un espace sur le parvis de l'église⁵¹, serait au-devant de l'emplacement de l'aile précédente. Christian Corvisier, s'appuyant probablement sur le décrochement de maçonnerie très évident que l'on aperçoit, au rez-de-cour, sur la face extérieure du mur-gouttereau méridional de l'aile nord, propose sur son croquis le tracé du front oriental du château du XIII^e siècle (**planche 8**). Nous partageons son observation mais, d'après l'analyse des masses du site, nous y voyons davantage le mur intérieur de l'aile orientale (ce que le sondage 5 décrit plus bas confirme partiellement). Jean Mesqui précise que l'aile de façade du XIV^e siècle figurée par Du Cerceau présente « un plan complexe et difficilement explicable aujourd'hui ».
- La structure du site correspond donc à la formule géométrique et rationnelle du château dit « philippien », en référence au roi Philippe Auguste dont le règne marque un moment de rupture, en quelques décennies, de la conception de l'architecture castrale. Le modèle théorique devient alors celui d'un château de plan quadrangulaire (idéalement carré), flanqué de tours circulaires espacées régulièrement d'environ 25 mètres, ces tours étant aménagées d'un talus maçonné sur lequel sont édifiés deux à trois niveaux présentant des niches à archères décalées d'un étage à l'autre. Dans le modèle le plus abouti, le château présente également une tour-maitresse (ou donjon selon l'acceptation moderne) circulaire.
- L'absence de tour-maitresse dans une résidence royale du XIII^e siècle est surprenante, mais se retrouve, selon Christian Corvisier, à Melun (où le château – disparu – est d'ailleurs également en situation d'insularité), à Montreuil-sur-Mer et à Boulogne-sur-Mer (ce dernier site ayant été bâti par Philippe Hurepel, lui-même un temps comte de Clermont et possible commanditaire du château qui nous intéresse ici). Le même auteur propose une alternative : que la tour-maitresse se soit située au milieu de l'ancienne façade, comme par exemple au château de Coucy, mais que la reprise complète de la fin du XIV^e siècle empêche de renseigner, à moins d'une opération archéologique en milieu de cour.
- Christian Corvisier, qui est le seul des trois auteurs à se positionner rapidement sur le contexte historique, tend à proposer une date autour de 1220-1270 pour l'édification du

⁵¹ BOURSIER 1883, p. 402.

château, c'est-à-dire après le rattachement du comté de Clermont à la couronne en 1218. Dans ce cas, le château pourrait bien toujours être le fruit d'une commande royale, mais dès le XIII^e siècle. Nous ajoutons que nous avons tendance à privilégier l'hypothèse qui fait de Philippe Hurepel, fils cadet de Philippe Auguste, le commanditaire de cet édifice, plutôt que le roi Louis IX, qui construit beaucoup ailleurs et qui se dessaisit du comté en 1268. Ceci placerait la plus grosse part des travaux entre 1218 et 1234. Une fois ceci écrit, rappelons tout de même que rien n'empêche que le château mentionné depuis plusieurs décennies avant cette date soit déjà implanté sur le même lieu, mais qu'aucun élément d'élévation n'en témoigne.

- Pour ne citer que les exemples des châteaux royaux parisiens, le site du château de Creil doit être comparé à la fois à celui du château du Louvres pour son phasage (structure philippienne et modifications du roi Charles V), à celui du palais de la Cité pour sa situation d'insularité, à ceux du château de Vincennes et de la Bastille Saint-Antoine pour ses dispositions architecturales du règne de Charles V. Précisons à propos de ces sites royaux qu'en 1374, lorsque le chantier de Creil débute, le palais de la Cité n'est pas en travaux, le chantier du Louvres est terminé, ceux de Vincennes et de la Bastille en cours. Bien sûr, le site gagne également à être comparé aux autres réalisations ambitieuses de la période, aux châteaux de Pierrefonds et de Coucy en premier lieu. Il se trouve par ailleurs qu'intervient sur ces châteaux un cercle d'architectes et de maîtres d'œuvre de très haut niveau, pour l'essentiel liés à la personnalité fondatrice de Raymond du Temple, et que les choix morphologiques, structuraux et stylistiques faits à Creil, en plus du contexte historique, nous font penser qu'il serait possible de proposer des pistes dans ce domaine.
- Concernant la chronotypologie des modénatures du site : tout d'abord, le rez-de-chaussée de la tour méridionale est voûté d'ogives chanfreinées retombant sur des culots simples. Le profil des ogives permet une datation dans le courant du XIII^e siècle. Ensuite, le dessin des voûtes des salles du rez-de-chaussée de l'aile septentrionale (profil à joues concaves pour certaines, à tores encadrant un listel pour les autres), ainsi que des chapiteaux à crochets et des culs-de-lampe, permettent de proposer une datation des premières décennies du XIII^e siècle. Par ailleurs, sur le mur intérieur de la même aile, les baies anciennes de l'étage, comblées et recoupées par des plus récentes, sont datables du début du XIII^e siècle. Les trois (en fait quatre) grandes baies rectangulaires du même niveau, malheureusement dénaturées, ainsi que la corniche, sont datables quant à elles du règne de Charles V.

- Concernant l'organisation spatiale et la structuration du site par le roi de France au XIV^e siècle : sont premièrement adossées aux tours circulaires des grosses tours rectangulaires qui, comme au château de Vincennes, ont fonction de logis. Ensuite, la façade reconstruite accueille une nouveauté technologique de la période, à savoir le pont-levis à flèches, logé dans une tour-porte carrée, comme à Vincennes ici encore. Vraisemblablement, cette tour-porte est également la plus imposante tour du site à partir de cette date. Enfin, la vue de Joachim Duviert de 1610 (**planche 4**), témoignent essentiellement des modifications apportées par le roi Charles V (et ses successeurs pour quelques détails) sur les façades extérieures et les superstructures, c'est-à-dire sur les parties presque entièrement disparues ou dénaturées aujourd'hui. Vraisemblablement, l'édifice présentait alors plusieurs escaliers en vis dans des tours hors-œuvre dont un escalier principal à l'angle intérieur nord, des galeries à mâchicoulis encore discontinues et quelques tourelles-guettes élancées à partir du niveau des mâchicoulis mais en retrait sur les terrasses, notamment sur la nouvelle façade principale. En ce sens, le château de Creil semble bien effectivement appartenir au même parti architectural que celui, par exemple, de Pierrefonds où ce modèle, que Christian Corvisier qualifie de « nouvelle esthétique du château gothique », sera plus abouti, au point, d'après le spécialiste, que l'on a parlé parfois d'école de Pierrefonds.
- Les deux petits avant-corps rectangulaires situés aux extrémités de l'aile orientale, au-delà des tours circulaires qu'ils englobent, et orientés vers l'est forment des courtes ailes secondaires difficilement explicables. D'après Christian Corvisier, cette originalité architecturale a fait dire à Alfred Mussat puis à David Thomson⁵² (se référant à une affirmation de Viollet-le-Duc qui, nous l'avons dit, était mal renseigné) que toute cette aile, dont la recherche de symétrie est renforcée par ces deux appendices qui encadrent la composition, serait des alentours de 1500, voire 1550. Christian Corvisier rejette pleinement ce postulat. Nous sommes amené à le suivre, considérant, comme nous l'avons écrit plus haut, le peu d'intérêt pour le site dans la première moitié du XVI^e siècle. De plus, en l'état du dossier historique, aucune source ne mentionne de travaux de grande ampleur au début du XVI^e siècle. Androuet du Cerceau, qui leur aurait été presque contemporain, n'en mentionne d'ailleurs pas.
- Nous avons eu l'occasion de réaliser de nombreuses observations archéologiques directes qui, au-delà des questions de chronotypologie des modénatures, témoignent d'un phasage

⁵² MUSSAT 1986 ; THOMSON 1988.

à la fois plus complexe, plus fin et plus intéressant que ce qui a été proposé jusqu'alors. Il s'agit notamment de réflexions autour de la grande salle remaniée au XIV^e siècle, où des accollements et des réaménagements ainsi que des remplois témoignent d'un phasage complexe. Il s'agit aussi plus précisément des spécificités des chantiers successifs (approvisionnement, mise en forme, mise en œuvre) et des modifications du site entre le XVII^e et le XIX^e siècle. Il n'a pas été possible cependant, dans le cadre d'une courte opération de diagnostic, d'être exhaustif, ni même de procéder à un enregistrement convenable. Quelques éléments seront évoqués ci-dessous, mais il y aurait beaucoup plus à écrire sur le sujet.

Les travaux publiés de ces spécialistes – le plus ancien article a trois décennies aujourd'hui – font de l'analyse architecturale de Thierry Algrin présentée en 2007, sur laquelle le projet architectural actuel s'appuie, une analyse fautive⁵³. L'architecte l'avait basée malheureusement presque uniquement sur les analyses de Du Cerceau et de Viollet-le-Duc, toutes les deux biaisées et datées malgré la compétence de ces illustres auteurs. Contrairement à ce qui est encore écrit dans les documents de la maîtrise d'œuvre qui nous ont été communiqués et dont la partie historique n'a jamais été corrigée, le site du château de Creil n'est pas « pour l'essentiel l'œuvre du roi Charles V » et l'assertion selon laquelle il « a succédé à deux autres dont il ne reste aucune trace » est fautive⁵⁴. Dans l'état actuel de conservation des élévations, rien ne subsiste du premier château, celui des XI^e-XII^e siècles. En revanche, le château de Creil n'est pas véritablement un témoignage important et représentatif de l'architecture de la fin du XIV^e siècle, mais plutôt la démonstration de l'habile, puissante et rapide adaptation par les hommes de Charles V d'un site de la première moitié du XIII^e siècle. Or ce site, dans la mouvance des comtes de Clermont puis rattaché à la couronne, était indiscutablement déjà important mais suivait un modèle relativement classique chez les seigneurs qui orbitent à la cour, à savoir un château répondant aux codes qui s'instaurent durant le règne de Philippe Auguste.

⁵³ ALGRIN 2007, p. 49 ; les considérations générales sur les grandes salles, les grandes vis hors-œuvre, etc. restent acceptables mais sont presque in-extenso reprises de MESQUI 1991-1993 ; la relecture de la façade extérieure de l'aile septentrionale (p. 74, 77-79, 99-100), qui essaie de prouver qu'il existait là une terrasse au-dessus du fossé (le « balconnet » dont il est question p. 95) est entièrement fautive ; la lecture de la façade intérieure de la même aile est tout aussi surprenante, allant jusqu'à évoquer une loggia (faut-il comprendre claire-voie ?) ou un possible oriel (s'appuyant sur un décrochement de maçonnerie visible sur le plan de Du Cerceau mais qui est plus probablement à mettre en lien avec le déplacement de la façade orientale).

⁵⁴ BRUNELLE 2014, p. 3 ; le même texte est repris dans BRUNELLE 2015 et BRUNELLE 2017 ; tout ceci s'appuyant sur le travail de Thierry Algrin qui écrivait déjà, dans ALGRIN 2007, p. 105 : « La salle des gardes de l'ancien château royal de Creil construite à partir de la fin du XIV^e siècle (...) ».

2.2. STRATÉGIE ET MÉTHODES MISES EN ŒUVRE

2.2.1. La stratégie

Treize sondages ont été organisés sur le site, trois dans la salle orientale de l'aile nord du château-même et les autres aux abords immédiats de l'aile. Leur localisation a été décidée avec comme objectif principal la mise au jour de structures majeures pour la compréhension du site (maçonneries, fossés, cours, sols) et pour la correction des données historiographiques (typiquement le plan d'Androuet du Cerceau sur lequel tous les chercheurs basent leur réflexion depuis deux siècles). Bien entendu, leur emplacement est surtout décidé pour répondre au projet d'assainissement du château qui comprend, en l'état du dossier, le creusement de drains ceinturant l'édifice et l'évacuation des remblais intérieurs de la « salle des gardes » et de la « salle de parement » afin de retrouver la circulation initiale.

Les sondages ont été réalisés à l'aide d'une pelle mécanique 13 tonnes pour les sondages extérieurs, et à l'aide d'une pelle mécanique 2,5 tonnes pour les sondages intérieurs. Les finitions ont été faites manuellement. Les creusements ont atteint des profondeurs variables, de 0,8 à 1,3 m pour onze d'entre eux. Le Service Régional d'Archéologie nous a autorisé à réaliser trois sondages profonds, pour lesquels nous avons ouvert jusqu'à 2,5 m à l'aide de la pelle mécanique.

Nous nous sommes également autorisé le nettoyage de trois anciens sondages qui avaient été réalisés il y a plusieurs décennies dans la salle orientale de l'aile nord. Les témoignages sont divergents à propos de ces sondages pour lesquels nous n'avons trouvé aucune documentation archéologique ancienne (clichés, relevés, descriptions, etc.). L'un d'entre eux était profond d'environ 1,80 m mais la stabilité des bermes (toujours stables à la date de rédaction de ce rapport) nous a autorisé à le nettoyer jusqu'au fond, bien que cela soit au-delà des cotes réglementaires autorisées.

Il s'est agi par ailleurs de proposer une analyse sommaire des élévations, tant du point de vue architectural et chronotypologique qu'en recourant ponctuellement à des méthodes d'archéologie du bâti. Pour cela, nous avons consacré 2,5 jours à l'observation des structures bâties. Il a cependant été impossible de procéder à une étude fine, qui n'était de toute façon pas prescrite, ni même à un enregistrement archéologique en bonne et due forme dans le cadre de l'opération.

Cette opération s'est déroulée sur douze jours en mars 2019.

Equipe	Terrain en jours/homme	Traitement en jours/homme	Totaux
Responsable d'opération	12	21	33
Technicien	12	4,5	16,5
Topographe	6,5	4	10,5
Gestionnaire mobilier		6,5	6,5
Céramologue		1,5	1,5
			68

2.2.2. Les méthodes de l'intervention

Le plan de masse du chantier (**planche 9**) a été relevé à l'aide d'un GPS et d'un tachéomètre. Il est établi selon le système de coordonnées en vigueur en France métropolitaine, les coordonnées géodésiques Lambert 93-CC 49 (planimétrie) et IGN 69 (altimétrie).

Sur le terrain, des numéros d'unités stratigraphiques ont été attribués quand cela était nécessaire, selon le schéma suivant : de US 001 à US 999 pour les unités stratigraphiques de sous-sol, bâties ou non ; de US 1000 à US 1999 pour les unités stratigraphiques d'élévation. Dans le corps du texte du présent rapport, les unités stratigraphiques négatives sont écrites en italique (US *XXX*) et les unités stratigraphiques construites sont écrites en gras (US **XXX**).

Le déroulement de l'opération a été relevé en photographie et des relevés ont été réalisés à la main à l'échelle 1/20. Les structures maçonnées n'ont pas fait l'objet de relevés détaillés. Les photographies prises sur le terrain par les agents (numérotées CRE-CHAT-19_PH001 à CRE-CHAT-19_PH691) ainsi que les données de terrain sont inventoriées selon un système d'inventaire propre au Service Départemental d'Archéologie et enregistrées dans une base de données Access intitulée FADO.

L'ensemble des éléments observés sur le terrain est présenté dans ce rapport. La documentation est disponible sur support numérique.

2.2.3. Les contraintes

La coordination de chantier a été facilitée par la disponibilité des agents de la ville ainsi que ceux de la société GG maçonnerie. Nous avons eu accès à toutes les parties de l'édifice, ainsi qu'aux édifices communaux voisins, notamment au vide-sanitaire de l'actuel hôtel de ville.

La localisation des sondages, choisie préalablement pour les raisons évoquées ci-dessus, a également été contrainte par plusieurs paramètres matériels ou sécuritaires, notamment la présence de réseaux qui, pour beaucoup, n'étaient pas localisés précisément avant l'intervention. Il a aussi fallu maintenir des circulations, notamment pour les parkings des personnels et la logistique du musée et de la mairie. Le site étant public, il fallait également pouvoir clôturer les sondages – toujours sans empêcher la circulation – mais aussi permettre que la « salle des gardes » soit fermée chaque fin de journée ; par exemple, un sondage transversal à travers une des portes charretières, qui aurait permis de mettre en relation directe les observations stratigraphiques intérieures et extérieures, était impossible dans le cadre de cette opération. Ces limitations ont évidemment restreint les surfaces sondables et n'ont pas permis d'élucider toutes les interrogations que l'observation architecturale initiale soulève.

Nous avons fait le choix de ne sonder aucune maçonnerie, ce qui limite la prise d'informations archéologiques mais permet d'assurer la sauvegarde des vestiges.

2.3. LES RÉSULTATS DE L'OPÉRATION

2.3.1. La structure du château : la cour et les maçonneries

- Le sondage 4 (planches 10, 11, 47)

Ce sondage, situé au pied de la tour néogothique A6, présente une stratification très simple. Il a été limité par les structures voisines (clôture, voie de circulation, toilettes publiques) et au sud par la présence de plusieurs réseaux, inconnus, apparus environ 0,45 m sous l'enrobé et qui ont réduit la surface d'observation prévue initialement de moitié, soit finalement près de 6 m². Treize unités stratigraphiques ont été enregistrées, dont une en élévation.

Sous l'enrobé et la terre végétale contemporains (US **1004**, 48 et 49) apparaît la fondation grossière d'un mur (US **75**) probablement construit au milieu du XIX^e siècle et toujours visible sur les cartes postales du début du XX^e siècle. Cette fondation est elle-même posée, à l'ouest du sondage, sur la maçonnerie US **08** et, à l'est, sur un ancien sol de calcaire concassé (US 47).

Signalons immédiatement que ce sondage a été l'occasion d'observer rapidement la fondation de la tour A6, à savoir l'US **178**. Il s'agit d'une fondation débordante sommaire, d'une assise ici, en blocs de calcaire probablement en remploi liés au mortier sableux relativement dégradé. Elle repose directement sur l'US **8** à cet endroit, à environ 30,10 m NGF.

La maçonnerie US **08** est une structure médiévale de 1,30 m de large (4 pieds royaux), orientée nord-ouest/sud-est, qui correspond vraisemblablement à la base de l'élévation du mur-gouttereau intérieur (c'est-à-dire côté cour) de l'aile orientale, si l'on s'en tient au plan d'Androuet du Cerceau. Nous n'avons observé que la face orientale de ce mur. La maçonnerie est très soignée, en blocs de calcaire de grand appareil parfaitement assisés et liés au mortier de chaux. Les rares traces en surface du parement témoignent d'une utilisation d'outils dont la partie active est dentée, probablement le marteau-taillant bretté, ce qui permet une datation postérieure à la fin du XII^e siècle⁵⁵. Les deux assises totalement dégagées reposent sur une maçonnerie similaire mais plus large, qui forme ainsi un ressaut. Il s'agit peut-être d'un élargissement du mur à la base de l'élévation, plus probablement que le début de la fondation car, nous le verrons, ce ressaut est au-dessus du niveau de circulation des XIII^e ou XIV^e siècles. Nous n'avons pas pu observer cette assise. Signalons par ailleurs la présence d'au moins une marque de pose (un « X »), ce qui tend à rapporter la datation au XIV^e siècle⁵⁶. Ajoutons enfin que le parement a été plusieurs fois impacté postérieurement et ceci prend la forme d'aménagements creusés dans les blocs pour accueillir des chevrons à des dates indéterminées (dans le cadre des chantiers de démolition du XVIII^e siècle ou de la première moitié du XIX^e siècle ?).

La succession de couches horizontales sous la fondation US **75**, c'est-à-dire les US 41 à **47**, témoignent d'une phase d'utilisation de cet espace en cour extérieure avec recharges successives des sols (US **43**, **45** et **47**). L'ensemble repose, à 29,30 m NGF environ, sur l'US

⁵⁵ Pour les datations d'après les traces d'outils, particulièrement le marteau-taillant droit et le marteau-taillant bretté, voir notamment DOPERE 2018 et LEMIRE 2008.

⁵⁶ Les marques de pose, à distinguer des marques de travailleur et des graffitis, se développent surtout à partir du XIV^e siècle dans notre territoire (même si l'on en constate déjà de nombreuses au XIII^e siècle, au château de Coucy). Nous manquons cependant d'une synthèse récente sur le sujet.

40, un remblai de blocs de calcaire homogène que nous interprétons comme un puissant remblai de démolition. L'absence de mobilier archéologique dans presque toute la séquence empêche une datation précise, mais les relations stratigraphiques avec l'US **08** et les informations historiques nous permettent de proposer le scénario suivant : l'US 40 est certainement à rapprocher de la première phase de démolition de l'aile d'entrée du château, entre la fin du XVIII^e siècle et le début du siècle suivant⁵⁷; l'US **8** est le témoin de la base de l'élévation intérieure de cette aile progressivement ensevelie alors que les déchets des chantiers de démolition du château et de l'église Saint-Évremond font rapidement monter les niveaux de circulation ; les US 41 à **47** sont quant à elles à interpréter comme étant des sols successifs, qui sont à la fois des espaces publics de circulation et des espaces de travail en lien avec les chantiers de démolition, durant tout le XIX^e siècle. C'est d'ailleurs dans l'US **47** que les seuls tessons de céramique (pâte blanche à glaçure verte du pays de Bray, faïence et porcelaine) découverts dans ce sondage confirment une datation dans le courant du XIX^e siècle.

Pour ce sondage, rien ne peut être mis en relation directe avec les élévations anciennes.

- Le sondage 5 (planches 12, 13, 47)

Ici encore, ce sondage, également au pied de la tour A6, présente une stratification relativement simple, décevante même. L'intérêt vient davantage des observations sur les maçonneries qui voisinent le creusement. Signalons un réseau d'eau pluviale cassé avant l'opération. Il ne fut pas gênant mais c'est parce qu'il était percé que ce secteur, très humide depuis peut-être plusieurs décennies, présente des remblais organiques et surtout des maçonneries gorgées d'eau et qui ont desquamé, faisant perdre une part des indices archéologiques. Cet élément a participé certainement à l'humidification progressive de la salle A2. Un autre réseau, correspondant à l'évacuation des eaux usées des toilettes publiques voisines, a été gênant puisqu'il a cédé au cours du décapage et qu'il a fallu le reconstituer durant l'intervention même pour éviter d'inonder et de salir le sondage. Nous en avons profité pour ouvrir toute l'emprise du sondage initialement prévue, soit environ 5 m². Le tuyau

⁵⁷ Rappelons que cette aile est déjà indiquée « en ruine » sur un plan d'août 1764 (**planche 5**), mais il faut rester prudent puisqu'un autre document, strictement contemporain mais plus schématique, montre que la moitié nord du rez-de-chaussée au moins est encore utilisée à cette date (A.M.C. CP-A-0111).

réparé, suspendu, n'a pas gêné les observations. Quatorze unités stratigraphiques ont été enregistrées là, dont cinq en élévation.

Sous les pavés de grès contemporains US **1003**, liés au ciment (autre facteur aggravant l'humidité du secteur), trois couches de remblais hétérogènes et compacts : US 50, 52 et 53. À part des fragments d'ardoises et de terres cuites architecturales, aucun élément de mobilier ne permet une datation fine, et les relations stratigraphiques sont extrêmement réduites. Ces remblais sont donc vraisemblablement liés aux phases de démantèlement du château des XVIII^e et XIX^e siècles, sans que nous ne puissions ici en conclure davantage.

L'analyse des maçonneries nourrit davantage la réflexion. Comme préalable, remarquons d'abord le décrochement de maçonnerie au rez-de-chaussée de la façade intérieure de l'aile nord, entre les arcs clavés des portes les plus proches de la tour A6. Nous le signalions déjà plus haut (cf. 2.1.3. Les données archéologiques et monumentales), puisqu'il s'agit vraisemblablement d'un des éléments qui permet à Christian Corvisier de proposer que la façade du château comtal du XIII^e siècle était plus à l'ouest que celle du château royal du XIV^e siècle. Malgré les nombreuses reprises de la maçonnerie qui ne facilitent pas la lecture, et le peu de temps que nous avons pu consacrer à l'analyse du bâti dans le cadre de cette opération, nous constatons effectivement des différences importantes dans la mise en œuvre, au premier niveau, de part et d'autre de cette même porte. Notamment, les assises et la nature même du calcaire utilisé en parement diffèrent. C'est cela qui nous a autorisé à enregistrer séparément les deux parties, US **1017** pour le rez-de-cour du mur-gouttereau à l'ouest du décrochement, US **1015** à l'est de celui-ci. L'US **1015** est elle-même très complexe au-dessus du niveau de circulation actuelle, et pourtant relativement homogène au-dessous de ce niveau. Nous avons même cru deviner un contrefort noyé dans la masse du mur, trahit par deux coups de sabre dans la maçonnerie et des pierres taillées en sifflet, caractéristiques d'un glacis, mais pour autant cela ne s'interprète pas convenablement et réclamerait une vraie étude du bâti.

Quoi qu'il en soit, la base de l'US **1015** présente un petit ressaut à 28,87 m NGF, qui est également la cote à laquelle nous avons stoppé le sondage. À ce niveau est apparu un sol bien conservé, l'US **07**, constitué de dalles de calcaire de tailles variables. La parfaite concordance entre le ressaut de maçonnerie de l'US **1015** et le sol US **07** nous permet d'avancer que les deux aménagements sont strictement contemporains. Nous interprétons le sol US **7** comme un sol couvert à l'origine, soit qu'il fut dans un espace intérieur, soit un espace extérieur couvert, en situation de galerie par exemple. En effet, il est très rare, dans des régions humides comme les nôtres, que les maîtres d'œuvre fassent le choix de daller de calcaire une cour intérieure exposée aux intempéries, car la pluie et le gel la détruiraient précocement. À notre avis, ce sol

est certainement l'ancien sol intérieur de l'aile orientale du XIII^e siècle dont nous parlions plus haut, ce qui exclut alors l'idée d'un front d'entrée qui ne serait qu'une courtine.

L'US **07** est coupée à l'ouest par un empiérement, l'US **51**, qui est probablement la structure la plus difficile à interpréter dans le cadre de cette opération. Nous avons longtemps pensé qu'il s'agissait d'une fondation débordante, à mettre en lien avec la façade intérieure de l'aile du XIII^e siècle, et donc avec le décrochement entre les portes signalé plus haut. D'autant que, en limite du sondage, à l'angle nord-ouest, la maçonnerie US **1015** connaît des ruptures d'assises difficilement interprétables avec une fenêtre d'étude si étroite. Mais les inadéquations d'altitudes et les relations stratigraphiques avec les US **1015** et **07** empêchent cette hypothèse, puisque l'US **51** leur est indiscutablement postérieure (à moins d'imaginer une phase de travaux intermédiaire, entre le milieu du XIII^e siècle et le milieu du XIV^e siècle, avec un important rehaussement des niveaux de circulation). Elle semble plus probablement être un vestige d'effondrement remployé, ou le marqueur d'une phase de récupération assez puissante d'un mur voisin à l'ouest mais que nous aurions manqué de peu. Les gros moellons de calcaire qui la compose, s'ils sont irréguliers et grossièrement alignés, sont tout de même soigneusement posés à plat et la face que nous avons dégagée forme un niveau quasiment horizontal. Ils ne sont pas liés mais peuvent former, à partir de blocs démontés et remployés, la couche d'installation sur laquelle, par exemple, on vient construire un nouveau sol, peut-être au XIV^e siècle. Quel qu'en soit la destination, l'US **51** ne constitue pas simplement un remblai de démolition chaotique, mais au moins un aménagement sommaire que nous enregistrons en tant que construction.

La berme orientale du sondage est la maçonnerie US **06**. Sur elle repose à la fois l'US **1002**, qui est la maçonnerie d'élévation de la tour néogothique A6 en grands carreaux de calcaire, et l'US **1016**. Celle-ci est un contrefort tardif, bâti après le démantèlement de l'aile orientale du château, afin de soutenir l'aile septentrionale, mais antérieurement à la construction de la tour A6, car cette dernière s'accôle au contrefort sans liaison. Signalons tout de même que, d'après l'observation que l'on peut faire des faces de parement des blocs qui le composent, il semble lui-même édifié à partir de la harpe de l'ancien mur présent au même emplacement, et dont on observe le lambeau sur quelques clichés anciens (**planche 7, fig. 1**). Le seul élément en lien avec le château médiéval reste donc, dans ce pan, la base US **06** dont les quatre assises de très longs blocs de calcaire de moyen et grand appareil sont soigneusement assisés, mais le mortier est presque entièrement disparu. L'US **06** est indiscutablement postérieure à l'US **1015** sur laquelle elle est accolée, et repose également sur l'US **07**. Nous avons même pu observer, gravés dans deux dalles de calcaire du sol US **07**, des

tracés préparatoires qui témoignent du calibrage de la mise en place des blocs du parement du nouveau mur à poser sur le sol antérieur. Ces relations stratigraphiques, couplées à l'observation de brettures sur le parement de l'US **06** et aux sources iconographiques et planimétriques, dont le travail d'Androuet du Cerceau, permettent de conclure qu'il s'agit là du dernier vestige de la tour d'escalier qui se situait dans l'angle intérieur nord de la cour. L'escalier en vis qu'elle accueillait desservait initialement le grand étage noble, ainsi que les pièces à l'étage de l'aile d'entrée.

Il faut retenir de ce sondage qu'il est le seul à proposer ce qui semble être le témoignage de l'aile orientale du XIII^e siècle, et confirme par ailleurs l'existence de la tour d'escalier érigée dans le programme architectural du XIV^e siècle⁵⁸.

- Le sondage 6 (planches 14, 15, 48)

La stratification sommaire de ce sondage réalisé en milieu de cour n'a amené qu'à l'enregistrement de quatre unités stratigraphiques. Elle témoigne d'une première phase de remblaiement, correspondant à l'US 60, qui apparaît à 29,55 m NGF environ. Le remblai est sableux, relativement homogène et presque stérile. Directement sur ce remblai est posé un lit de pavés de grès et, ponctuellement, de calcaire liés au sable. Il est enregistré US **61** et témoigne d'un ancien niveau de circulation à environ 29,72 m NGF. Le remblai US 62 est similaire à ceux observés dans le sondage précédent, avec fragments de terres cuites architecturales, de calcaire et ponctuellement quelques éclats d'ardoises. Il est épais de près de 0,70 m et sur lui est installée directement l'allée contemporaine US **1003** de pavés de grès liés au ciment. À nouveau, en l'absence de mobilier archéologique, les hypothèses de datation ne reposent que sur les relations stratigraphiques et le contexte de l'étude historique. Il en ressort que les US **61** et 62 sont très probablement des couches antérieures aux dernières décennies du XVIII^e siècle, c'est-à-dire antérieures à l'aménagement des grandes portes sous arc clavé pour l'utilisation de la salle A2 comme espace de stockage puis gendarmerie.

Le mur US **1017** contre lequel est localisé le sondage est donc le mur-gouttereau intérieur de l'aile septentrionale du site. Il est en tout point similaire à la partie basse de l'US **1015**,

⁵⁸ Rappelons qu'au château du Louvre, le roi Charles V avait fait bâtir une grandiose tour d'escalier en vis ; celle que nous venons d'évoquer lui répondait peut-être, plus modestement, à moins que ce ne soit l'ancienne autre grande vis du site, disparue elle-aussi, et qui se trouvait près de la chapelle à l'angle opposé de la cour. D'une manière générale, un travail comparatif sur la conception morphologique et l'organisation spatiale du site serait très motivant.

c'est-à-dire bâti en blocs de calcaire de moyen appareil liés au mortier de chaux, désquamé en surface. Les parements sont si abîmés ici qu'il n'a pas été possible d'observer de marque d'outil. À l'inverse, signalons un détail intéressant qui, dans le cadre d'une campagne d'archéologie du bâti, pourrait permettre d'affiner le phasage par datation relative. Il s'agit de la présence, jusqu'à 0,20 m sous le niveau de circulation actuel, d'un appareil en faux-joint gravé dans le parement. On le localise facilement sur tout le rez-de-cour de l'élévation, mais le fait qu'il soit gravé plus bas que la couche de pavés actuelle témoigne de son ancienneté. Il est vraisemblablement antérieur au second tiers du XIX^e siècle car, à partir de cette période, tous les clichés anciens ainsi que les observations architecturales témoignent que l'altitude de la cour ne varie quasiment plus.

- Le sondage 7 (planches 16, 17, 18, 49)

Marqué une fois encore par une stratification relativement pauvre – cinq unités stratigraphiques en coupe, davantage en plan grâce aux maçonneries mises au jour – ce sondage ne nous renseigne presque pas sur les cours intérieures ou sur la phase de démantèlement du château, mais apporte des informations importantes sur sa structure. Il est localisé près du grand escalier du pavillon Gallé-Juillet.

Le relevé de la berme orientale indique que, sous l'escalier de la première moitié du XIX^e siècle US **1005**, une couche d'installation, US 73, épaisse de 0,45 m en moyenne, est réalisée avec des moellons et des fragments de blocs de calcaire remployés au milieu desquels se trouvent quelques fragments de terres cuites architecturales. Le scénario qui vient à l'esprit est que, profitant des démolitions ordonnées par la famille Juillet dans le contexte des grands travaux de cette période pour transformer le château en résidence bourgeoise, le maître d'œuvre a récupéré la masse ingrate de retaille des blocs médiévaux pour constituer un remblai de préparation. Les deux fines couches inférieures, US 71 et 72, sont vraisemblablement des indices d'une aire de travail localisée. Le seul tesson de céramique retrouvé dans la séquence, en l'occurrence dans l'US 73, est un fragment de lèvre de pot de cuisson médiéval (XIII^e ou XIV^e siècle) mais qui n'est évidemment pas un élément datant fiable ici.

Sous cette séquence, l'US 70, un épais remblai sableux, relativement homogène, avec fragments de terres cuites architecturales et d'ardoises. Le sondage s'arrêtait initialement à 1,30 m de profondeur, au cœur de cette couche. Le Service Régional d'Archéologie nous

ayant autorisé à procéder à plusieurs sondages profonds, et la situation technique et logistique le permettant, nous avons fait recreuser ici et découvert qu'autour de 29,40 m NGF, un remblai de calcaire épais d'une trentaine de centimètres recouvre un sol de chaux et plâtre assimilable à un sol de chantier, à un sol sommaire, ou à la couche d'installation d'un sol couvert de dalles ou de carreaux et dont nous n'avons aucun vestige. C'est pourtant un point intéressant, car, nous le verrons plus bas, nous sommes ici probablement à l'intérieur de l'aile occidentale du château, c'est-à-dire dans l'aile des appartements seigneuriaux. Au-dessous enfin, nous avons mis au jour un remblai sableux homogène gris-marron, présentant quelques rares cailloux de calcaire et quelques ossements animaux. Précisons que cette couche était sèche. Ayant creusé jusqu'à l'extension maximum de la flèche de la pelle mécanique, nous nous sommes arrêté à la cote 28,35 m NGF et nous étions encore au sein du remblai sableux. Par respect des règles de sécurité, nous n'avons pas pu réaliser d'autres enregistrements qu'une photographie et une mesure altimétrique depuis le haut de la berme.

La partie occidentale du sondage s'est limitée à la mise au jour, sous le remblai US 70, d'une très puissante maçonnerie d'élévation, orientée nord-ouest/sud-est, l'US **04**. Ici encore, elle est enfouie progressivement sous l'effet du rehaussement des niveaux de circulation après la phase de démantèlement du site amorcée à la fin du XVIII^e siècle. Malgré quelques irrégularités, le mur US **04** est harpé avec le mur US **1023**, et les deux sont donc strictement contemporains. Leur parement est de blocs de calcaire de moyen appareil liés au mortier de chaux. Les seules marques d'outil indiquent l'utilisation du marteau-taillant droit ce qui, avec l'absence de marque de pose et la nature de la mise-en-œuvre, tend à confirmer que nous avons ici une maçonnerie antérieure à la seconde moitié, voire au deuxième tiers, du XIII^e siècle. Conservé sur quatre à cinq assises, large de plus de 2,20 m (plus de 6,8 pieds royaux), l'US **04** est le mur-gouttereau ouest de l'aile occidentale, c'est-à-dire le mur de façade du château côté jardin.

Le mur US **1023** est très dénaturé en partie haute au-dessus de l'aire sondée : piquetage profond et reprises dont creusement d'une baie semi-circulaire aujourd'hui bouchée. Il pourrait être comparé au pan similaire à l'est de l'escalier US **1005**, mais celui-ci est couvert d'un treillage et de végétaux qui rendent difficiles l'analyse en l'état. Nous avons donc du mal à déterminer, sans observation plus détaillée, si la partie centrale du pan – celle qui est piquetée – est d'origine ou remaniée. D'autant que tout le reste du rez-de-cour a été reparablement au début du XIX^e siècle, au cours du même chantier que celui de la construction des étages de la maison Juillet. Notons que se présente ici un arc plein cintre incomplet qui n'est sûrement qu'un arc de décharge. Il ne peut pas être mis en relation avec la fenêtre US

1024, qui est insérée postérieurement et doit donc être un arc de décharge installé directement dans le mur mitoyen des ailes occidentale et septentrionale au XIII^e siècle, qui était peut-être aveugle à ce niveau.

Le mur US **04** est recoupé au sud par l'US 2, qui correspond au creusement d'un grand puits au XIX^e siècle, à travers la maçonnerie qui lui servira donc de conduit brut (à moins que les anciens parements n'aient été récupérés, ce qui est rare pour ce type de structure). Ce puits est condamné, vraisemblablement dans le courant du XX^e siècle, et comblé de l'US 3, un remblai sableux et pierreux relativement stérile. Le puits était également en communication avec l'US **05**, un aménagement maçonné qui semble correspondre à un canal de fortune, bâti grossièrement avec des matériaux en remploi – blocs de calcaire, carreaux de pavements, briques, tuiles – liés au plâtre.

Comme l'US 2, le canal US **05** recoupe donc le mur US **04**, mais ampute le seul aménagement que nous lui connaissons, à savoir une ouverture présentant une embrasure et un aménagement en gradin. Il ne s'agit pas d'un escalier mais plus probablement d'une ancienne fenêtre haute, large d'au moins deux mètres à l'aplomb du mur. Son interprétation reste cependant discutable car nous n'avons pas trouvé de comparaison typologique à un tel aménagement en gradin dans une ouverture, qui n'aurait de sens que dans une salle technique où l'on ne désire pas nécessairement s'approcher des baies, typiquement une cuisine par exemple.

- Le sondage 10 (planches 19, 20, 47)

Ce sondage d'1,40 m de profondeur, réalisé au pied de la façade extérieure du mur-pignon US **1011**, devait notamment répondre au sondage 14, réalisé en vis-à-vis, au pied de la façade intérieure du bâtiment. Deux regards ont réduit l'emprise prévue initialement et un réseau a été observé dans l'angle nord-est du sondage. Le terrain naturel n'a pas été aperçu. Un mur de refend, qui apparaît presque perpendiculaire à l'axe du mur-pignon sur le plan d'Androuet du Cerceau, n'a pas été observé directement. Cependant, la lecture de la partie basse des élévations montre des ruptures d'assises relativement alignées verticalement qui tendent à confirmer qu'il ait existé. Les reprises postérieures sont cependant tellement nombreuses et puissantes qu'elles ne facilitent pas la lecture.

La coupe que nous avons relevée, à partir de la berme sud du sondage, a révélé 17 US. Il s'agit essentiellement d'une séquence de sols et remblais liés à la circulation contemporaine,

installés sur un épais remblai à rapprocher du démantèlement du château à partir de la fin du XVIII^e siècle.

Dans le détail, sous le sol goudronné du parking US **1006** et sa couche d'installation US 174 (l'US 173, fine, est peut-être à rattacher à la même séquence), ont été mis au jour deux remblais superposés, le premier (US 172) de sable marron compact et relativement homogène et le second (US 108) de calcaire compact et homogène également. Ces deux remblais témoignent peut-être d'une phase de rehaussement volontaire des niveaux de circulation afin d'assainir cet espace ou de le faire concorder avec des espaces de circulation voisins. L'homogénéité des remblais laisse en tout cas penser qu'ils sont choisis et qu'il ne s'agit pas simplement de l'étalement opportuniste de remblais issus de travaux voisins par exemple. Une anse de céramique à pâte sableuse rouge, datable des XVI^e-XVII^e siècles, est un élément mobilier isolé et en position secondaire, qui ne permet pas la datation de ce contexte car il est totalement contraire à la stratigraphie (c'est un cas courant en contexte de remblais).

L'US 107, un remblai localisé hétérogène de terres cuites architecturales et d'ardoises est difficile à interpréter mais peut être à mettre en lien avec sa situation en pied de mur, comme une accumulation progressive de déchets de toiture dans ce secteur. Dans ce cas, cette US est à mettre en relation avec les pavés de grès et de calcaire sur lesquels elle s'appuie, eux-mêmes formant un aménagement de circulation US**106** en pente douce est/ouest, vers le mur-pignon. Il s'agit d'une ancienne place, située autour de 29,53 m NGF et installée sur les couches sableuses US 103, 104, 105, qui forment un ensemble hétérogène de remblais d'installation. Conjointement à l'édification de la place, un système de conduction d'eau sous forme de puissantes canalisations construites en grands blocs de calcaire, l'US **175**, a été aménagé. L'US 176 est le comblement qui témoigne de son abandon mais aucun élément de mobilier datant n'y a été découvert. La place et son système hydraulique est à situer dans la première moitié du XIX^e siècle, c'est-à-dire après les derniers travaux de démantèlement du château dans ce secteur (peut-être dès 1790-1810) et avant le dernier nivellement des circulations aux abords du château pour proposer des espaces horizontaux telles qu'on peut les observer sur les plus anciens clichés du troisième quart du XIX^e siècle.

La place et la canalisation sont installées sur un épais remblai (jusqu'à 0,65 m) de calcaire compact mais hétérogène, présentant des fragments de terres cuites architecturales : l'US 102. Un tel remblai est probablement issu de retaille de blocs ou d'un chantier de démolition. Il est en partie posé et en partie mêlé à un autre remblai qui doit lui être presque contemporain. Ce dernier, l'US 101, est aussi épais mais plus localisé, argileux, noirâtre, hétérogène, présentant des fragments d'ardoises, de terres cuites architecturales, des charbons

et des pavés de grès. Il donne l'impression d'un remblai faisant suite à un accident (incendie localisé ou effondrement ? Rappelons que cette partie est décrite « en ruine » sur le plan de 1764 déjà). Accident qui, avec l'US 102, nous fait penser qu'il s'agit de couches liées à la destruction de l'aile de façade dans ce secteur. Les relations stratigraphiques et les données altimétriques permettent d'avancer cette hypothèse mais l'absence de mobilier archéologique empêche de l'affirmer définitivement. Le sable jaune, à peine aperçu autour de 28,60 m NGF, n'est pas interprétable.

La base du mur-pignon US **1011**, est homogène dans la moitié sud, remaniée pour l'autre moitié. La part sud consiste en un ouvrage régulièrement assisé de blocs de calcaire de moyen appareil. Le parement de la plupart des blocs est abîmé, empêchant une lecture fine ; nous pouvons tout de même confirmer que les blocs sont réalisés au marteau-taillant droit. De minces indices de reprises (ruptures d'assises discrètes, irrégularité du parement pour les deux assises les plus basses au nord, qualité différentes des pierres) indiquent que le mur de refend qu'Androuet du Cerceau représente ici a été démonté tôt et relativement soigneusement jusqu'à sa base. Les trois-quarts de l'élévation supérieure du mur a été profondément remanié jusqu'à très récemment (on peut même y lire des inscriptions publicitaires peintes de la fin du XIX^e siècle ou du début du siècle suivant) mais mériterait une étude de détail.

En revanche, aucun indice dans ce sondage, sur la maçonnerie ou en stratigraphie, n'a permis d'identifier un sol ancien, même disparu. Pourtant, nous sommes théoriquement ici à l'intérieur de l'angle le plus densément structuré et aménagé du château, au moins dans son état du XIV^e siècle. De fait, nous ne pouvons pas déduire de niveau de circulation pour la période médiévale, ni même jusqu'au XVIII^e siècle.

Toujours est-il que, si l'on s'en tient aux plans anciens, nous sommes ici dans un espace intermédiaire, de forme trapèze irrégulière, entre l'aile nord, l'aile orientale et le logis d'angle nord. Il est difficile de comprendre la destination initiale de cet espace, qui semble surtout utile à distribuer les occupants qui, arrivant de la tour-escalier en vis dont nous parlions plus haut, souhaitent rejoindre la grande salle, les chambres et antichambres voisines. Malheureusement, les informations du sondage ne nous renseignent que sur les dernières phases du site, de son abandon à l'utilisation des abords en voirie, et n'ont pas permis de progresser sur la caractérisation de cet espace et des intérieurs dans ce secteur.

- Le sondage 11 (planches 21, 22, 51)

D'un faible intérêt stratigraphique, ce sondage, à situer à l'angle septentrional du site actuel, a pour autant révélé une puissante maçonnerie de fondation et l'amorce d'une élévation qui nous ont autorisé à augmenter son emprise. C'était l'un des objectifs que de confirmer la présence d'une tour à cet emplacement, que l'analyse monumentale sommaire révélait déjà. La présence d'une grande fosse de récupération des eaux pluviales, dans l'angle sud-ouest du sondage, a limité nos observations dans une zone pourtant essentielle, où notre structure se relie au mur-gouttereau extérieur de l'aile nord.

La coupe réalisée dans la berme orientale du sondage témoigne de la découverte dans ce secteur de neuf unités stratigraphiques. L'US **110** est la fondation surélevée de moellons de calcaire liés au mortier de chaux de très bonne qualité. Elle apparaît à 29,05 m NGF en moyenne. Sur elle reposait, à cet endroit mais aussi à plusieurs autres dans l'emprise du sondage, quelques blocs de calcaire probablement hérités de la phase de démantèlement et mêlés à une couche limoneuse. L'ensemble forme l'US 111 qui est recouverte par l'US 112, possible dernier vestige du remblai de démantèlement du château autour de l'épisode révolutionnaire, ou plus probablement dernier témoin de la phase de remblaiement pour le rehaussement des circulations dont nous parlions dans le point précédent. Au-dessus, l'US 113 est un remblai hétérogène compact et pierreux difficile à interpréter, peut-être lui-même à mettre en lien avec un remblaiement pour rehaussement de la zone. L'US 114 noire cendreuse et surtout très charbonneuse pourrait correspondre à un épisode d'incendie localisé, dont les élévations aux alentours ne témoignent pas ; l'US 115 est certainement à rattacher à la même séquence. Le mobilier archéologique que ces unités stratigraphiques et la précédente offrent ne permet pas de datation. Les US 116, 117 et 118 appartiennent à la séquence très contemporaine de construction du parking actuel.

L'intérêt de ce sondage est d'avoir découvert une tour que l'on supposait mais qui ne fonctionne pas comme le plan d'Androuet du Cerceau et ses continuateurs le laissaient présager. Encore une fois, la lecture du plan de 1764 (**planche 5**) témoigne bien mieux de ce que le château fut puisque cette tour, sur ce document, est bien représentée comme différente des six autres tours circulaires du château, particulièrement des deux autres tours de la même aile. Celle qui nous intéresse ici est d'un diamètre supérieure à celui de ses voisines ; il est quasiment égal au diamètre des tours de l'aile sud, soit autour de 8 m hors-œuvre (environ 24 pieds, soit 4 toises). Particularité, elle est détachée de l'enceinte du château, et ne présente

donc pas un profil hémicylindrique contrairement, une fois encore, aux deux autres tours de l'aile dont le centre concorde avec la ligne de parement externe du mur extérieur.

L'architecte de la Renaissance semble avoir proposé un relevé qui représente parfois certaines pièces au niveau du rez-de-cour (la chapelle Saint-Nicolas au sud par exemple, ou simplement l'entrée principale) et d'autres fois au niveau de l'étage. C'est le cas pour la grande salle par exemple, où l'on voit représentées les deux cheminées monumentales et la porte vers la salle occidentale alors que tout prouve que de tels aménagements n'ont jamais existé au rez-de-cour, dans la « salle des gardes » A2. Ce plan indique une tour d'escalier en vis à l'angle sud-ouest de la tour A8 que nous avons dégagé, là où elle se relie au mur-gouttereau de la façade nord. Nous ne l'avons pas découvert et c'est normal puisque une observation minutieuse de la perspective associée confirme qu'il s'agit d'une tourelle en encorbellement qui démarre au second niveau. La présence de la cuve à la jonction entre la tour et le mur-gouttereau est évidemment un élément gênant mais l'observation, très limitée, que nous avons pu faire de l'intérieur de la cuve a révélé une maçonnerie talutée très soignée, similaire à celle de la base du mur-gouttereau voisin. Dans la courte section aperçue, aucun arrachement ni aucune aménagement ne témoigne à cet emplacement d'une ancienne tour-escalier desservant la tour. Remarquons également que la seule assise conservée du parement intérieur occidental du couloir d'accès ne présente vraisemblablement pas de porte, ou d'autre aménagement d'ailleurs. Il est tout à fait cohérent d'imaginer un escalier permettant une communication directe entre les niveaux 2 et 3 de la tour qui, au vu de son diamètre, est peut-être résidentielle, sans nécessairement devoir utiliser les espaces voisins à destination publique ou semi-publique, notamment la grande salle de l'étage. Et comme l'aile nord est dominée d'un niveau par la tour, il fallait bien permettre à cette dernière de posséder sa distribution propre pour les parties hautes. La tour-d'escalier existe donc bel et bien mais, de par sa situation exposée, elle était en encorbellement à partir du deuxième niveau jusqu'au troisième. Le niveau 1 de la tour était donc autonome, en communication directe avec le niveau 1 de l'aile, c'est-à-dire la salle A2.

Concernant la maçonnerie d'élévation du mur-gouttereau voisin de notre sondage, l'US **1014**, tout concourt à démontrer qu'elle est le fruit d'une reconstruction ciblée à l'angle du bâtiment. Elle est constituée de blocs de moyen appareil de calcaire, parfois relativement longs, liés à la chaux même s'il faut noter que beaucoup de joints sont vides, d'où des désordres localisés. Quelques blocs présentent des marques de tâcherons ou des marques de pose (des éclairs, des sabliers, des croix, etc.) mais certains blocs semblent être des remplois retailés et nous ne parvenons pas, à cette étape de l'analyse, à en déduire un fonctionnement

de chantier. Cette reprise se harpe aux maçonneries voisines, qui sont les maçonneries médiévales (XIII^e siècle à l'ouest pour le mur-gouttereau, XIV^e siècle au sud-est pour le mur-pignon) elles-mêmes très remaniées. Le mur-gouttereau réaménagé se pose sur la fondation US **110** de la tour, ainsi que sur l'arase du début de son élévation, l'US **1012**. Signalons pour terminer que cette dernière US est une maçonnerie de très bonne qualité, similaire dans son principe à la fondation mais présentant des parements constitués de blocs de calcaire de moyen appareil dressés au marteau-taillant droit, et apparemment sans marque d'assise.

Une étude d'archéologie du bâti précise en lien avec la fouille et le dégagement de la tour et de ses abords permettrait très certainement de fixer un phasage précis et des datations relativement fines, dans un secteur qui nous paraît fondamental. Pour le moment, le scénario semble le suivant : la tour A8 est du XIII^e siècle ; quelques remaniements localisés dès le chantier royal du XIV^e siècle et jusqu'à la fin de l'Ancien Régime expliquent l'hétérogénéité du mur-gouttereau US **1014** dans ce secteur ; la démolition, probablement volontaire et organisée, de cette tour dès les dernières décennies du XVIII^e siècle explique le soin de l'arase des vestiges découverts et l'absence total de sol anciens.

- Synthèse à propos de la cour intérieure et des abords de l'aile nord

Ces six sondages soulèvent davantage de questions qu'ils n'en résolvent. Pourtant, malgré leur déconnection et la difficulté à mettre en relation des stratigraphies parfois distantes de seulement quelques mètres (par exemple pour les sondages 4 et 5), plusieurs éléments renseignent la cour intérieure du château et les abords immédiats de l'aile septentrionale où s'élevait initialement d'autres ailes ou corps de bâtiments. En substance :

- nulle part, la base des fondations n'a pu être aperçue de ce côté de l'aile dans le cadre de cette opération. C'était pourtant une demande de la maîtrise d'œuvre. Il aurait fallu pour cela ouvrir plus largement, en créant des paliers de sécurité, ce qui aurait été difficile à organiser dans un site recevant toujours, parallèlement à l'opération, des personnels et du public pour la mairie et pour le musée. D'autres contraintes techniques (réseaux et accès professionnels notamment) nous ont empêché de localiser ou de développer les sondages comme nous l'aurions souhaité, mais rappelons que l'essentiel du programme a été exécuté.

- l'essentiel des maçonneries observées sont médiévales et de très bonne qualité. Elles peuvent se distinguer en deux phases : la base d'une grande tour septentrionale dégagée dans le sondage 11 (US **110** et **1012**) d'une part et le mur US **04** mis au jour dans le sondage 7 de l'autre sont des éléments du XIII^e siècle (d'après les marques d'outils qui indiquent une prédominance encore du marteau-taillant droit, l'absence de marques d'assises, l'appareillage en moyen module, la nature de l'exécution, etc.) ; les maçonneries US **06** et US **08**, respectivement observées dans les sondages 4 et 5, sont du XIV^e siècle (d'après le parement en grand appareil, les marques d'assises, le recourt presque systématique au marteau-taillant bretté, etc.). Les découvertes impliquent de revenir sur plusieurs points essentiels. Tout d'abord, le plan d'Androuet du Cerceau, s'il n'est pas absolument mauvais, est à manipuler avec une extrême prudence. Deuxièmement, la proposition de Christian Corvisier d'une façade initiale au XIII^e siècle en retrait d'une dizaine de mètres par rapport à la façade du chantier de Charles V est crédible, particulièrement si l'on songe, dans le sondage 5, au sol US **7** et aux perturbations que sont l'US **51** d'abord et les ruptures de parement observées ici à la base du mur US **1015** ensuite. Simplement, plus qu'un front d'entrée, c'est-à-dire une courtine, il faut se figurer une aile d'entrée. Troisièmement, la plupart des maçonneries dégagées sont des élévations et non des fondations, c'est-à-dire la base des murs initiaux qui étaient dégagés au moins jusqu'au XVII^e siècle. En ce sens, elles mériteraient d'être comparées aux élévations subsistantes, et donc de mieux renseigner ces dernières par une véritable campagne d'archéologie du bâti.

- La plupart des remblais observés sont des remblais récents, de la fin de la période moderne ou du début de la période contemporaine (seconde moitié XVIII^e et première moitié XIX^e siècle). Nous l'avons écrit plus haut (cf. 2.1.2. Les données historiques), le site désintéresse progressivement ses propriétaires à partir de la fin du XVII^e siècle, et ceux-ci réfléchissent à en détourner la fonction première de résidence noble pour en faire un site davantage utilitaire (écurie, stockage, etc.). Dans ce contexte, l'abandon progressif des parties hautes semble débiter tôt, et c'est vraisemblablement l'aile orientale, celle construite par Charles V, qui en est le plus rapidement victime. Dès 1764, cette partie ainsi que les extrémités orientales des ailes nord et sud, sont décrites « en ruines ». Tout ceci explique que l'on assiste à une progressive accumulation de remblais au pied des maçonneries. Chacun étant difficile à dater précisément faute de mobilier archéologique, ils témoignent ensemble stratigraphiquement d'une longue séquence de plusieurs décennies au cours de laquelle des remblais s'accumulent, souvent volontairement dans le cadre de travaux. Ils sont parfois

nivelés et surmontés de sols mais il est difficile de savoir, à cette étape du travail, si les couches de mortier que nous observons sont de simples sols de chantier provisoires, des aires de travail ou des couches de préparation de sols mieux construits mais disparus car récupérés. Avant cette période d'abandon progressif, certains aménagements, notamment l'allée de pavés US **61** (sondage 6), indiquent des niveaux de circulation pérennes datant peut-être du XVII^e siècle mais déjà plus haut que ceux du Moyen Âge.

- Plusieurs niveaux de circulation, déduits des observations archéologiques exposées ci-dessus, sont à noter :

- Circulation médiévale

Sol US **07** du XIII^e siècle : 28,87 m NGF

Fondation de la tour US **110** du XIII^e siècle : 29,05 m NGF

Niveau de circulation de la fin du XIV^e siècle d'après l'US **51** (?) : 29,15 m NGF

- Circulation moderne

Allée de pavée US **61** du XVII^e siècle ou début du XVIII^e siècle (?) : 29,72 m NGF

Sols provisoires (de chantiers ?) de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle :

Sondage 4 : quatre sols entre 29,30 et 29,80 m NGF environ

Sondage 7 : un sol autour de 29,10 m NGF (aperçu grâce au sondage profond)

- Circulation contemporaine

Place pavées de grès US **106** du début du XIX^e siècle : 29,53 m NGF

Les discordances d'altitudes qui apparaissent peuvent être la résultante de couches globalement en pente douce depuis le centre de l'île vers les berges de l'Oise, d'où le fait de circulation plus haut dans la cour qu'au pignon ou au nord de l'aile. Cela peut également s'expliquer par des ruptures dans les circulations, par exemple entre la cour intérieure du château et les circulations extérieures, ou de part et d'autre du mur du XIX^e siècle US **75** (sondage 4) visible sur tous les clichés anciens.

2.3.2. Les sondages dans les salles A1 et A2

- Le sondage 1 (planches 23, 24, 46)

Celui-ci fait partie des trois anciens sondages que nous avons simplement nettoyés et relevés. Il est localisé dans la deuxième travée de la salle A2, dite « salle des gardes », dans l'embrasement d'une fenêtre située dans le mur-gouttereau nord de l'aile, US **1014**. Le sondage est donc de forme trapèze, d'1,65 m de haut et de 2,20 m de longue base. Le relevé de la seule berme non maçonnée, au sud, révèle une succession de cinq unités stratigraphiques horizontales et régulières.

La circulation actuelle, à 31,03 m NGF, se fait sur un sol de béton US **1001**. Il repose lui-même, ici, sur le remblai d'installation US 17. Au-dessous, l'US 16 est un remblai, probablement de démolition, sableux avec de très nombreux blocs et moellons de grès. La séquence antérieure des trois US 13, 14 et 15, est constituée de couches sableuses qui témoignent peut-être de phases de remblaiement successives, bien que l'US 15 puisse être également le vestige d'une couche d'installation d'un sol récupéré. Sous cette séquence, l'US 12, et dessous encore, l'US 11, ont été à peine aperçues à l'endroit où un bloc du parement interne du mur US **1010** avait été retiré. La première est à nouveau un remblai sableux difficile à interpréter, la seconde est un remblai de fragments de calcaire relativement homogène et compact qui pourrait être un remblai issu de retaille.

Le sondage s'arrête autour de 30,08 m NGF, sur l'arase du mur-bahut US 10 d'où a été retiré l'ancien appui. La maçonnerie du bahut semble solidaire de l'US **1014**, et homogène. Les tableaux ont malheureusement été bûchés et cimentés. Plus tard, sans qu'un indice typonomologique permette de proposer une datation, suite aux premiers remblaiements de la salle, ce qui était le premier bahut est devenu un sol, et l'on a bâti une nouvelle allège, l'US **1013**, en parpaings de calcaire probablement remployés et retaillés.

Le scénario qui se dégage à l'analyse de cette ouverture est que la grande fenêtre sommée d'un arc clavé surbaissé est construite, probablement au XVI^e siècle d'après la typologie, dans le mur médiéval du XIII^e siècle. Nous ne pouvons pas assurer qu'il ait même existé une fenêtre auparavant, et si ce fut le cas, elle devait être petite car elle n'a laissé strictement aucun indice. Androuet du Cerceau, au milieu du XVI^e siècle, présente sur sa vue cavalière une aile où il n'apparaît qu'un niveau de grandes baies grillagées, à l'étage. D'après lui, la façade extérieure, au rez-de-cour, présente en revanche une série de petits arcs clavés plein cintre qui semblent porter la partie haute de la façade. La disposition est curieuse.

Thierry Algrin, dans son étude, semble hésiter entre trois possibilités : structure de transition entre la base talutée et la partie de l'élévation strictement verticale d'une part, structure en balcon avec retrait de la façade de l'étage (ce qui est totalement irrecevable), et structure en balcon débordant portant la partie haute de la façade⁵⁹. Pour chacune des hypothèses, pour lesquelles l'architecte propose parfois des comparaisons et restitutions assez confuses, il oublie que les tours voisines (elles-mêmes talutées d'ailleurs) semblent parfaitement liées de fond au mur-gouttereau d'après le même dessin. Précisons qu'Androuet du Cerceau est coutumier d'approximations dès que l'on essaie de réfléchir dans le détail à ses vues cavalières⁶⁰. Le plan associé à la vue cavalière n'est pas beaucoup plus utile car, nous l'avons écrit plus haut, le relevé présente ici la grande salle du premier étage. Nous n'avons donc aucun autre renseignement sur les ouvertures de la salle A2 au XVI^e siècle, et moins encore avant.

- Le sondage 2 (planches 25, 26, 46)

Plus instructif que le précédent, le sondage 2 prend la même forme que le précédent mais plus large, à savoir un trapèze de 1,70 m de hauteur et de 2,95 m de largeur qui épouse l'embrasement d'une baie. Il est localisé dans la travée centrale de la salle A2. Cette fenêtre, elle-aussi probablement du XVII^e siècle, est la seule baie de la pièce sur ce mur qui est désaxée. Doit-on y voir l'indice d'une contrainte ? C'est peut-être davantage à lier à l'aménagement que l'on a découvert en nettoyant les trois décennies de poussières et remblais accumulés en fond de creusement.

La stratification présentée par le relevé de la berme sud reste simple. Sous le sol de béton US **1001**, une couche de remblai d'installation US 25 composée de blocs de calcaire essentiellement posés de champ. Au-dessous, l'US 24, un remblai sableux relativement hétérogène, lui-même disposé sur l'US 23, un remblai antérieur de fragments de calcaire, très homogène. L'un comme l'autre n'ont pas fourni de mobilier archéologique, mais le second est certainement à rattacher à une séquence de remblaiement volontaire à l'occasion d'un chantier de démolition ou de retaille voisin. Son altitude d'apparition, autour de 29,95 m NGF, nous fait le rapprocher de la couche de calcaire aperçue en fond de sondage 1.

⁵⁹ ALGRIN 2007, p. 77-79.

⁶⁰ Nous avons nous-même assisté à un débat autour du travail d'Androuet du Cerceau au cours d'un séminaire au CESCO où, par exemple, Jean-Louis Bernard (INRAP) témoignait de perspectives très déformées à propos du château de Coucy.

À cette même cote apparaît une structure plus inattendue. À savoir une sole de four, ou plus probablement de cheminée à foyer ouvert (US **22**). Elle est construite à partir de terres cuites architecturales posées et accolées verticalement, sans liant. Assez curieusement, la sole présente une interruption au centre d'environ un mètre, comblée d'argile compact et relativement homogène, correspondant certainement à un second état dû à une reprise ou une réparation. Nous n'avons pas jugé utile d'enregistrer ce second état indépendamment du premier, mais il est recouvert d'une fine couche de remblai très compact, l'US 187, qui est vraisemblablement le vestige d'un aménagement de cuisson lié à la seconde sole mais très dénaturé. Sous cette sole, le remblai de calcaire US 186 et la fine couche de charbon US 185 sont peut-être les témoins d'une reprise d'une sole disparue ou de la partie occidentale de la sole **22**. Le remblai US 21 est le dernier remblai de la stratification, très pierreux.

Il repose sur une autre sole, US **20**, ici encore constituée de tuiles (plus fines que celles de la sole précédente apparemment) placées de champs. Elle a vraisemblablement beaucoup fonctionné mais elle est en bon état. Elle se situe à environ 29,18 m NGF. Elle est encadrée de tuiles placées horizontalement qui formaient le cœur et une partie du contrecœur occidental de l'aménagement, indissociablement enregistrés en tant qu'US **177**. Leur liaison avec la maçonnerie semble relativement légère, ce qui fait penser que la structure de chauffe a peut-être été réalisée dans un second temps à cet emplacement.

L'analyse des tableaux de l'embrasure de la fenêtre est plus instructive que dans le sondage précédent. Les murs ne sont pas couverts de ciment mais tout de même piquetés, ce qui n'empêche de remarquer d'abord qu'ils ne sont pas parementés sur toute la longueur ; nous apercevons ainsi le blocage intérieur du mur. Ceci est la preuve que le mur semble avoir été ouvert ici dans un second temps, soit élargi à partir d'une ouverture antérieure qui n'a laissé aucun indice (cas que nous évoquions déjà pour le sondage 1), soit nouvellement percé. Le fait qu'il l'ait été plus profondément que l'espace nécessaire à l'installation du cœur de la cheminée laisse songeur, mais il n'est pas possible de déterminer, à cette étape, s'il s'agit d'un approfondissement tardif ou d'une cheminée qui se serait insérée dans une baie antérieure.

Plus curieux, les tableaux montrent deux aménagements assimilables à des niches grossièrement bouchées, peut-être des placards, les US **1020** et **1021**. Ils sont très modifiés et difficiles à interpréter, d'autant qu'aucune autre ouverture du site ne présente une disposition similaire. Par la relation d'adossement de l'US **177** sur le tableau sud du placard oriental US **1020**, il est évident que cet aménagement est antérieur à la cheminée installée ici et en aucun cas contemporain, à moins qu'il ne s'agisse pas de placards mais d'aménagements à mettre en lien avec l'utilisation de la cheminée elle-même (l'on pense notamment à des évacuations

latérales – disposition curieuse cependant car probablement techniquement déficiente – cela réglerait le problème de la localisation du conduit qui n'a laissé aucun indice aujourd'hui, et expliquerait peut-être les pathologies du parement du mur-gouttereau sur sa face extérieure de part et d'autre de cette baie).

La cote d'apparition de la première sole, 29,18 m NGF, fonctionne assez bien avec le niveau de circulation déterminé dans la tour voisine nord-ouest, à environ 29,10 m NGF. Ceci peut apparaître comme un indice faisant de la cheminée un aménagement probablement médiéval, en tout cas antérieur à l'abandon de la circulation au niveau du sol du XIII^e siècle. Dans des contextes intérieurs d'habitations où les sols sont dallés, planchés ou carrelés, les circulations varient peu, et le niveau constaté peut au moins avoir été stabilisé tant que le château, ou plus spécifiquement cette aile, est utilisé pour le logement et l'accueil des élites ou pour leur service, ce qui nous renvoie éventuellement jusqu'au XVII^e siècle. Cela reste à nuancer selon la fonction principale de cette pièce, nous y reviendrons.

Si des travaux de restauration sont envisagés sur la terrasse au niveau 2, une observation archéologique permettrait de confirmer ou non la présence d'un conduit de cheminée et surtout de déterminer s'il est aménagé d'origine ou dans un second temps.

Terminons avec le mur US **1038**, qui est un mur-bouchon utile à la fois à condamner la grande fenêtre classique et à former l'allège et l'encadrement de la petite fenêtre contemporaine installée là ultérieurement. C'est une maçonnerie de qualité moyenne, similaire à l'US **1013**.

- Le sondage 3 (planches 27, 28, 29, 46)

Il s'agit du sondage le plus stratifié de l'opération, ce qui ne le rend pas plus complexe pour autant. Il est le seul sondage intérieur réalisé sans connexion aux élévations médiévales. La succession est horizontale, un seul creusement, probablement du courant du XIX^e siècle, modifie légèrement une séquence de remblaiement progressif. Rappelons que ce sondage est également le plus profond, environ 1,80 m, ce qui est hors des cotes habituellement utilisées. Jugeant que les bermes étaient stables, nous ne l'avons que nettoyé afin d'en faire l'enregistrement. 19 US en composent le comblement initial.

Sous le sol béton US **1001**, un remblai d'installation US 68, similaire mais moins épais que les remblais d'installation du même sol décrits précédemment dans les sondages 1 et 2. Au-dessous, l'US 67 est un sol grossier et certainement temporaire de mortier et de ciment sur

lequel une fine couche de terre témoigne d'une circulation. Dessous, le bloc de calcaire est le dernier vestige d'une fondation peu profonde, l'US 66, d'un muret partiellement récupéré, ce dont témoignent les US 64 et 65. Le remblai US 29 est peut-être à situer dans la même séquence que cette phase de récupération. Dans le même ordre d'idée, l'US 28 appartient peut-être à cette séquence, mais comme couche d'installation sous forme de remblai pour y poser à la fois le muret faiblement fondé et probablement un ancien sol associé dont nous n'avons aucun élément conservé dans l'emprise du sondage.

Les US 27 et 39 témoignent d'un fond de fosse impossible à interpréter. Celle-ci fut creusée dans l'US 38, un remblai, peut-être pour l'installation d'un ancien sol. Il repose sur une couche de sable, US 37, elle-même recouvrant une couche de chaux blanche qui est probablement un ancien sol, relativement irrégulier. La cote est ici à 29,80 m NGF de moyenne.

Ce sol recouvre directement l'US 35, un remblai de calcaire blanc-jaune relativement homogène, lui-même installé sur l'US 34, un autre remblai de calcaire mêlé de mortier, gris. Les deux forment une séquence probablement liée à un chantier voisin et à une phase d'abandon du site et/ou de modification de fonction de la salle, avec un important rehaussement des circulations. Signalons dès maintenant que ce scénario est d'autant plus vraisemblable que cette séquence débute à une altitude d'environ 29,15 m NGF, c'est-à-dire environ celle de la circulation du XIII^e siècle, déduite d'après la situation de la base du pilier visible dans le même sondage, à laquelle s'adossait le sol vers 29,22 m NGF. Suivant la même idée, les remblais US 33 et 32 sont certainement issus respectivement du démontage du sol médiéval et du remaniement de l'ancienne couche d'installation de ce sol. Ainsi, sous ces deux remblais, l'US 31 est une couche argileuse relativement homogène, qui pourrait être mise en relation avec eux. L'hypothèse est qu'elle aurait été la couche d'installation du sol du XIII^e siècle, c'est-à-dire la couche perturbée en surface lors du démontage du sol et qui, remaniée, compose l'US 32.

Plus intéressant est la toute première US de la zone, sur laquelle le sondage ancien s'est arrêté. Il s'agit de l'US 30, un sol de chaux dont l'épaisseur semble varier mais que nous n'avons pas fouillé. Il apparaît à la cote moyenne de 28,93 m NGF. Il est horizontal, blanc, compact, homogène bien que pollué en surface par les remblais contemporains qui s'étaient accumulés dans le sondage ces trois ou quatre dernières décennies. Il nous semble fondamental car il est le plus ancien sol de la salle. Deux propositions donc : s'agit-il d'un sol constituant le dernier témoin, en l'état de la recherche, du château antérieur à l'actuel, c'est-à-dire antérieur à la première moitié du XIII^e siècle, donc du premier château ? Ou s'agit-il

plutôt d'un sol temporaire, peut-être même simplement d'une aire de travail, à mettre en lien avec le chantier de construction du présent château ? Seule une opération archéologique complémentaire, avec notamment la découverte de mobilier archéologique et l'observation de liens stratigraphiques directs avec les fondations de la bâtisse, permettra de se positionner fermement sur cet ensemble.

Ajoutons que les relations entre ce sol US **30** et le pilier étaient perturbées par un creusement, l'US 76, vraisemblablement contemporain et à mettre en lien avec la réalisation du sondage, qui visait à dégager la fondation carrée de la structure. Le comblement US 77 de ce creusement était le même que le remblai contemporain dégagé pour nettoyer le sondage. Pourtant, le long des bermes orientale et méridionale, il nous parut possible de constater que la couche de chaux US **30** s'accolait directement sur la base de fondation carrée du pilier. Ceci irait plutôt dans le sens d'un sol de chantier ou d'une aire de travail en lien avec l'édification du château actuel. La fenêtre d'observation était cependant étroite, dans un secteur perturbé, et il convient de rester prudent et d'espérer des observations complémentaires dans ce secteur.

Voisin de ce creusement, que nous qualifions de creusement « de visite » puisqu'il avait comme objectif vraisemblablement de dégager la fondation du pilier, un autre creusement, US 18, lui-aussi de visite, avait comme objectif de tester de façon très localisée la stratification restante. Il ne s'agit vraisemblablement pas du dégagement d'un ancien trou de poteau comme nous l'avions cru au départ, en tout cas rien ne l'indique clairement. Toujours est-il qu'aucune information archéologique n'est tirée de ce creusement, si ce n'est qu'à cet endroit, le sol de chaux US **30** est épais d'environ 5 cm. Le remblai sur lequel il repose, sableux et marron, n'a pas été enregistré, car la fenêtre de lecture était trop restreinte.

Terminons le commentaire de ce sondage en précisant que la berme nord confirme globalement les informations ci-dessus obtenues par l'analyse stratigraphique de la berme occidentale. Les deux autres bermes sont globalement identiques : sur une séquence de remblais à rapprocher de celle que nous décrivions à propos des US 32 à 35, se situent les fondations à ressaut des murs de refend. Il s'agit en l'occurrence ici des maçonneries US **1032** au sud et **1033** à l'est. Ces maçonneries, simples, sont érigées essentiellement en blocs de calcaire en remploi, liés au mortier de chaux. Elles sont, nous l'avons dit, des structures érigées dans le courant du XIX^e siècle.

- Le sondage 13 (planches 30, 31, 48)

Comme dit plus haut, la localisation de ce sondage a été choisie afin de permettre des observations complémentaires de celles réalisées dans le sondage 6. L'objectif était également de documenter, au moins à un endroit dans la « salle des gardes », la face intérieure du mur-gouttereau sud US **1017**. Le sondage s'est limité à 1 m de profondeur environ, notamment pour des raisons de difficultés à manœuvrer la pelle dans cet endroit sans impacter les maçonneries médiévales tout en assurant la gestion du remblai issu du creusement. Neuf unités stratigraphiques ont fait l'objet d'un enregistrement. La stratification est simple, avec une superposition horizontale.

Sous le sol de béton contemporain US **1001** et la couche de préparation à l'installation US 136, le remblai US 135 est lui-même un remblai appartenant à la mise en place du niveau de circulation actuel. Il est composé de sable où sont mêlés de nombreux blocs de calcaire et de grès, de nombreux fragments de terres cuites architecturales mais surtout des fragments d'un ancien revêtement de béton qui indique que cette séquence est contemporaine, en tout cas du courant du XIX^e siècle au plus tôt. Les deux éléments de mobilier céramique qui en sont issus le confirme (cf. étude céramique de Lauriane Mielle). Dessous, l'US **134** témoigne d'un ancien niveau de circulation car il s'agit d'une couche de dalles de calcaire et, pour certaines, de béton formant un sol et posées ponctuelles sur un lit de sable jaune relativement homogène. Pour la même raison, nous sommes tenté de penser que ce niveau de circulation n'est pas antérieur à la moitié du XIX^e siècle (le béton existait bien entendu, mais ne présentait pas l'aspect homogène et régulier de celui-ci). Sa cote est à 30,31 m NGF. Ce sol repose sur un remblai sableux, épais d'environ 0,20 m, gris, homogène, toujours sans mobilier archéologique : l'US 133. Les deux sont peut-être à mettre en lien, l'une étant la couche d'installation de l'autre.

Immédiatement sous l'US 133, l'US 132 est un remblai hétérogène sableux présentant des fragments de terres cuites architecturales artisanales et des fragments d'ardoises. Il repose sur l'US 131, un remblai de calcaire blanc-vert homogène. Ce dernier scelle l'US **130** sur laquelle nous avons stoppé le sondage. Il s'agit d'une couche de plâtre (et peut-être de chaux mêlées) posé sur un épais remblai de blocs de calcaire que nous n'avons pas testé ni enregistré. L'US **130** est un sol, fin, sommaire, peut-être temporaire, mais une très fine couche noirâtre observée ponctuellement dessus indique une courte phase de circulation et de piétinement. Nous sommes ici à 29,75 m NGF en moyenne.

L'intérêt de ce sondage tient davantage dans la découverte de l'embrasure d'une ouverture ancienne, porte ou plus probablement fenêtre. Un unique bloc de calcaire l'indique, l'US **182**, mais il est structurellement contemporain des blocs d'encadrement équarris qui forment les ruptures d'assises visibles dans le mur-gouttereau US **1017**. Ils sont antérieurs à l'installation de la porte charretière actuelle et confirment l'existence de cette ouverture, que nous cherchions. Elle est similaire à celles pratiquées, probablement à l'époque moderne nous l'avons écrit plus haut, dans le mur-gouttereau nord, US **1014**. Le bloc de calcaire est recouvert par l'US 133, mais la base de l'embrasure n'a pas été aperçue puisque toute la couche antérieure, de l'US 132 à 130, couvre l'allège et l'appui de la baie que seule l'opération future permettra d'étudier. Ceci étant, cette découverte permet de confirmer que les ouvertures de la « salle des gardes » réalisées à l'époque moderne homogénéisent le traitement des façades intérieures et extérieures. Ceci s'est fait par le percement de fenêtres structurellement identiques, sans que nous sachions, à ce stade, si elles sont aménagées à partir de baies antérieures ou non. L'objectif principal était, évidemment, d'améliorer au maximum la luminosité intérieure et de valoriser le rez-de-cour en l'adaptant aux modes architecturaux nouvelles : façades rythmées par de nombreuses ouvertures semblables et percées régulièrement. Toujours est-il que si ces baies sont du XVII^e siècle, comme la chronotypologie peut le laisser penser, cela signifie que l'on circule, au milieu de l'Ancien Régime, à des niveaux comparables à ceux du Moyen Âge.

Concluons ce sondage en précisant que nous avons également dégagé la base du mur de refend contemporain US **1030** et le début de sa fondation. Comme pour les murs US **1032** et **1033** décrits plus haut, il s'agit d'une structure de qualité moyenne, bâtie en moellons de calcaire. Une porte est située face à l'emprise du sondage, et nous en avons dégagé le seuil ancien de blocs de calcaire, enregistré en tant qu'US **183**. La porte est abandonnée et bouchée depuis plusieurs décennies et le mur-bouchon est également constitué de blocs de calcaire et de grès, ainsi que de quelques briques, en remploi.

- Le sondage 14 (planches 32, 33, 47)

Ce dernier sondage de la « salle des gardes » avait comme objectif de renseigner à la fois le mur-pignon oriental US **1011** en vis-à-vis du sondage 10 réalisé au pied extérieur du même mur et la stratigraphie dans la partie occidentale de la pièce. Une stratification simple de onze unités stratigraphiques a été mise au jour. Nous nous sommes autorisé, ici, un

sondage profond car nous avons l'espace nécessaire pour que la pelle mécanique puisse travailler convenablement, et les conditions de sécurité étaient réunies (bermes et maçonneries stables). Nous avons donc fait réaliser un palier de sécurité 0,90 m et atteint l'extension maximale de la mini-pelle mécanique, soit environ 1,90 m de profondeur. La cote ainsi atteinte en fond de fouille est à 28,54 m NGF et nous étions encore dans le remblai.

Depuis le haut, la berge septentrionale dont nous fournissons ici le relevé se caractérise d'abord par l'US **139**, un aménagement de maçonnerie qui sert vraisemblablement à la fois de bordure au sol de la pièce et de fondation élargie du mur de refend US **1036**. L'US 149 est son remblai d'installation sableux gris relativement homogène et sans mobilier. Dessous, l'US 148 est également un remblai, probablement à mettre en lien à une phase de travaux. Argilo-sableux, marron, compact et homogène, il est épais de près de 0,40 m. Il repose sur un sol ancien, de plâtre, très altéré mais qui pourrait correspondre à un niveau de chantier. Il est découvert à la cote 29,80 m NGF et enregistré en tant qu'US **147**.

Ce sol de travail repose sur les remblais US 146 à 143, tous relativement homogène, qui témoignent d'une ou plusieurs phase de travaux importants. Ensemble, ils forment une séquence épaisse de 0,90 m. Dessous, autour de 28,88 m NGF apparaît la couche argileuse marron US 142, épaisse d'environ 5 cm, qui repose sur une couche de calcaire grise-blanc relativement homogène US **141**. La première est-elle le dernier vestige d'une couche d'occupation, et la seconde d'un sol de chaux très altéré ? Cela nous semble tout à fait possible ; elles constituent alors le témoin d'un niveau de circulation très ancien, le seul à la même cote que celui observé dans le sondage 3, l'US **30**.

La stratification de ce secteur se termine avec l'US 140, un remblai sableux marron-gris caillouteux similaire.

La berge occidentale du sondage est en fait la maçonnerie US **1011**. Nous l'avons découverte parfaitement homogène, régulière, ce qui fait que les parements de ce côté du mur et de l'autre côté sont finalement très différents. Malheureusement, le contact avec le remblai et l'humidité, relative mais constante, a diminué les informations des parements. Nous avons tout de même remarqué une hauteur d'assise relativement constante, autour de 0,30 m par lit (11 pouces), le recours au marteau-taillant droit et au marteau-taillant bretté, mais aucune marque d'assise. Aucune saignée évidente ni aucune anomalie marquée n'a permis, d'après l'analyse du parement, de déterminer fermement le niveau de circulation du XIII^e siècle et/ou des périodes suivantes. Néanmoins, quelques petites différences dans l'usure de surface des parements et la conservation des joints peuvent laisser penser que le sol ancien (au moins celui du XIII^e siècle) se situait autour de 29 m NGF.

- Le sondage 15 (planches 34, 35, 52)

Ce sondage est le seul qui est réalisé dans la moitié occidentale du premier niveau du château médiéval, plus précisément dans la cinquième travée de ce que nous avons appelé la salle A1. Il est ainsi le seul à nous renseigner sur un espace intérieur médiéval hors de « la salle des gardes » A2.

Les résultats sont globalement similaires à ceux des sondages précédents, à savoir une superposition progressive et horizontale de sols et de remblais. L'intérêt principal de ce sondage, décidé tardivement durant l'opération en profitant de la volonté de la municipalité de retirer un ancien bac à charbon situé là, est de s'être intégré dans ce qui est la seule embrasure de fenêtre médiévale dans le mur-gouttereau nord. Douze unités stratigraphiques ont ainsi été enregistrées.

Sous le sol de béton US **1001** et les couches d'installation associées (US 157 et US 158), l'US 156 est un remblai de blocs et moellons de calcaire ainsi que de fragments de plâtre, de terres cuites architecturales et de goudron. Il est vraisemblablement lié à la reconstruction de sol après la Seconde Guerre Mondiale. Il repose sur l'US 155, une couche de remblai argilo-sableux gris foncé difficile à interpréter mais qui peut correspondre au remblai d'installation de l'ancien sol détruit. Dessous, l'US 154, épaisse de 0,40 m en moyenne, est également un remblai de blocs et moellons de calcaire mêlés de mortier sableux dégradé et de fragments de terres cuites architecturales artisanales. Il témoigne d'une phase de travaux, probablement de démolition, et recouvre l'US 153. Celle-ci est une couche grise-noire relativement meuble et hétérogène peut-être liée à l'utilisation de l'US **152**, une couche de 5 à 8 cm de calcaire et de chaux très compact. L'US **152** est un ancien sol, peut-être temporaire, de chantier par exemple, et l'US 153 est peut-être le témoin de la circulation. Cette courte séquence repose sur la première US de comblement du sondage, à savoir l'US 151, à nouveau un remblai de blocs et moellons de calcaire et de chaux dégradée épais de 0,35 m en moyenne. Les quatre dernières US évoquées sont également recoupées par une poche de fragments de terres cuites architecturales présentant de nombreux vides de comblement. Il s'agit de l'US 159, qui pourrait correspondre à la récupération par retrait d'un ancien réseau, probablement installé à l'époque où a été déposé le remblai US 154, malheureusement mal calé chronologiquement faute de mobilier.

L'autre intérêt de ce sondage a été de pouvoir analyser les vestiges d'une ancienne fenêtre à coussièges. Les coussièges eux-mêmes, enregistrés comme US **180**, étaient altérés par des destructions localisées mais aussi par quelques reprises plus soignées telle que le

démaigrissement du tableau oriental de l'embrasure (US 181). L'ensemble de l'embrasure et des coussièges est bâti en blocs de calcaire dressés au marteau-taillant droit, liés au mortier de chaux, et parfaitement contemporains des murs. Il est difficile de proposer une datation fine pour cet aménagement assez simple et en l'absence de la fenêtre associée dont la modénature aurait été plus fine et caractéristique ; toujours est-il qu'il est recevable de le positionner au XIII^e siècle. Le premier ressaut de maçonnerie, qui relie les deux bancs, n'est pas contemporain d'eux bien qu'il s'agisse d'une maçonnerie relativement soignée de blocs de calcaire liés à la chaux. Il témoigne vraisemblablement du réaménagement de la fenêtre du XIII^e siècle au cours du chantier de Charles V ; l'embrasure est alors diminuée en profondeur mais une partie des coussièges conservée, sans pouvoir assurer qu'ils profitent désormais d'une baie car celle-ci pourrait avoir été condamnée à cette période (ce qui correspondrait alors mieux à la vue cavalière d'Androuet du Cerceau). Deux autres maçonneries, US 1018 et US 1019, sont aménagées par la suite et témoignent que des fenêtres se sont succédées ici, la première étant désaxée par rapport à l'orientation générale du mur-gouttereau. C'est au final quatre, voire peut-être cinq états de fenêtres que nous découvrons se succéder dans ce secteur, sans que l'embrasure n'ait trop été réaménagée elle-même (hormis le percement de la niche US 1022). Ceci témoigne de l'usage continu de ce secteur du bâtiment, avec des réaménagements progressifs des ouvertures à mettre en parallèle avec l'augmentation des niveaux de circulation et des modifications de fonction. Le parti des maîtres d'œuvre est pourtant bien différent de celui suivi dans la salle A2 où les réaménagements des baies se sont accompagnés d'agrandissement des embrasures, effaçant l'essentiel des indices à propos des fenêtres initiales. Seule une fouille et une analyse de bâti permettrait une analyse fine des relations stratigraphique et des connections entre élévations et sous-sol afin de retracer la chronique des ouvertures de l'ensemble du mur-gouttereau, et leur destination, qui semble pour chacune bien spécifique⁶¹.

⁶¹ Signalons que l'on peut trouver, sur le mur-gouttereau extérieur de l'aile nord, des indices d'archères dans la partie occidentale, cette baie à coussiège, au moins trois structures de fenêtres différentes antérieures au XIX^e siècle, une porte existante, une - peut-être deux - autre(s) porte(s) ouvrant vers les jardins, et des indices d'arcs qui semblent être des arcs de décharge. Autant d'aménagements qui, en plus des reprises de parement, témoignent d'une façade au phasage complexe, qui peut-être dès l'origine marie éléments défensifs et résidentiels.

- Synthèse à propos des intérieurs de l'aile nord

Six sondages, trois réalisés et étudiés par nous-mêmes et trois plus anciens simplement nettoyés et relevés, permettent de nourrir le dossier sur plusieurs points :

- Les sols médiévaux, partout où ils auraient pu être observés (sondages 2, 3, 14 et 15), ont été détruits ou récupérés. Il nous est donc impossible de confirmer qu'il s'agissait de sols dallés, pavés ou même en terre. La question même des niveaux de circulation médiévaux est complexe. La fenêtre à coussiège du sondage 5 indique une circulation médiévale au XIII^e siècle autour de 29,70 m NGF dans la 5^e travée de l'espace A1, alors que la base du pilier observée dans le sondage 3 indique plutôt une circulation à la même époque autour de 29,25 m NGF au centre de la salle A2. Une différence notable de 0,45 m entre les deux espaces voisins et qui ne s'explique pas en l'état du dossier mais qui n'est pas rare dans un château médiéval. Il semble que l'on circulait au XIV^e siècle aux mêmes niveaux qu'au XIII^e siècle. Ajoutons que les niveaux de circulation du XIII^e siècle signalés dans la partie précédente d'après les observations faites dans les sondages extérieurs concordent très bien avec ceux déduits de l'étude des intérieurs.

- La fonction de la salle A2 reste discutable. En l'état de notre connaissance, cette grande salle n'est, à l'origine, équipée d'aucune cheminée, d'aucune latrine, d'aucun placard ou autre aménagement pratique ou de confort ; rien n'indique même l'emplacement primitif de l'accès ni qu'elle ait même présenté des fenêtres initialement, bien que cela soit largement imputable aux élargissements des baies à chaque période qui ont effacé les indices des ouvertures antérieures.

Quoi qu'il en soit, le décor des voûtes et des chapiteaux et culs-de-lampe a toujours interpellé en indiquant que cette salle devait être importante, bien que d'un rang inférieure à la grande salle de l'étage. Du coup, les auteurs qui nous ont précédés ont toujours du mal à qualifier cet espace, se limitant le plus souvent à l'emploi du terme très générique de « salle basse » et la comparant le plus souvent à la salle dite « des gens d'armes » du palais de la Cité à Paris, où l'historiographie la considère habituellement comme le réfectoire du personnel de la couronne. Il a également été proposé qu'il s'agisse d'un espace de transition entre la grande salle publique ou semi-publique de l'étage et la cour intérieure, mais l'absence de communication directe entre les deux nous empêche de croire en cette proposition

d'antichambre (d'autant qu'à partir du XIV^e siècle au moins, on peut accéder de la cour directement à la grande salle par l'escalier en vis).

Gardons à l'esprit, nous semble-t-il, que le château manque d'espaces techniques en l'état de connaissance du site ; nous ne savons rien des cuisines par exemple, ni même des espaces de stockage. Si les cuisines peuvent habituellement être facilement localisées d'après la présence de point de chauffe, d'accès à l'eau et de communication souvent directe avec la grande salle où est dressée la table lors des grandes réceptions, notre salle A2 ne semble pas y correspondre. En revanche, sur un site qui ne présente probablement pas de cave initialement, et malgré la présence d'une basse-cour au-devant du château dès l'origine, nous serions tentés d'imaginer qu'il y a dans le lieu de grands celliers nécessaires à stocker notamment les denrées les plus précieuses ou les plus immédiatement nécessaires. Si l'on songe aux celliers des châteaux de Coucy et Pierrefonds, du château et du prieuré Saint-Maurice de Senlis ou de l'abbaye du Moncel par exemple – pour se limiter à des comparaisons voisines – il n'est pas rare de découvrir des espaces de stockage très soignés et déjà remarquables du point de vue stylistique, indépendamment des espaces nobles supérieurs⁶². Des comparaisons avec les magnifiques caves urbaines de Senlis, Clermont ou Crépy-en-Valois témoignent également de nombreux cas de résidences élitaires, parfois même seigneuriales d'ailleurs, où les espaces de stockage étaient décorés et monumentalisés⁶³. Pour beaucoup, cela se justifie facilement car on y accueillait des clients, des partenaires, des fournisseurs. C'était un espace public, où le pouvoir, par le biais du commerce, pouvait se mettre en scène. Rien ne doit donc exclure cette double hypothèse de cellier domestique et d'entrepôt commercial en l'état de connaissance du dossier pour notre « salle des gardes », quand bien même elle peut paraître surprenante face à la tradition historiographique qui veut toujours faire de cette belle salle un espace résidentiel.

- L'archéologie de la salle sous l'Ancien Régime n'est pas disserte. L'on sait pourtant qu'elle est progressivement déclassée pour devenir peut-être une écurie dès le deuxième tiers du XVIII^e siècle puis un espace de stockage de céréales dans le troisième tiers avant d'être réaménagée pour les multiples fonctions techniques au XIX^e siècle. Elle dut être déjà réaménagée auparavant car les nombreuses couches de remblais témoignent vraisemblablement d'une séquence longue d'abandon et remaniements successifs.

⁶² Signalons d'ailleurs que le château de Boulogne-sur-Mer, dont le commanditaire est Philippe Hurepel, sire de Creil et potentiel maître d'ouvrage du site qui nous intéresse comme nous l'écrivions plus haut, semble être une comparaison tout aussi judicieuse.

⁶³ GARRIGOU GRANDCHAMP 2001, p.129 ; cet auteur défend cette position dans de nombreux autres travaux.

Malheureusement, l'absence de mobilier empêche de fixer la chronologie absolue et seule la stratigraphie permet un phasage basé sur des datations relatives. Signalons tout de même de nombreux sols de chaux et/ou de plâtre qui, comme à l'extérieur, peuvent aussi bien être des sols temporaires (de chantier par exemple) que durables, voire même n'être que des préparations de sol récupérés.

- Synthèse des cotes des circulations :

- US **1001** (béton contemporain) : en pente vers la cour intérieur et présentant un escalier en milieu de pièce, cote moyenne autour de 30,60 à 31 m NGF.
- US **15**, US **28**, et US **135** peut-être à grouper pour proposer une circulation dans la salle A2 autour de 30,30 m NGF, probablement contemporaine, entre le milieu du XIX^e et le milieu du XX^e siècle. L'US 28 témoigne peut-être de la récupération d'un sol qui serait à rapprocher de cette séquence.
- À la même période (stratigraphiquement), dans la salle A1, la circulation est peut-être plutôt à situer autour de 30,65 m NGF d'après l'US **155**.
- US **130** et US **147** permettent de proposer une circulation plus ancienne dans la salle A2, autour de 29,80 m NGF. La seconde sole de cheminée US **22** est-elle à rapprocher de cette séquence (avec une légère surélévation cohérente pour ce type d'aménagement) ? Peut-on proposer pour cette circulation une datation dans le courant du XVIII^e siècle ?
- À la même période, dans la salle A1, la circulation est peut-être autour de 30,25 m NGF d'après l'US **153**.

- Signalons deux éléments indépendants mais qui nourrissent deux points importants. Les sols irréguliers US **30** et US **141**, qui fonctionnent presque aux mêmes niveaux, autour de 28,90 m NGF, sont plus bas que la première circulation médiévale attestée par l'architecture. Sont-ils à considérer comme des sols plus anciens que le château du XIII^e siècle, et à rattacher aux vestiges du château antérieur dont nous ne savons rien (pas même sa localisation d'ailleurs) ? Ou sont-ce plutôt des sols de chantier à situer dans la chronique de la construction du présent château au XIII^e siècle ? Il faudra être précautionneux sur ce point pour la phase de travaux suivant, car ces vestiges de sols sont de première importance pour la genèse du lieu. L'autre élément est la cote de fonctionnement de la cheminée mise au jour dans le sondage 2, pour sa première sole US **20** : 29,18 m NGF. Elle témoigne du fait que, bien qu'elle soit stratigraphiquement postérieure à la construction médiévale du XIII^e et même

peut-être aux remaniements du XIV^e siècle, elle a fonctionné avec les niveaux de circulations médiévaux, ce qui permet de confirmer une certaine stabilité des sols aux XIII^e et XIV^e siècles, et peut-être même jusqu'au XVII^e siècle si l'on en juge à la profondeur des remaniements des embrasures des baies classiques.

2.3.3. Les espaces extérieurs : jardin et fossé

- Le sondage 8 (planches 37 et 38)

Ce sondage a consisté en une tranchée de 12,50 m de long, large de 2 m, débutant à l'angle nord-ouest du pavillon A3. Douze unités stratigraphiques ont été enregistrées à partir du relevé d'une section de la berme orientale, et deux autres à partir de la découverte en plan d'un réseau contemporain abandonné.

L'objectif était de documenter les abords du château pour lesquels nous avons peu d'informations concrètes. Théoriquement, dans ce secteur se termine le fossé qui longe l'aile nord et débute l'espace de jardin et de promenade qui se développe vers la pointe sud-est de l'île. Des documents iconographiques en notre possession, seul peut-être ceux d'Androuet du Cerceau sont instructifs et laissent penser notamment qu'un chemin de promenade existait et structurait l'espace ici, à moins qu'il s'agisse d'une rupture de pente. Les autres sont essentiellement des vues d'artistes où les abords sont exagérés pour magnifier la composition, ou des plans techniques qui ne renseignent pas les extérieurs. Le dessin de Joachim Duviert ne laisse presque rien apparaître des jardins.

La stratification est typique de celle d'une zone de jardin peu perturbée. Les US 84 à 89 témoignent de l'aménagement en surface d'espaces de circulation ou d'engazonnement. L'absence de mobilier archéologique empêche de proposer une datation fine, mais ces couches sont toutes contemporaines, probablement du XIX^e siècle. La poche de calcaire US 83 ne s'explique pas car elle est trop isolée, mais pourrait témoigner d'une phase de travaux localisée (un ancien état d'allées ?). L'US 82, située juste au-dessous de cette séquence, est la plus épaisse couche rencontrée dans ce sondage, à savoir environ 0,40 m. Il s'agit d'un limon sableux foncé meuble et homogène présentant des fragments d'ardoises, ce qui le place nécessairement après le XIII^e siècle. Les US 81 à 78 que l'on peut observer plus bas ensuite

sont toutes des limons sableux également, très proches dans leur composition, et malheureusement stériles. Aucune datation absolue n'est donc possible pour cette séquence.

Aucun élément dans la tranchée n'a permis d'obtenir d'information sur l'éventuel fossé, ni même sur le chemin (ou la rupture de pente) que représente Androuet du Cerceau et que nous pensions pouvoir observer. Plus surprenant encore, la relation des US avec les maçonneries US **1039** de la tour-pavillon A3 n'indiquent aucune tranchée de fondation, de travaux ou de visite, et toutes les couches observées dans la tranchée s'accolent au mur, ce qui confirme leur datation contemporaine, voire très contemporaine. Notons tout de même qu'une souche d'arbre assez forte et située à l'angle du pavillon a rendu la lecture moins évidente.

En l'absence d'archéologie du bâti sur cette élévation US **1039** mais d'après les premières observations que nous avons pu en faire, nous nous tiendrons à l'hypothèse qui fait de ce bâtiment un élément dont le gros-œuvre est du XIV^e siècle, ce qui signifierait que toutes les US observées dans cette tranchée sont donc postérieures à cette date.

- Le sondage 9 (planches 39, 40 et 41)

D'abord réalisé comme une tranchée longeant le mur-gouttereau extérieur US **1026** afin d'en renseigner le pied, nous avons, en cours d'opération et avec l'accord du Service Régional d'Archéologie, d'abord réalisé une autre tranchée en retour d'équerre, afin d'observer davantage le jardin, puis réalisé un sondage profond à l'angle ainsi créé. Quatorze unités stratigraphiques ont été enregistrées pour ce sondage, l'essentiel d'après les observations faites lors du relevé de la berme occidentale.

Sous la terre végétale US 99, en fait essentiellement constituée de terreau, se retrouve l'ancienne terre végétale US 98. Au sud, elle repose directement sur l'US 94. Au nord, elle repose sur l'US 97, un remblai argileux marron clair compact et hétérogène, présentant quelques fragments de terres cuites architecturales artisanales. Il est à rapprocher des US 95 et 96, à savoir respectivement une probable ancienne terre de surface de type terre végétale et le marqueur de la récupération d'une structure aménagée en brique et mortier. Nous interprétons cette séquence comme témoignant d'un ancien bassin, probablement de forme ovale, à fond plat, relativement simple et peu puissant. Le démontage de ce bassin s'est caractérisé par une récupération presque totale des matériaux. Un visiteur nous a montré un plan inédit sur calque du début du XX^e siècle sur lequel un bassin de forme barlongue est représenté à cet emplacement. Nous espérons pouvoir obtenir une copie de ce plan à l'avenir.

L'US 94 quant à elle est un limon sableux gris-marron, stérile mais hétérogène. Il scelle une fosse et recouvre l'US 93, un remblai sableux gris relativement homogène dans laquelle la fosse est creusée. Ici encore, la présence de fragments d'ardoises en plus de ceux de terres cuites architecturales, nous assure une datation postérieure au XIII^e siècle, sans pouvoir être plus précis faute de mobilier datant.

La fosse, creusement US 90 et comblement US 91, est difficile à interpréter. En plan, sa forme quadrangulaire à fond plat suggère une simple fosse mais, en coupe, elle présente une forme concave de silo avec un effondrement de paroi, à savoir l'US 92. Il s'agit de la seule structure en creux observée aux abords du château. Le mobilier céramique (quatre tessons de quatre individus) de grès du Beauvaisis et de production locale permet de proposer une datation courant XVII^e siècle, ce qui a le mérite de nous renseigner indirectement sur les niveaux de circulation à cette période.

Le sondage profond que nous avons réalisé là est instructif. Nous sommes descendu jusqu'à l'extension maximale du bras de la pelle mécanique, qui correspond d'ailleurs à l'apparition de l'eau, autour de la cote 26,80 m NGF. Pour raison de sécurité, nous ne sommes pas descendu en fond de sondage et nous avons effectué les observations depuis la berme. Deux US seulement ont été rencontrées, à savoir un remblai de calcaire US 167 relativement homogène et ne présentant pas de mobilier archéologique, et un remblai sableux gris-noir homogène très riche en mobilier, l'US 168. Malheureusement, un effondrement de berme en milieu de travail nous a contraint, dans le doute, à remonter tout l'enregistrement du mobilier dans l'US 97 qui correspondait à l'US la plus récente concernée par l'effondrement. En réalité, la quasi-totalité du mobilier présent dans ce lot, que l'étude céramologique situe comme production de la première moitié du XIV^e siècle, était donc issue de ce remblai profond US 168. L'ensemble céramique témoigne d'un niveau de vie élevé, révélateur de la qualité des occupants. Toujours est-il que ce remblai US 168 doit s'interpréter comme le comblement d'un fossé relativement puissant, dont la fondation du mur-gouttereau extérieur de l'aile nord, c'est-à-dire le mur-talus US **1009**, constitue l'escarpe. Nous n'avons pas pu observer la contrescarpe dans le cadre de ce sondage, et le fond n'a vraisemblablement pas été atteint et doit se situer sous le fil d'eau. La découverte de poches denses de mobilier peut s'expliquer de deux façons : soit le fossé est comblé tôt, dès le XIV^e siècle, et le mobilier date le comblement de son abandon (dans ce cas, le fossé que représente Androuet du Cerceau est imaginaire ou superficiel et nous n'en avons pas découvert d'indice) ; soit nous avons creusé jusqu'au fond de fossé, seul endroit où nous pouvons expliquer retrouver des éléments mobiliers anciens qui n'auraient pas été balayés par les curages ou les utilisations successives.

Concernant les maçonneries au voisinage du sondage, signalons que les murs US **1028** et **1026** ainsi que les mur-talus **1009** et **1041** sont similaires, à savoir des maçonneries de blocs de calcaire de moyen appareil soigneusement dressés et assisés, liés au joint gras de mortier de chaux. Ponctuellement, nous avons observé des lambeaux de mortier de tuileau rougeâtre sans qu'il soit possible de préciser s'il s'agit d'anciens joints de parements ou de réparations opportunistes. Plusieurs indices nous font penser que la tour A4 n'est peut-être pas tout à fait contemporaine de l'aile. En effet, les assises ne correspondent pas, les talus ne sont pas traités identiquement, les deux maçonneries ne sont pas harpées, etc. Mais les reprises en élévations sont tellement nombreuses et la mise en œuvre globale si proche techniquement qu'il est tentant d'imaginer que les deux édifices soient tout de même élevés au cours du même chantier. Seule une étude de bâti ciblée permettra une analyse fine et définitive de ce point.

Terminons en rappelant qu'à 26,80 m NGF, nous n'étions toujours pas à la base de la fondation de l'aile. Si, comme le souhaite la maîtrise d'œuvre, la base des fondations doit être observée pour être documentée, il faudra réfléchir à des moyens spécifiques pour le drainage et l'isolement de la fouille.

- Le sondage 12 (planches 42 et 43)

Ce sondage, réalisé au pied de la tour A5, ne fut pas très concluant. Il nous a tout de même permis d'observer la fondation talutée de la tour du XIII^e siècle dont les parties basses sont les mieux conservées de cette aile. Neuf unités stratigraphiques ont été enregistrées dans ce secteur.

Sous le goudron dénaturé contemporain US **127**, l'US 126 est un épais remblai de calcaire qui se comprend comme un remblai d'installation pour le parking. Au-dessous, le remblai US 125 appartient peut-être à la même séquence, ou à une séquence similaire antérieure et décapée. Toutes ces couches sont évidemment très contemporaines. Plus bas, l'épais remblai US 124 (jusqu'à 0,35 m) de sable, cailloux et pierres est encore très probablement contemporain au vu du verre et du fer qui y a été observé. Ajoutons que six éléments de mobiliers ont été ici ramassés et leur datation s'étend du XVII^e siècle (grès fin du Beauvaisis) au XIX^e siècle (faïence fine de Creil), ce qui ne permet pas d'affiner sa datation. L'US 124 recouvre l'US 123, une couche sableuse grise-noire d'environ 0,20 m d'épaisseur, homogène, organique et charbonneuse, que nous interprétons comme une ancienne terre

végétale qui témoigne ainsi d'une ancienne circulation à ce niveau, à la cote 29,05 m NGF environ. Les trois US successives antérieures (US 122, 121, 120) sont trois remblais différents, peu informatifs et non datés, bien que les quelques fragments de terres cuites architecturales, de moellons de calcaire, d'ardoises indiquent vraisemblablement qu'ils sont à rapprocher des nombreuses phases de travaux de la seconde moitié de l'Ancien Régime.

Toute la séquence repose sur la base talutée de la tour A5, à savoir l'US **1010**, similaire en tout point aux deux bases talutées déjà décrite dans le sondage précédent. Ajoutons tout de même que nous avons pu apercevoir ici le recours au marteau-taillant bretté pour dresser les faces des blocs. Le parement est abîmé sur deux à trois assises à partir du niveau de circulation actuel, puis il est parfaitement conservé, avec des arrêtes peu émoussées et des joints relativement propres. Il est tentant de proposer que les blocs de parement altérés correspondent à ceux qui furent dégagés, au moins un temps, mais il nous paraît autant possible qu'ils aient en fait souffert de gel de profondeur alors qu'ils étaient enfouis et gorgés d'eau. Malheureusement, en l'état, aucun indice ne permet de déceler l'ancien fil d'eau du fossé qui devait être humide, ni même de déceler d'anciens niveaux de circulation.

- Le sondage 16 (planche 10)

Ce dernier sondage, en milieu de jardin, a été décidé indépendamment des besoins immédiats du programme de restauration, en accord avec le Service Régional d'Archéologie. L'objectif était de documenter une partie des jardins et de comparer les stratifications des zones d'abords voisines des élévations et celles plus en retrait. La localisation de ce sondage a été déterminée en fonction des contraintes (allées, arbres, réseaux, etc.) mais aussi afin d'être le plus près possible du jardin clos renaissant qu'Androuet du Cerceau représente en plan. Huit unités stratigraphiques ont été observées et enregistrées ; les résultats sont décevants. Nous regrettons d'avoir omis de réaliser ici un sondage profond qui nous aurait permis de renseigner davantage le secteur.

Sous la terre végétale actuelle US 169, une autre terre végétale plus ancienne, US 166. Dessous, l'US 165 est un limon sableux homogène et compact, stérile, très similaire à ceux rencontrés dans les sondages précédents. Elle repose sur l'US 164, plus argileuse et moins foncée. Ces deux couches, malgré l'absence de mobilier archéologique datant, sont stratigraphiquement datables de la seconde moitié du XIX^e siècle ou du début du XX^e siècle. Ceci car elles scellent deux grandes fosses tessonières dont les comblements, US 161 et 163,

attestent une datation courant XIX^e siècle. Comme le suggère l'étude de Lauriane Mielle, les fragments de céramiques sont variés mais l'essentiel témoigne de faïence fine à pâte blanche produite dans des ateliers voisins, dont des fragments de biscuits. Selon toute vraisemblance, il s'agit des rejets de la manufacture dirigée par Bagnall au début du XIX^e siècle. Les ratés de cuisson étaient rejetés dans le secteur du jardin, qui devait alors servir d'espace dépotoir, avant sa réorganisation en jardin d'agrément à une date indéterminée, mais très probablement après 1839 (cf. 2.1.2. Les données historiques).

- Synthèse à propos des abords et des jardins

Les quatre sondages ont été peu instructifs sur les périodes anciennes. Le scénario qui se dégage de l'analyse stratigraphique et du mobilier mis au jour est assez simple : un fossé existe dès le XIII^e siècle et commence peut-être à être abandonné dès la fin du même siècle puisque le mobilier suggère un comblement du début du XIV^e siècle ; malgré son remblaiement progressif, volontaire ou non, il doit toujours être au moins superficiel pour qu'Androuet du Cerceau décide de le représenter au XVI^e siècle, et l'artiste l'a peut-être alors exagéré ; les jardins sont déjà relativement haut au XVII^e siècle (autour de 29 m NGF), comme le suggère la fosse ou le silo US 90 qui assure qu'il n'y a plus de fossé à cette date ; au début du XIX^e siècle, l'espace de jardin est utilisé comme tessonnière, peut-être de façon opportuniste et occasionnelle ; il (re)devient, dans la seconde moitié du même siècle, un jardin d'agrément avec allées et bassins, et l'on circule alors environ à 29,50 m NGF.

Ajoutons tout de même quelques remarques :

- Malgré la proximité de l'Oise, il a bien existé un fossé en eau au pied du mur-gouttereau extérieur de l'aile nord, et dont le mur-talus US **1009** est un tronçon de l'escarpe ; nous ne savons rien de la contrescarpe, pas davantage de sa profondeur qui est vraisemblablement au moins inférieure à 26,50 m NGF au XIII^e siècle.

- Nous ne savons rien du substrat (le « sol géologique ») qui n'a été aperçu nulle part dans le cadre de l'opération, pas même dans cette zone de jardin plus basse que la cour et que nous aurions pu croire moins remaniée qu'elle.

- Les terres que nous avons observées ne présentent pas d'effet rouge-brun ou de lignes argileuses bleues hydromorphes qui témoigneraient de stagnation d'eau ou d'inondation répétées. Il semble que, contrairement à ce qui s'est souvent écrit et dit, la zone des jardins du château de Creil n'ait pas été plus souvent qu'ailleurs victime d'inondations lors des épisodes de crues de l'Oise. Rappelons que l'eau n'est apparue, en fond de sondage profond, qu'environ 2,80 m sous le niveau de circulation actuel. Ajoutons par ailleurs que l'Oise était plus basse au Moyen Âge ou sous l'Ancien Régime que depuis la canalisation progressive à partir du XIX^e siècle. Malgré sa situation d'insularité, le château n'était donc pas véritablement construit en zone inondable, et les désordres d'humidité dont il témoigne aujourd'hui ne sont pas directement liés à la rivière mais bien plutôt, nous l'avons dit, aux dalles de béton et aux allées de pavés cimentées. Terminons en précisant que les parties basses des mur-talus, qui étaient pourtant directement exposées plusieurs décennies voire plusieurs siècles à l'eau du fossé, aux crues de l'Oise et aux intempéries, sont très bien conservées ; les joints sont pleins, les parements presque intacts, les arêtes vives. Les parties abimées semblent plutôt correspondre à celles en contact avec les remblais et les niveaux de circulations contemporains.

- Les allées cimentées qui existent encore dans cet espace de jardin ont un temps au moins fonctionné avec le bassin démonté découvert près du mur de façade de l'aile nord. En effet, les allées sont aujourd'hui encaissées dans les pelouses, et tendent à être recouvertes par les recharges de sol en terreau. Ceci implique que d'autres aménagements contemporains liés aux jardins peuvent être mis au jour à moins de 0,30 m de profondeur, au niveau de la cote moyenne des allées ou à peine dessous.

- Le mobilier céramique découvert, à défaut d'être exceptionnel, intéresse les deux grandes phases de l'histoire du site : le lot du début du XIV^e siècle qui peut être mis en regard de l'occupation seigneuriale et royale médiévale ; celui du XIX^e siècle qui fait écho à la production de faïence fine de Creil.

2.4. CONCLUSION

Le diagnostic archéologique a permis de mettre au jour près de 190 unités stratigraphiques de sous-sols, réparties en 16 sondages d'emprise et de profondeur inégales. Une bonne part des découvertes, principalement en lien avec les constructions (maçonneries, sols, sols de chantier), témoigne du château médiéval des sires de Clermont érigé dans la première moitié du XIII^e siècle et de ses remaniements royaux dans le troisième tiers du XIV^e siècle. Une autre part des éléments mis au jour, principalement les remblais qui constituent les deux tiers de la stratification, renseignent la lente dissolution du château puis de sa soudaine destruction, entre le deuxième quart du XVIII^e et le second tiers du siècle suivant.

Il est à noter que le premier château de Creil, celui qui existe probablement dès le XI^e siècle au moins, n'est toujours pas renseigné directement (à part peut-être par les indices fugaces des sols US **30** et **141**). Par ailleurs, si les phases de construction ou de modification ont été partiellement renseignées, il est difficile de documenter l'occupation du site elle-même, du fait principalement de l'absence de mobilier. Si bien par exemple, qu'entre le début du XV^e siècle et le début du XVIII^e siècle, seule l'étude documentaire nous confirme que le château est habité car il paraît bien peu occupé du point de vue de l'archéologue.

La « salle des gardes » (espace A2) reste difficile à interpréter en l'état du dossier : espace de service, lieu de stockage ou salle du personnel ? Toujours est-il que son architecture est remarquable et que les cinq sondages archéologiques qui la concernent ont permis, certes, de situer les plus anciens sols autour de 29,25 m NGF, mais ont peu renseigné son fonctionnement et son organisation spatiale. Le sixième sondage intérieur, situé dans ce qui est surnommé aujourd'hui maladroitement la « salle du parement » (espace A1t5), a quant à lui permis de témoigner qu'au moins une fenêtre à coussièges existait au rez-de-chaussée côté jardin. Pourtant, plus à l'ouest, à travers le même mur, on peut repérer au moins deux fentes de tir, alors qu'à l'est plus aucun indice ne témoigne de l'organisation de la façade médiévale et l'on peut se demander si elle n'était pas tout simplement aveugle. Ce qui peut apparaître comme des incohérences de programme architecturale, ou comme des curiosités, en dit long sur la difficulté d'analyser convenablement dans le cadre d'une opération de diagnostic un ensemble très modifié et peu documenté en amont en l'absence d'une véritable étude historique. Par ailleurs, l'analyse détaillée de la bâtisse dans le cadre d'une campagne d'archéologie du bâti intégrant toutes les parties de l'édifice, y compris celles détachées du projet de restauration de l'aile nord (l'on songe notamment aux espaces B1 et B2 au sud-ouest, mais aussi aux rares éléments que nous avons pu observer dans le vide sanitaire de la

mairie actuelle ou aux abords immédiats du site), permettrait assurément de proposer une relecture de l'édifice. Toujours est-il que les premières remarques que nous avons pu formuler dans ce sens indiquent un édifice aux enjeux scientifiques et culturels majeurs pour notre territoire. Pour le dire simplement, du strict point de vue architectural ou archéologique, le site de Creil n'a rien à envier aux châteaux royaux ou princiers voisins, de Senlis, Pierrefonds, La Ferté-Milon, Coucy, Beauvais ou Crépy-en-Valois, pour lesquels des recherches plus complètes ont été menées, y compris récemment, et ont considérablement renouvelé le regard qu'on y portait.

Cette opération a également été l'occasion de refaire un point sur la lecture monumentale du site. Il apparaît que sur une structure du XIII^e siècle dont l'essentiel des élévations médiévales actuelles témoignent, les modifications ordonnées par le roi de France Charles V ont essentiellement concerné les parties hautes et la façade d'entrée que seule l'archéologie pourra documenter. Une large part de cela n'intéresse pas directement le projet de restauration actuel, bien que la compréhension fine de la grande salle du premier étage soit un objectif, et qu'elle ne peut donc plus être considérée comme un ensemble cohérent de la fin du XIV^e siècle. Dès que l'on s'intéresse aux détails, le site donne encore l'impression d'être architecturalement mal connu. S'il a effectivement une vraie place dans l'histoire de l'architecture en se situant dans une période d'évolution majeure et soudaine de la conception même du château-palais des très grands princes à la fin du XIV^e siècle, le château est également intéressant pour illustrer les formules d'adaptation habiles et originales qui semblent avoir été essayées à plusieurs périodes. Il illustre également le progressif désintérêt des grands princes des XVII^e-XVIII^e siècles pour des édifices médiévaux qui, pourtant, en leur temps et encore en pleine Renaissance, étaient considérés comme les « plus beaux bastiments de France ».

2.5. BIBLIOGRAPHIE

Travaux

ALGRIN 2007 : Thierry Algrin, *Oise. Creil. Ancien château de Charles V. Restauration et aménagement de la salle des gardes. Étude préalable*, 2007.

BOURSIER 1883 : Auguste Boursier, *Histoire de la ville et châtellenie de Creil (Oise) : topographie, domaine, institutions civiles et religieuses, chapitre de Saint-Évremond*, Paris, Dumerchez-Naoum, 1883 (réed. 1983).

BRUNELLE 2014 : Vincent Brunelle, « Oise. Creil. Ancien château Charles V. Travaux d'assainissement de l'ancien château », *diagnostic*, 2014.

BRUNELLE 2015 : Vincent Brunelle, « Oise. Creil. Ancien château Charles V. Travaux d'assainissement de l'ancien château », *Étude d'avant-projet sommaire*, 2015.

BRUNELLE 2017 : Vincent Brunelle, « Oise. Creil. Ancien château Charles V. Travaux d'assainissement de l'ancien château », *Étude d'avant-projet définitif*, 2017.

CARLIER 1764 : Claude Carlier, *Histoire du duché de Valois, ornée de cartes et de gravures, contenant ce qui est arrivé dans ce pays depuis le temps des Gaulois, et depuis l'origine de la monarchie française, jusqu'en l'année 1703*, tome troisième, Paris-Compiègne, Guillyn-Louis Bertrand, 1764.

CARTE GÉOLOGIQUE 1969 : Bureau de Recherches Géologiques et Minières, *Carte géologique de la France au 1/50000, XXIII-12 Creil*, notice par Cl. Cavelier, Nancy, Berger-Levrault, 1969.

CONTAMINE 1977 : Philippe Contamine, « Une interpolation de la « Chronique Martinienne » : le « Brevis Tractatus » d'Étienne de Conty, official de Corbie (+1413) » dans *L'historiographie en Occident du Ve au XVe siècle, Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 8^e congrès, Tours, 1977, p. 367-386.

CORVISIER 2001 : Christian Corvisier, « Les demeures seigneuriales fortifiées de l'âge gothique en pays d'Oise » dans *L'art gothique dans l'Oise et ses environs (XII^e-XIV^e siècle). Architecture civile et religieuse, peinture murale, sculpture et arts précieux, etc.*, Colloque organisé à Beauvais les 10 et 11 octobre 1998, Beauvais, GEMOB, 2001, p. 102-123.

DESACHY 2008 : Bruno Desachy, *De la formalisation du traitement des données stratigraphiques en archéologie de terrain*, thèse de doctorat de l'Université de Paris I, Paris, 2008, 2 vol.

DOPERÉ 2018 : Frans Doperé, *Dater les édifices du Moyen Âge par la pierre taillée*, Bruxelles, Safran, 2018.

DUBLANGE 1973 : Robert Dublange, « Historique du château détruit de Creil » dans *Note à l'attention de Monsieur le Maire de Creil*, le 27 juin 1973.

FAUCHERRE 1990 : Nicolas Faucherre (dir.), *Sous les pavés, la Bastille : archéologie d'un mythe révolutionnaire*, catalogue d'exposition présentée du 12 octobre 1989 au 7 janvier 1990 à l'Hôtel de Sully, Paris, CNMHS, 1990.

GARRIGOU GRANDCHAMP 2001 : Pierre Garrigou Grandchamp, « L'architecture domestique dans les pays de l'Oise aux XIII^e et XIV^e siècles » dans *L'art gothique dans l'Oise et ses environs (XII^e-XIV^e siècle). Architecture civile et religieuse, peinture murale, sculpture et arts précieux, etc.*, Colloque international organisé à Beauvais les 10 et 11 octobre 1998, Beauvais, GEMOB, 2001, p. 126-156.

GRAVES 1843 : Louis Graves, *Précis statistique sur le canton de Creil, arrondissement de Senlis (Oise)*, Beauvais, Achille Desjardins, 1828, p. 263-25.

KALT 2013a : Marion Kalt, « Histoire du château fort de Creil » dans *Projet d'établissement – château de Creil. 2013-2017*, 2013, p. 4-5.

KALT 2013b : Marion Kalt, « Description architecturale de la partie nord-est du château » dans *Projet d'établissement – château de Creil. 2013-2017*, 2013, p. 6-8.

LAMBERT 1982 : Émile Lambert, *Dictionnaire topographique du département de l'Oise*, Amiens, Musée de Picardie, coll. de la société de linguistique picarde, tome XXIII, 1982.

LEFEVRE-PONTALIS 1904 : Eugène Lefèvre-Pontalis, « Saint-Évremond de Creil. Notice nécrologique » dans *Bulletin monumental*, vol. 68, 1904, p. 160-182.

LEMIRE 2008 : Delphine Lemire, « Les outils de taille de la pierre aux XII^e et XIII^e siècles en Picardie : état de la question et perspective », Arnaud Timbert (dir.), *L'architecture en objets : les dépôts lapidaires de Picardie, Actes de la journée d'études à Amiens, le 22 septembre 2006, Histoire Médiévale et Archéologie n° 21*, C.A.H.M.E.R., 2008, p. 100-110.

LE PAYEN DE FLACOURT 1852 : Le Payen de Flacourt, « Notice historique sur la ville et le château de Creil (Oise) », *Revue Archéologique*, 9^e année, n° 1, 1852, pp. 54-57.

MATHON 1859 : M. Mathon, « Notice historique sur la ville de Creil et sur son ancien château » dans *Mémoires de la Société Académique d'Archéologie, Sciences et Arts du Département de l'Oise*, t. 4, 1859, p. 590-682.

MESQUI 1988 : Jean Mesqui, *Île-de-France gothique. 2. Les demeures seigneuriales*, Paris, Picard, 1988.

MESQUI 1991-1993 : Jean Mesqui, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, Paris, Picard, 1991-1993, 2 vol.

MUSSAT 1986 : André Mussat, « Tradition militaire et plaisance dans la seconde moitié du XV^e siècle » dans Jean-Pierre Babelon (dir.), *Le château en France*, Paris, Berger-Levrault, 1986, p. 121-132.

PAUWELS 2006 : Yves Pauwels, notice détaillée « Les plus excellents bastiments de France », 2006, <http://architectura.cesr.univ-tours.fr/>, notice consultée le 11/05/2019.

ROBLIN 1978 : Michel Roblin, *Le terroir de l'Oise aux époques gallo-romaine et franque. Peuplement, défrichement, environnement*, Paris, Picard, 1978.

THOMSON 1988 : Thomson David (ed.), *J. Androuet du Cerceau. Les plus excellents bastiments de France...*, Paris, Sand & Conti, 1988.

VERMAND 2016 : Dominique Vermand, « Creil, collégiale Saint-Évremond », www.eglisesdeloise.com, MAJ 2016, notice consultée le 20/04/2019.

VIOLLET-LE-DUC 1854-1868 : Eugène Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, B. Bance, 1854-1868.

WOILLEZ 1849 : Eugène Woillez, *Archéologie des monuments de l'Ancien Beauvoisis pendant la métamorphose romane*, Paris, 1839-1849, p. 36-45

WOIMANT 1995 : Georges-Pierre Woimant, *Carte archéologique de la Gaule. L'Oise. 60*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, sous-direction de l'Archéologie, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, 1995.

3. ÉTUDE CÉRAMOLOGIQUE

Étude du mobilier céramique

MIELLE Lauriane, Service Archéologique Municipal de Beauvais

L'opération réalisée sur le site du château de Creil a livré un ensemble de 170 tessons céramique appartenant à 41 individus minimum, pour un poids équivalent à 3 kg 194. Il s'agit d'un ensemble très fragmentaire, issu de huit unités stratigraphiques différentes. L'étude a permis de déterminer la présence de trois phases céramiques s'échelonnant de la période médiévale au XIX^e siècle. Les éléments identifiés reflètent les productions caractéristiques de la localité et de la région. Les différents niveaux céramiques n'ont pas été perturbés par des éléments d'autres périodes, et aucun aménagement successif n'est venu bouleverser le matériel céramique en place.

La méthodologie établie pour la quantification des céramiques s'est déroulée en deux étapes. En premier lieu, il a été procédé à la détermination du NT (Nombre de Tessons). Avant tout remontage, les tessons appartenant à une même fabrique ont été comptabilisés. Puis, il a été procédé au calcul du NMI (Nombre Minimum d'Individus). A l'intérieur de chaque catégorie et après remontage, le nombre d'éléments le plus représentatif (lèvre, base ou anse) a été compté. L'effectif le plus fort a été conservé, et parfois une pondération supplémentaire a été introduite. Lorsqu'une catégorie était représentée par des tessons, n'étant ni lèvre ni base, ce groupe a été considéré comme un individu. Ce chiffre n'indique donc plus celui de l'effectif des vases présents, mais celui théorique de la catégorie.

La nomenclature utilisée pour la typologie et les décors est celle en usage par le réseau I-Ceram pour la partie Picardie/Hauts-de-France.

Les céramiques du XIII^e au XIV^e siècle

Les céramiques de la période médiévale sont les plus fréquentes dans cette étude. On dénombre 146 tessons appartenant à 21 individus minimum (51% des vases de l'étude). Il a été possible de remonter quelques ensembles de céramique, sans toutefois atteindre au remontage complet d'un individu ou de son profil entier. Seulement deux niveaux sont concernés par cette période.

Le sondage 7 US 73 comptait seulement un tesson de pot de cuisson en pâte sableuse fine, dont la production n'est pas significative et s'étend sur l'ensemble des XIII^e et XIV^e siècles.

Le niveau le plus intéressant, et qui a livré le plus d'éléments, se trouve dans le sondage 9 US 97. L'ensemble de la céramique est très homogène, et se limite à la 1^{ère} moitié du XIV^e siècle, voire au début de cette période. Bien que peu de formes aient pu être déterminées en l'absence de profil plus complet, l'ensemble correspond à de la vaisselle de table de très bonne qualité (avec au moins huit pichets). Les pâtes sont exclusivement des fabriques en pâte sableuse fine (voire très fine, sans impuretés), avec une couleur variant du rose en beige, et parfois un cœur blanc. Ces productions semblent locales, et pourraient peut-être se rapprocher des productions en pâte rouge à rosée du Nord de l'Ile-de-France (Vallée de l'Isieux ?). Il est certain que ces pâtes sont différentes de celles du Compiègnois et du Beauvaisis, lesquelles sont beaucoup plus sableuses et avec plus d'inclusions. Ces fabriques sont néanmoins présentes en petite quantité sur des sites majeurs de Beauvais (complexe de la cathédrale Saint-Pierre ou Maladrerie Saint-Lazare).

Les formes céramiques sont classiques pour le XIV^e siècle, avec des pichets à col cannelé (Mo. 4, pl. 1). La forme très convexe des cols permet de les positionner plutôt vers le XIV^e siècle que vers le XIII^e siècle, où les cols sont à tendance concave. Il en est de même avec les bases très

resserrées des pichets (Mo. 9, pl. 1), un élément morphologique plutôt répandu dans les officines de l'Île-de-France. Un des pichets est également de forme balustre, avec un *extremum* placé vers le bas et aucune séparation ne semble visible entre la panse et le col par une gorge, comme c'est souvent le cas pour les pichets du XIV^e siècle (Mo. 6, pl. 1). Cependant, la présence d'une anse creuse permet de nuancer ces propos, car ce type d'anse est plutôt courant au XIII^e siècle. On notera également la présence d'un grand vase à base semi-lenticulaire, plutôt caractéristique du XIII^e siècle, mais dont le décor est plus proche du XIV^e siècle (Mo. 10, pl. 1). Ces éléments laissent donc suggérer une production homogène datant de la 1^{ère} moitié du XIV^e siècle, et très probablement du début de cette période. Les détails morphologiques de transition d'une époque à l'autre sont bien visibles.

Ces éléments sont complétés par de nombreux décors. Les décors peints représentent des lignes obliques et se retrouvent sur les pichets (Mo. 9, pl. 1). Des décors de bandes rapportées digitées ou moletées (molette losange ou carrée), mais aussi en volutes, sont également présents sur des pichets et des contenants de grande taille (oule (?), Mo. 10-pl. 1). Ce motif est parfois combiné avec des éléments de glaçure verte, vert jaune ou jaune marron. Le pichet balustre porte un décor très riche associant des bandes rapportées moletées, un pastillage également moletée et une glaçure trichrome de couleur vert, jaune et marron (Mo. 6, pl. 1). Tous ces éléments permettent d'inscrire plusieurs de ces vases dans la tendance dite « des productions très décorées », répandues dans les Hauts-de-France dès le XIII^e siècle et jusqu'au XIV^e siècle. Cet ensemble céramique témoigne de la richesse du mobilier découvert.

Les céramiques du XVI^e au XVIII^e siècle

La céramique de la période moderne est représentée par huit tessons appartenant à huit individus différents. Elle est présente dans le sondage 9 (fosse 90 US 91), le sondage 10 (US 172) et le sondage 12 (US 124). Ces niveaux ne sont pas perturbés par des céramiques d'autres périodes. L'ensemble est très courant, et lié à un usage domestique (vaisselle de table, de stockage et de préparation culinaire).

Les productions dominantes sont les grès du Beauvaisis, identifiable à leur pâte fine de couleur grise à beige/marron. Les formes sont très communes, avec notamment des pichets à panse ovoïde et col droit, une coupelle à bandeau triangulaire saillant bien marqué, et un petit pot à conserve avec une double lèvre. Ce répertoire est fréquent dès le XVII^e siècle.

Cet ensemble est complété par quelques productions sableuses, dont la pâte est très fine et appartient vraisemblablement à des productions locales. Seules des anses de section ronde ont été ramassées, et les formes complètes n'ont pas pu être identifiées.

Enfin, une lèvre de jatte à col en bandeau a été également trouvée. Elle est recouverte d'une glaçure jaune plombifère, très fréquente sur les productions modernes de l'Oise du XVII^e au XVIII^e siècle. Comme beaucoup de productions à glaçure de la période moderne, cette céramique est réalisée en pâte commune semi-fine de couleur beige (avec présence fréquente de chamotte).

Les céramiques du XVIII^e au XIX^e siècle

Les tessons de la fin de la période moderne sont au nombre de 16 éléments pour 12 individus minimum. Ces céramiques sont présentes dans le sondage 4 (US 47), le sondage 12 (US 124), le sondage 13 (US 135) et le sondage 16 (US 163). L'ensemble de la vaisselle de cette période est à usage domestique et très courant.

Cette phase céramique est marquée par la diffusion régulière de deux nouveaux types de céramiques : la faïence et la porcelaine. Dans cette étude, la faïence est de deux types, soit émaillée soit fine. La faïence émaillée est représenté par individu en pâte rouge appartenant à un plat de type

« cul noir » (avec une base marron réalisée au manganèse). La faïence fine est représentée par des tessons en pâte blanche, dont la production pourrait être issue des ateliers de Creil. Cette hypothèse est soutenue par la présence de biscuits dans le sondage 16 US 163. Il est possible que ces ratés de cuisson aient été utilisés afin de remblayer certains niveaux. Ce phénomène est récurrent dans les centres potiers à de nombreuses époques. Les quelques formes de biscuit sont liées à de la vaisselle courante, de type assiette plate, une forme régulièrement fabriquée à la manufacture de Creil. Ces productions sont très courantes au XIX^e siècle. La porcelaine fine, de couleur blanche, appartient à deux types de céramique : assiette à décor de liseré bleu et assiette creuse non-décorée. Il s'agit de vaisselles courantes, très communes.

Comme pour la période précédente, des productions en pâte commune sont également présentes. Sur cette opération, deux vases réalisés en pâte fine blanche, typique des productions du Pays de Bray, ont été trouvés. Les formes n'ont pas pu être déterminées, car il ne s'agit que de deux tessons à glaçure verte, dont le traitement de surface de couleur foncé est plus fréquent vers le XIX^e siècle qu'aux siècles précédents. Un autre tesson en pâte semi-fine de couleur rose (avec présence de chamotte) appartient à une coupe à lèvres arrondies. Il se caractérise par une glaçure plombifère jaune tachée au manganèse. Ce traitement de surface est typique du XVIII^e siècle pour le département de l'Oise, et reste en usage jusqu'au milieu du XIX^e siècle, mais dans de plus faibles proportions.

A cette période, les grès continuent à être diffusés, mais ils sont souvent d'une qualité moindre qu'à la période précédente. Dans cette étude, on relève seulement la base d'un flacon.

Conclusion

L'opération menée au Château de Creil a livré un ensemble de mobilier céramique homogène, réparti sur trois phases chronologiques, dont la plus importante est celle de l'époque médiévale. Elles s'étendent du XIII^e au XIV^e siècle (probablement 1^{ère} moitié du XIV^e siècle), puis du XVI^e au XIX^e siècle sans interruption. Aucune céramique ne semble être postérieure après cette période, et n'est antérieure au XIII^e siècle.

Bien que le lot étudié soit très restreint, le mobilier médiéval est de très bonne facture, avec une certaine richesse des décors. Il reflète bien les productions des ateliers locaux et de la région, même si les études sur la céramique médiévale de Creil sont relativement rares et méconnues. Cette étude est donc importante car elle permet de compléter les connaissances sur le mobilier céramique de la ville.

Liste des illustrations

Planche 1 : ensemble de céramiques en pâte sableuse de la 1^{ère} moitié du XIV^e siècle

Mo. 4 : pichet à col cannelé à décor peint, pâte sableuse fine blanche à surface rose beige

Mo. 6 : pichet balustre à anse creuse à décor de bandes appliquées moletées et pastillage moleté et glaçure trichrome (vert, jaune, rouge), pâte sableuse fine blanc beige à surface rose

Mo. 9 : base resserrée de pot à décor peint de lignes obliques, pâte sableuse fine beige à surface orange beige

Mo. 10 : base de pot à décor de bande appliquée digitée et traces de glaçure vert-jaune, pâte sableuse fine beige

CREIL-CHÂTEAU (60), Étude céramique

QUANTIFICATION CÉRAMIQUE

Sondage	US/st.	Groupe technique	Pâte	Type céramique	N.T.	%	N.M.I.	%	Datation céramique
4	47	Commune fine	blanche (Pays de Bray)	1 base plate à glaçure verte	1	20%	1	25%	XIX ^e siècle
				1 tesson à glaçure vert foncé	1	20%	1	25%	
		Faïence émaillée	rouge	1 lèvre de plat cul noir	1	20%	1	25%	
		Porcelaine fine	blanche (brûlée)	2 lèvres d'assiettes à liseré bleu	2	20%	1	25%	
	Total				5	100%	4	100%	
7	73	Sableuse fine	beige	1 lèvre de pot de cuisson	1	100%	1	100%	XIII ^e -XIV ^e siècle
	Total				1	100%	1	100%	
9	fosse 90 US 91	Grès fin	beige gris (Beauvaisis)	1 col de pichet	1	25%	1	25%	XVII ^e siècle
			beige surface orange marron (Beauvaisis)	1 double lèvre de pot à conserve	1	25%	1	25%	
		Sableuse fine	gris surface beige rose	1 anse	1	25%	1	25%	
			beige rose		1	25%	1	25%	
	Total				4	100%	4	100%	
9	US 97	Sableuse fine	blanc rose surface beige	1 tesson glaçure jaune marron	1	1%	1	5%	1 ^{ère} moitié XIV ^e siècle
			blanche surface rose	1 panse de pichet (?) glaçure verte décor de bandes rapportées	2	1%	1	5%	
			blanc surface rose beige	5 cols cannelés de pichets décor peint de lignes parallèles, 4 bases dont 1 festonnée, 1 anse plate, 1 anse creuse	84	58%	5	25%	
			blanc beige surface rose	1 pichet balustre anse creuse décor de pastillage moletée et bande rapportée moletée glaçure trichrome	10	7%	1	5%	
			blanche	1 col cannelé de pichet décor peint de lignes parallèles	3	2%	1	5%	
			rose beige	1 tesson à glaçure verte et décor de bandes rapportées en volutes	2	1%	1	5%	

CREIL-CHÂTEAU (60), Étude céramique

Sondage	US/st.	Groupe technique	Pâte	Type céramique	N.T.	%	N.M.I.	%	Datation céramique
9	US 97	Sableuse fine	rose beige	1 tesson à glaçure verte et décor de bandes rapportées moletées	2	1%	1	5%	1 ^{ère} moitié XIV ^e siècle
			beige surface rose (calc.)	1 tesson glaçure orange	1	1%	1	5%	
			beige surface orange beige	1 base plate peinte de lignes parallèles (?)	2	1%	1	5%	
			beige	1 base lenticulaire avec tâches de glaçure verte et bande rapportée digitée	22	15%	1	5%	
			beige brûlé		1	1%	1	5%	
			noire surface beige	1 base plate peinte de lignes parallèles	5	3%	1	5%	
			noire surface beige	1 tesson peint de lignes parallèles	3	2%	1	5%	
			noire surface beige/blanc	1 base plate	3	2%	1	5%	
			gris blanc surface rose beige	1 base plate	3	2%	1	5%	
			gris surface orange beige		1	1%	1	5%	
			Total				145	100%	
10	US 172	Sableuse fine	rouge	1 anse de section ronde	1	100%	1	100%	XVI ^e -XVII ^e siècle
	Total				1	100%	1	100%	
12	US 124	Grès fin	beige surface gris marron (Beauvaisis)	1 bandeau triangulaire saillant de coupelle	1	17%	1	20%	XVII ^e -XVIII ^e siècle
			beige gris surface gris marron (Beauvaisis)	1 pichet col droit	1	17%	1	20%	
		Commune semi-fine	beige (chamotte)	1 lèvre en bandeau de jatte glaçure jaune	1	17%	1	20%	
		Faïence fine	blanche	1 base annulaire de pot, 1 lèvre à ressaut	2	33%	1	20%	XVIII ^e -XIX ^e siècle
		Porcelaine fine	blanche	1 lèvre d'assiette creuse	1	17%	1	20%	
Total				6	100%	5	100%		
13	US 135	Grès semi-fin	beige	1 base de flacon	1	50%	1	50%	XVIII ^e -milieu XIX ^e siècle
		Commune semi-fine	rose (chamotte)	1 lèvre arrondie de coupe glaçure jaune tachée manganèse	1	50%	1	50%	
	Total				2	100%	2	100%	

CREIL-CHÂTEAU (60), Étude céramique

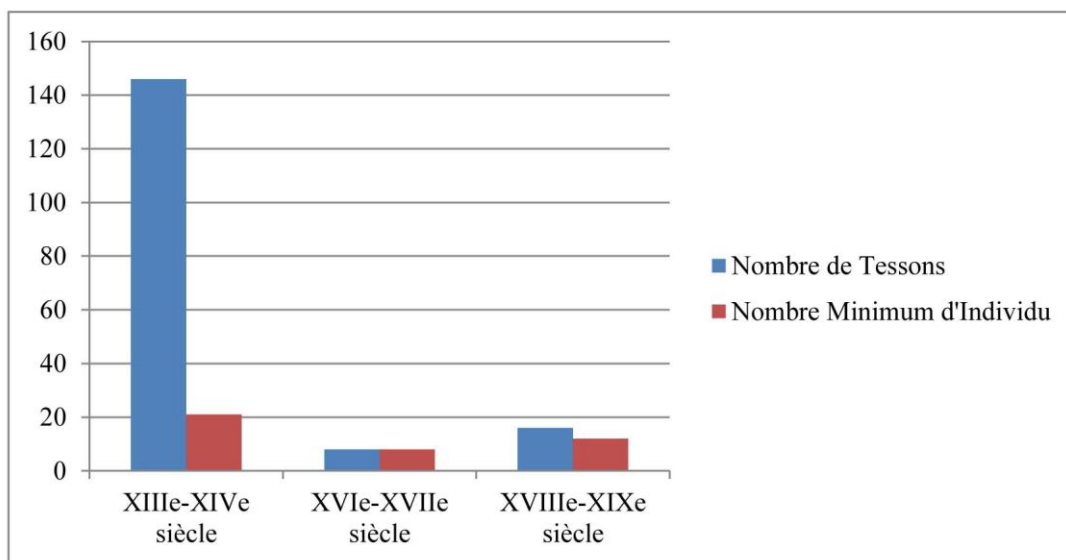
Sondage	US/st.	Groupe technique	Pâte	Type céramique	N.T.	%	N.M.I.	%	Datation céramique
16	US 163	Faïence fine	blanc (biscuit)	2 lèvres d'assiettes plates, 1 base plate	3	50%	2	50%	XIX ^e siècle
				2 ratés	2	33%	1	25%	
			blanc	1 large couvercle	1	17%	1	25%	
	Total				6	100%	4	100%	
Total général					170		41		

CREIL-CHÂTEAU (60), Étude céramique

DONNÉES CHRONOLOGIQUES

Datation	Nombre de Tessons	Nombre Minimum d'Individu
XIIIe-XIVe siècle	1	1
1ère moitié XIVe siècle	145	20
XVIe-XVIIe siècle	1	1
XVIIe siècle	4	4
XVIIe-XVIIIe siècle	3	3
XVIIIe-XIXe siècle	3	2
XVIIIe- milieu XIXe siècle	2	2
XIXe siècle	11	8
Total général	170	41

Période	Nombre de Tessons	Nombre Minimum d'Individu
XIIIe-XIVe siècle	146	21
XVIe-XVIIe siècle	8	8
XVIIIe-XIXe siècle	16	12



Période	Localisation
XIIIe-XIVe siècle	Sd 7 US 73, Sd 9 US 97
XVIe-XVIIe siècle	Sd 9 fosse 90 US 91, Sd 10 US 172, Sd 12 US 124
XVIIIe-XIXe siècle	Sd 4 US 47, Sd 12 US 124, Sd 13 US 135, Sd 16 US 163

Creil Château (60)

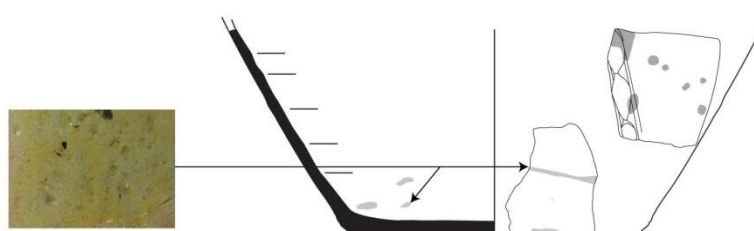
XIV^e siècle



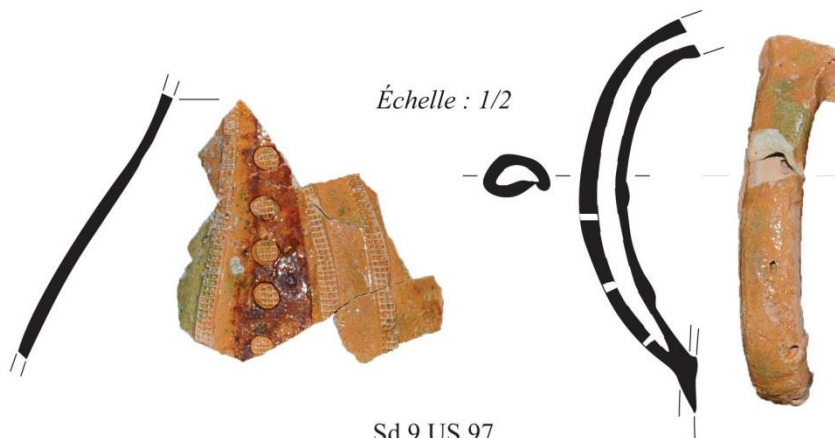
Sd 9 US 97
Mo. 9



Sd 9 US 97
Mo. 4



Sd 9 US 97
Mo. 10



Échelle : 1/2

Sd 9 US 97
Mo. 6

0 5 cm

Échelle : 1/3,
sauf mention contraire

Planche 1 : Ensemble de céramiques en pâte sableuse, 1^{ère} moitié XIV^e siècle

4. PLANCHES

Planche 1 : localisation sur un extrait de la carte IGN au 1/25000

Planche 2 : localisation sur un extrait de la carte géologique au 1/50000

Planche 3 : vues issues des *Plus excellents bastiments de France*

Planche 4 : vue par Joachim Duviert

Planche 5 : extrait de plan de 1764

Planche 6 : quelques vues anciennes du château

Planche 7 : quelques clichés anciens du château

Planche 8 : croquis d'interprétation de Christian Corvisier

Planche 9 : Plan de masse du site avec localisation des sondages

Planche 10 : vues générales du secteur du sondage 4

Planche 11 : relevé stratigraphique du sondage 4

Planche 12 : vues générales du secteur du sondage 5

Planche 13 : relevé stratigraphique du sondage 5

Planche 14 : vues générales du secteur du sondage 6

Planche 15 : relevé stratigraphique du sondage 6

Planche 16 : vues générales du secteur du sondage 7

Planche 17 : vues générales du secteur du sondage 7

Planche 18 : relevé stratigraphique du sondage 7

Planche 19 : vues générales du secteur du sondage 10

Planche 20 : relevé stratigraphique du sondage 10

Planche 21 : vues générales du secteur du sondage 11

Planche 22 : relevé stratigraphique du sondage 11

Planche 23 : vues générales du secteur du sondage 1

Planche 24 : relevé stratigraphique du sondage 1

Planche 25 : vues générales du secteur du sondage 2

Planche 26 : relevé stratigraphique du sondage 2

Planche 27 : vues générales du secteur du sondage 3

Planche 28 : vues générales du secteur du sondage 3

Planche 29 : relevé stratigraphique du sondage 3

Planche 30 : vues générales du secteur du sondage 13

Planche 31 : relevé stratigraphique du sondage 13

- Planche 32** : vues générales du secteur du sondage 14
- Planche 33** : relevé stratigraphique du sondage 14
- Planche 34** : vues générales du secteur du sondage 15
- Planche 35** : vues générales du secteur du sondage 15
- Planche 36** : relevé stratigraphique du sondage 15
- Planche 37** : vues générales du secteur du sondage 8
- Planche 38** : relevé stratigraphique du sondage 8
- Planche 39** : vues générales du secteur du sondage 9
- Planche 40** : vues générales du secteur du sondage 9
- Planche 41** : relevé stratigraphique du sondage 9
- Planche 42** : vues générales du secteur du sondage 12
- Planche 43** : relevé stratigraphique du sondage 12
- Planche 44** : vues générales du secteur du sondage 16
- Planche 45** : relevé stratigraphique du sondage 16
- Planche 46** : plan topographique des sondages 1, 2, 3
- Planche 47** : plan topographique des sondages 4, 5, 10, 14
- Planche 48** : plan topographique des sondages 6, 13
- Planche 49** : plan topographique du sondage 7
- Planche 50** : plan topographique des sondages 8, 9
- Planche 51** : plan topographique du sondage 11
- Planche 52** : plan topographique des sondages 12, 15
- Planche 53** : plan topographique du sondage 16
- Planche 54** : plan des unités stratigraphiques construites et des cotes
- Planche 55** : numérotation des masses bâties

5. INVENTAIRES

5.1. INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

5.2. INVENTAIRE DU MOBILIER

5.3. INVENTAIRE DES M.N.N.B.

5.4. INVENTAIRE DES CLICHÉS PHOTOGRAPHIQUES ET FILMS

5.5. PLANCHES CONTACT DES CLICHÉS PHOTOGRAPHIQUES



CREIL Le château	
Extrait de la carte IGN au 1/25 000 e	
Planche 1	Responsable d'opération N. BILOT
	DAO C. ROULOT





Planche
2

CREIL

Le château

Extrait de la carte géologique
au 1/50 000 e

Responsable d'opération
N. BILOT

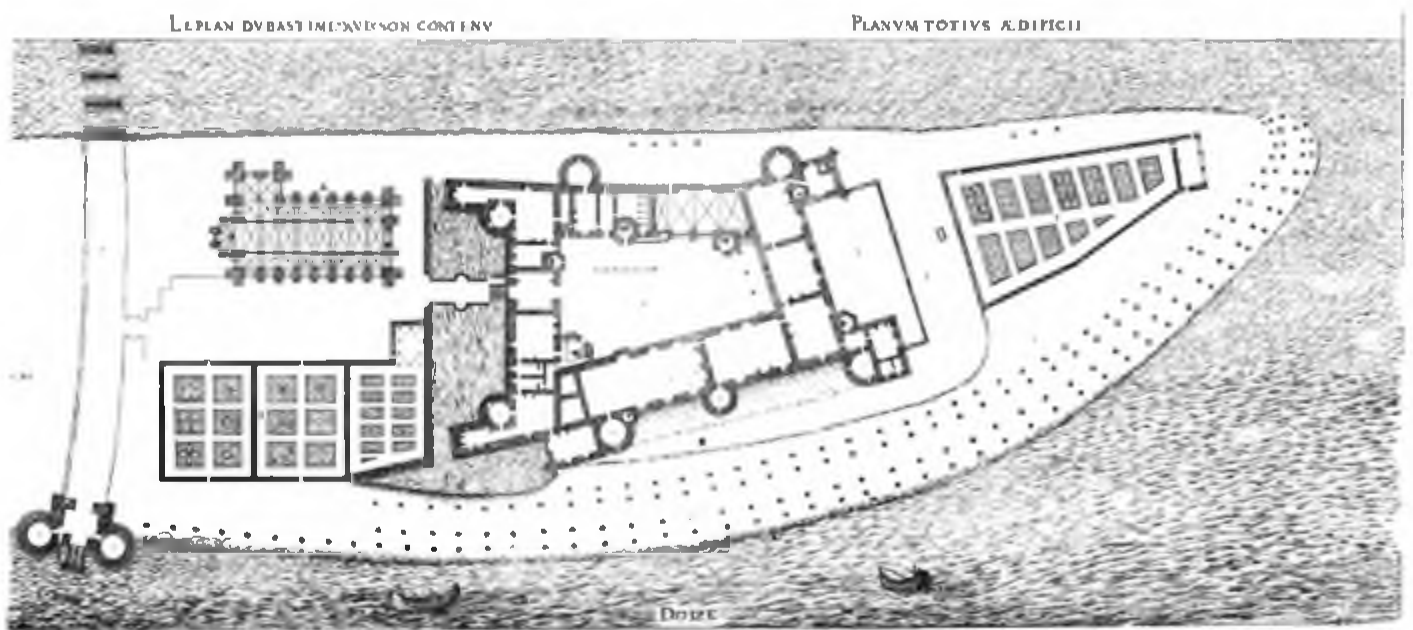
DAO
C. ROULOT



- FZ Quaternaire - Alluvions récentes
- LP Limons des plateaux
- E5c4 Calcaires, marnes, caillasses (Lutétien supérieur et moyen)
- E5 Calcaire sableux (Lutétien moyen)
- e6d Marinésien inférieur
- LV Limon des fonds de vallées sèches
- LE Limon des fonds de vallées sèches
- Fp Cailloutis des plateaux (Pliocène)
- D Sables dunaires (Quaternaire)



Androuet du Cerceau, dessin, 1570



Androuet Du Cerceau, plan, 1570



CREIL
Le château

Vue par Joachim Duviert

Planche
4

Responsable d'opération
N. BILOT

DAO
C. ROULOT

DE CREIL



Détail de la vue de Creil, c. 1610, BNF, Estampes Vx



CREIL

Le château

Extrait de plan de 1764
(plan 1764b)

Planche
5

Responsable d'opération
N. BILOT

DAO
C. ROULOT



Anonyme, plan du 1er étage du château de Creil, Août 1764, AM.C. CP-B-0207



CREIL

Le château

Quelques vues anciennes
du château

Planche
6

Responsable d'opération
N. BILOT

DAO
C. ROULOT



Bibliothèque nationale de France

Anonyme, Vue du château de Creil, non daté (début XIX^e s.), BNF Res. Ve-26i-Fol,
Destailleur Province, t. 4, 1002, AO 31148



Carte Postale Ancienne (1F17) d'après une vue de Carolus Grenier, vue partielle
du château de Creil depuis le nord, lithographie de Payen, Senlis, non daté (début XIX^e s.)



CREIL

Le château

Quelques clichés anciens
du château

Planche
7

Responsable d'opération
N. BILOI

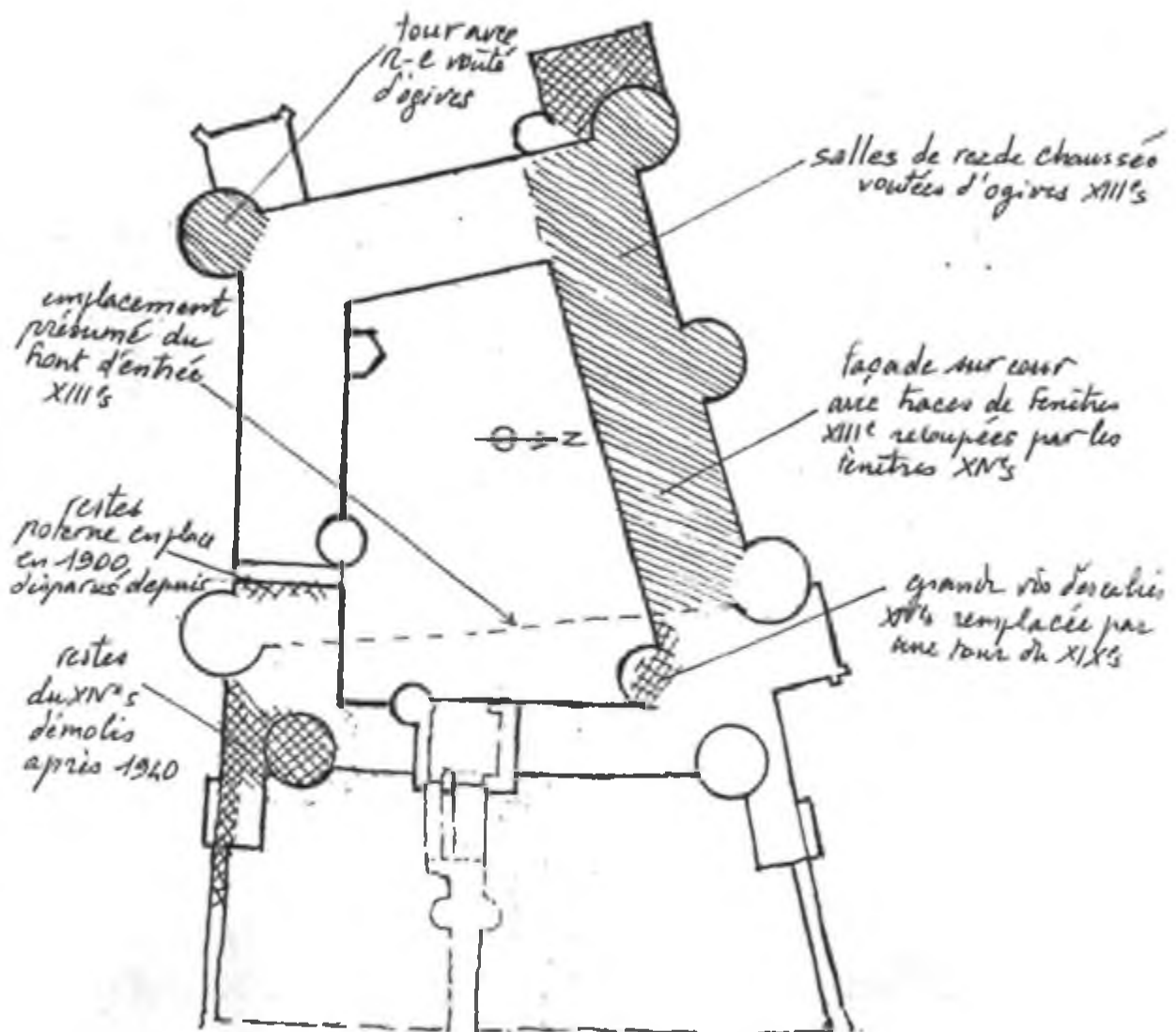
DAO
C. ROULOT



Eugène Durand, château ancien,
s.d. (avant 1914), médiathèque du Patrimoine,
inv. MH 0011775



Cliché photographique de Baldus, coll. Musée Gallé-Juillet, 1855





CREIL
Le château

Plan de masse du site
Localisation des sondages

Planche
9

Responsable d'opération
Nicolas BILOT

D.A.O.
V. Dargery

Topographie : V. Dargery Levé en mars 2019 Échelle : 1/500

Projection planimétrique : Lambert93-CC49 Altitude normale : NGF / IGN69
Précision : ± 2 cm Précision : ± 4 cm

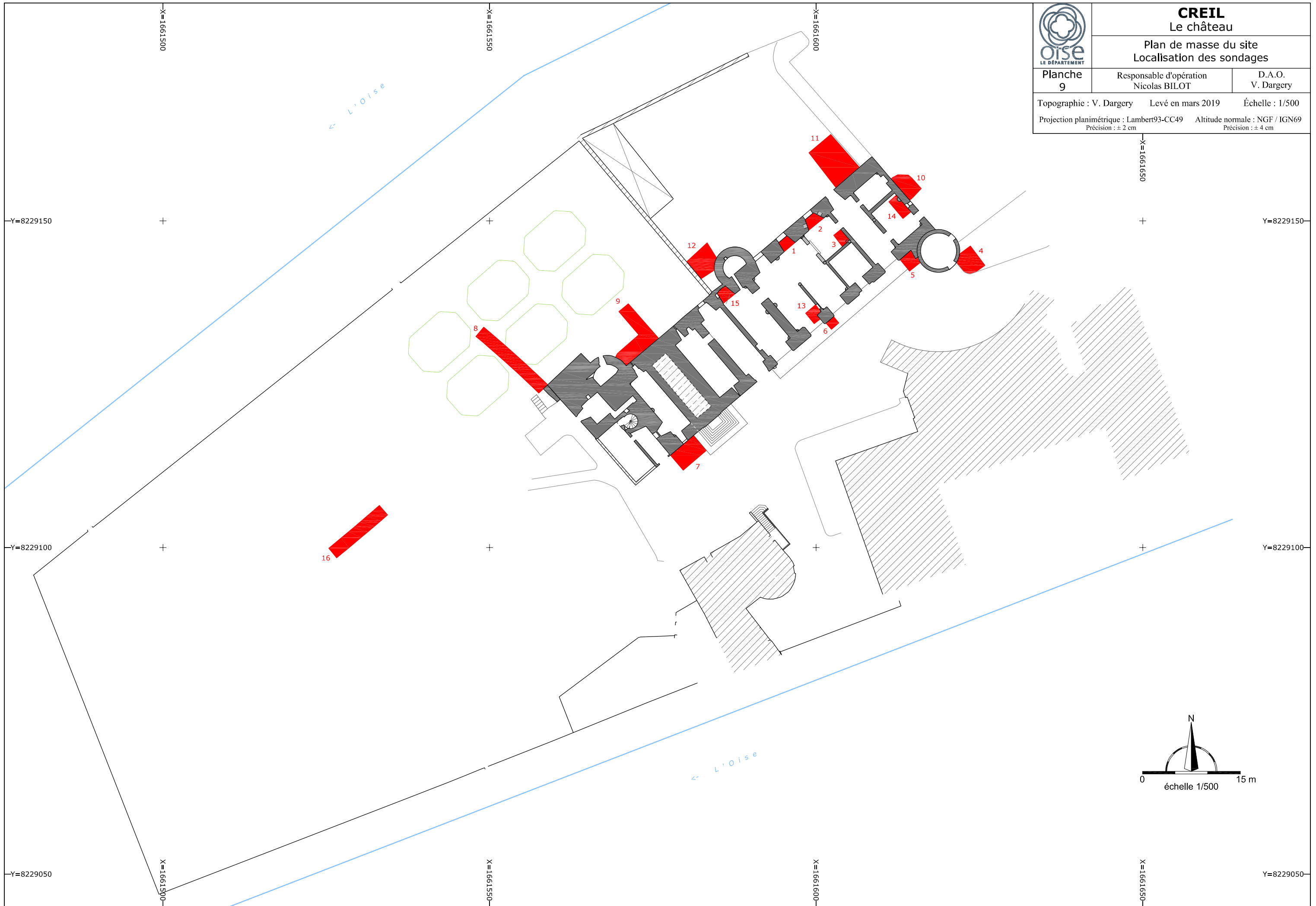




Planche
10

CREIL

Le château

Vues générales du secteur
du sondage 4

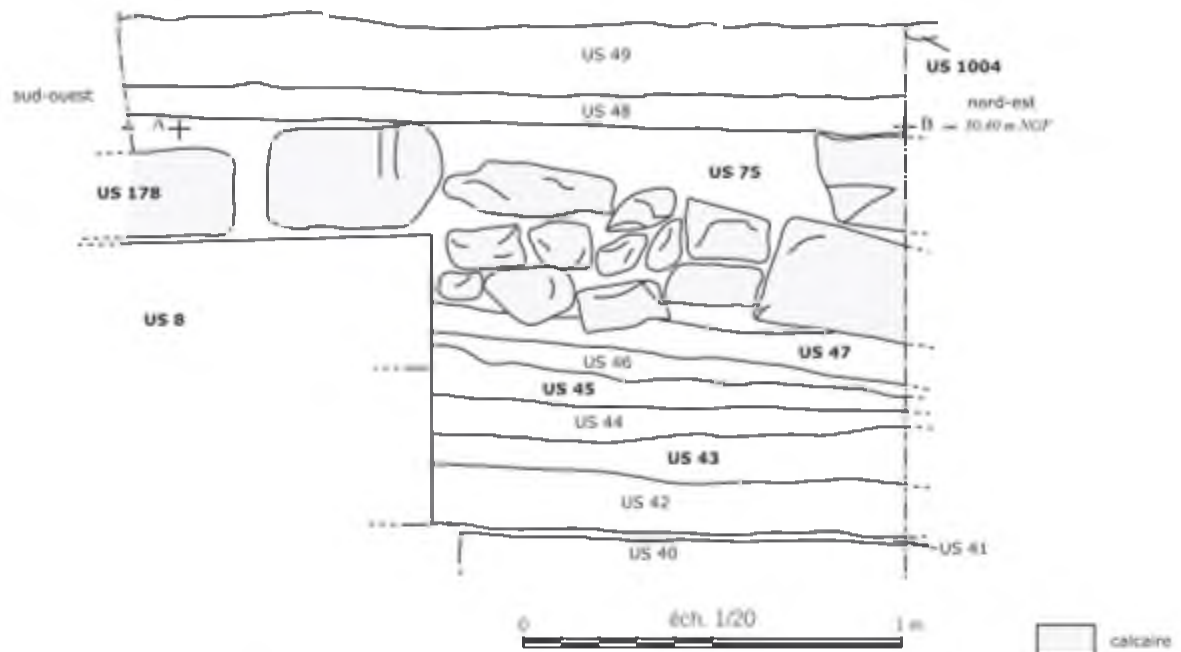
Responsable d'opération
N. BILOT

DAO
C. ROULOT

La tour néogothique A6 et le secteur du sondage
avant l'opération



Le secteur après l'opération



US 40 : remblai de blocs de calcaire blanc-jaunâtre, compact et homogène

US 41 : couche sableuse grise foncée, meuble et homogène, avec inclusions de charbons.

US 42 : remblai de calcaire blanc-beige, compact et homogène, fragments de terres cuites architecturales, quelques pierres de calcaire

US 43 : couche de plâtre blanc, relativement compact et relativement homogène, avec inclusions de quelques charbons.

US 44 : couche sableuse marron-grise, relativement compact et homogène, quelques poches de cailloux de calcaire et quelques fragments de terres cuites architecturales.

US 45 : couche de calcaire blanc-jaune, compact et homogène, avec inclusions de quelques charbons.

US 46 : couche sableuse grise-verte, relativement compact et homogène, avec inclusions de quelques charbons.

US 47 : couche de calcaire (et de mortier de chaux ?) gris-blanc, compact et homogène, rares cailloux de calcaire

US 48 : radié de ciment jaune-gris

US 49 : couche de terre noire, meuble et relativement homogène

US 75 : maçonnerie de moellons et blocs de calcaire sans liant (pierres sèches), non assisée et relativement grossière ; quelques vides de comblement entre cette maçonnerie et le ciment installé dessus.



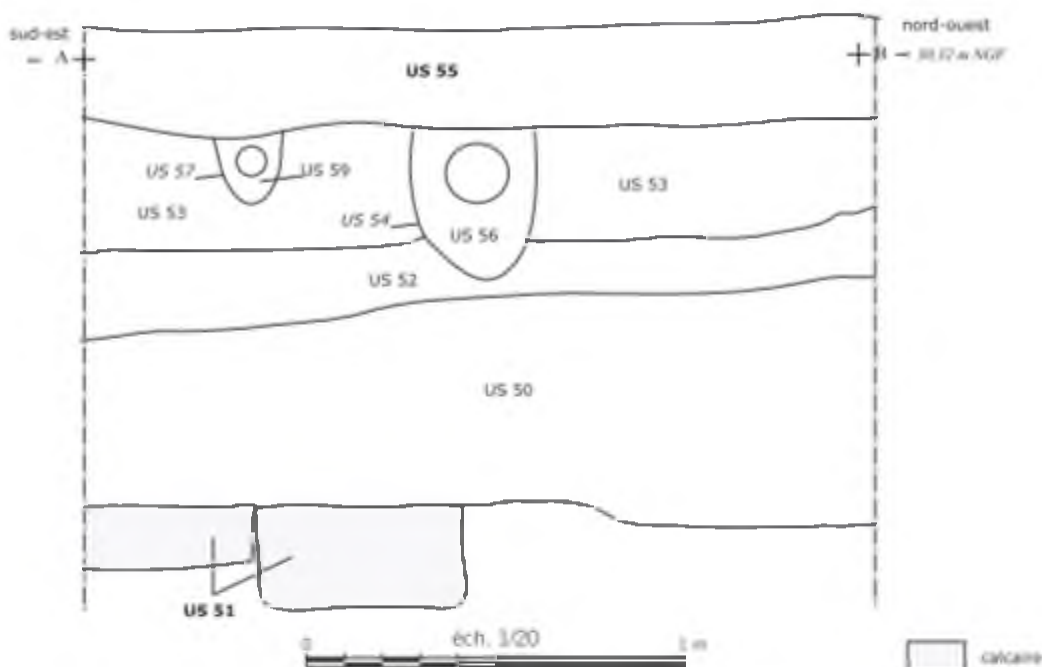


	CREIL	
	Le château	
	Vues générales du secteur du sondage 5	
Planche 12	Responsable d'opération N. BILOI	DAO C. ROULOT

La partie orientale du mur-gouttereau intérieur de l'aile nord et le secteur du sondage avant l'opération ; remarquez le décrochage de maçonnerie entre les deux portes



Le sol dallé US 7 et l'empierrement US 51



US 50 : remblai sableux gris-noir, relativement compact et hétérogène, cailloux et rares pierres de calcaire, fragments de terres cuites architecturales et d'ardoises

US 51 : disposition similaire à une maçonnerie en pierres sèches de gros moellons et blocs de calcaire posés en plan sans liant calés par de petits moellons et quelques pierres de calcaire

US 52 : remblai gris à gris clair, relativement compact et hétérogène, poches de cailloux de calcaire

US 53 : remblai marron-gris, compact et relativement homogène, cailloux de calcaire, quelques fragments de terres cuites architecturales et d'ardoises

US 54 : creusement d'une tranchée de réseau

US 55 : sol de pavés de grès liés au ciment

US 56 : remblai sableux gris-noir, relativement meuble et hétérogène, cailloux de plusieurs roches, fragments de terres cuites architecturales et de faïence

US 57 : creusement d'une tranchée de réseau

US 59 : remblai gris-noir, relativement meuble et hétérogène, cailloux de calcaire et de grès, fragments de terres cuites architecturales et d'ardoises et de charbons.





CREIL

Le château

Vues générales du secteur
du sondage 6

Planche
14

Responsable d'opération
N. BILOT

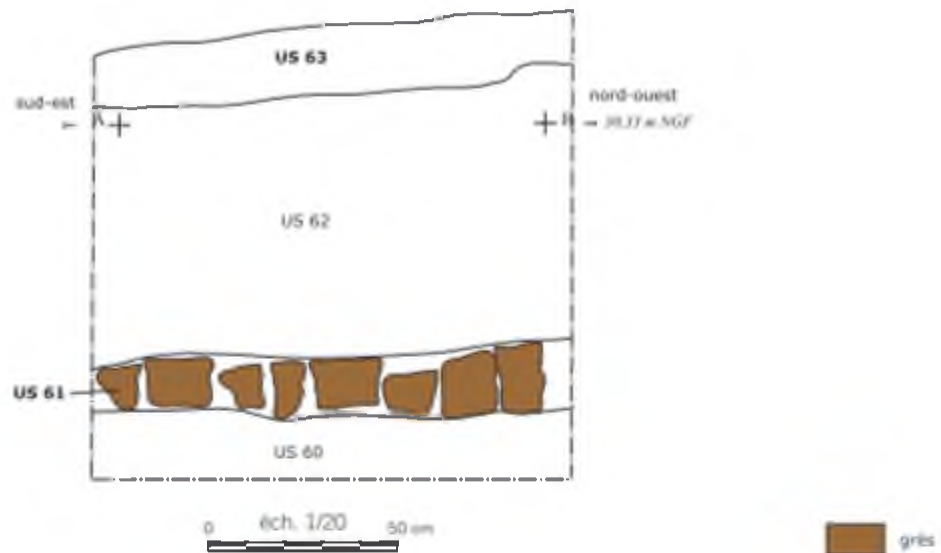
DAO
C. ROULOT



Le parement du mur-guttereau US **1017**
à l'emplacement du sondage



Le secteur du sondage avant l'opération (les pavés retirés par les services municipaux)



US 60 : remblai argilo-sableux gris foncé, compact et homogène, cailloux de calcaire

US 61 : sol de pavés de grès liés à la terre argileuse

US 62 : remblai sableux gris-marron verdâtre, compact et relativement homogène, cailloux et quelques pierres de calcaire, fragments de terres cuites architecturales

US 63 : pavés de grès liés au ciment





Vue générale du sondage, particulièrement le mur US 4 recoupé par le creusement du puits US 2



Détail du canal US 5 qui recoupe le mur US 4 pour desservir le puits ; remarquez que l'aménagement est construit en nombreux matériaux de récupération



CREIL

Le château

Vues générales du secteur
du sondage 7

Planche
17

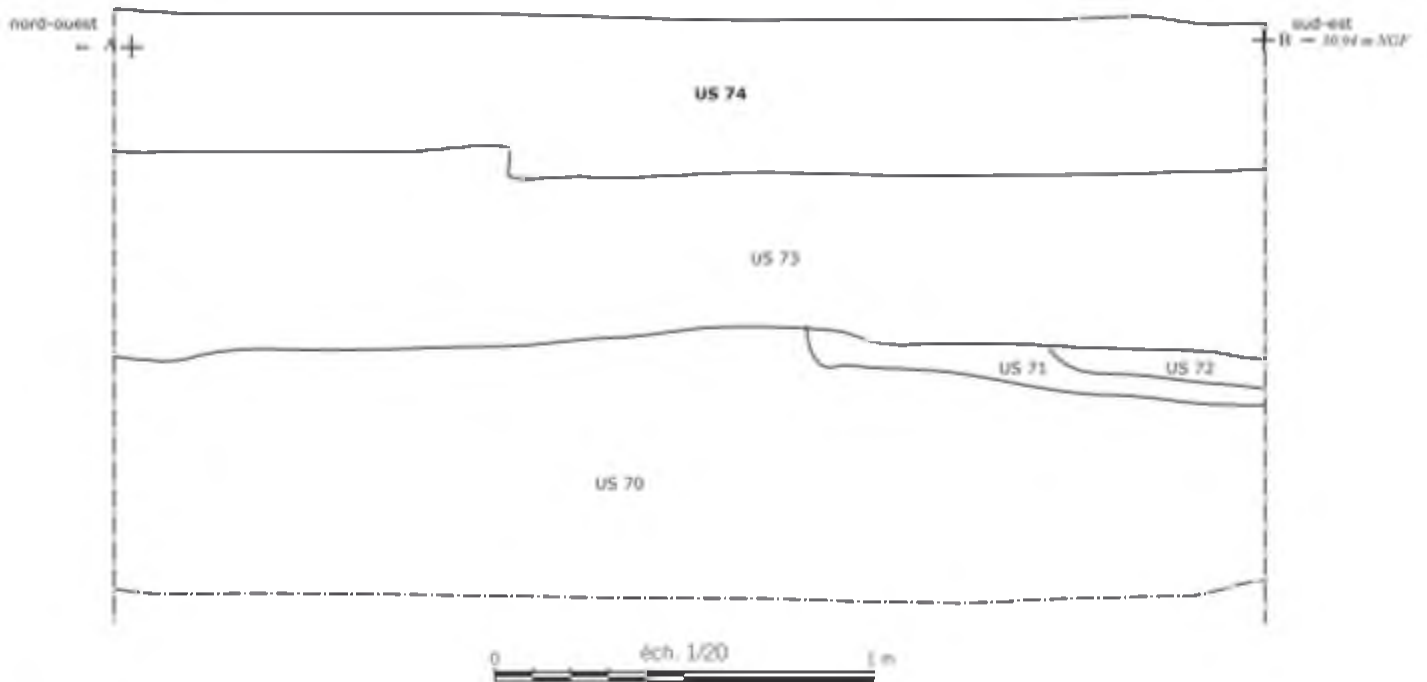
Responsable d'opération
N. BILOI

DAO
C. ROULOT

La berme orientale du sondage après réalisation
du sondage profond à la pelle mécanique
(l'affaissement de la bordure centrale nous a
empêché l'observation de près)



Le mur US 1023 et la fenêtre US 1024, avant l'opération



US 70 : remblai sableux gris-vert, compact et relativement homogène, quelques cailloux de calcaire, fragments de terres cuites architecturales et d'ardoises et de développement racinaire.

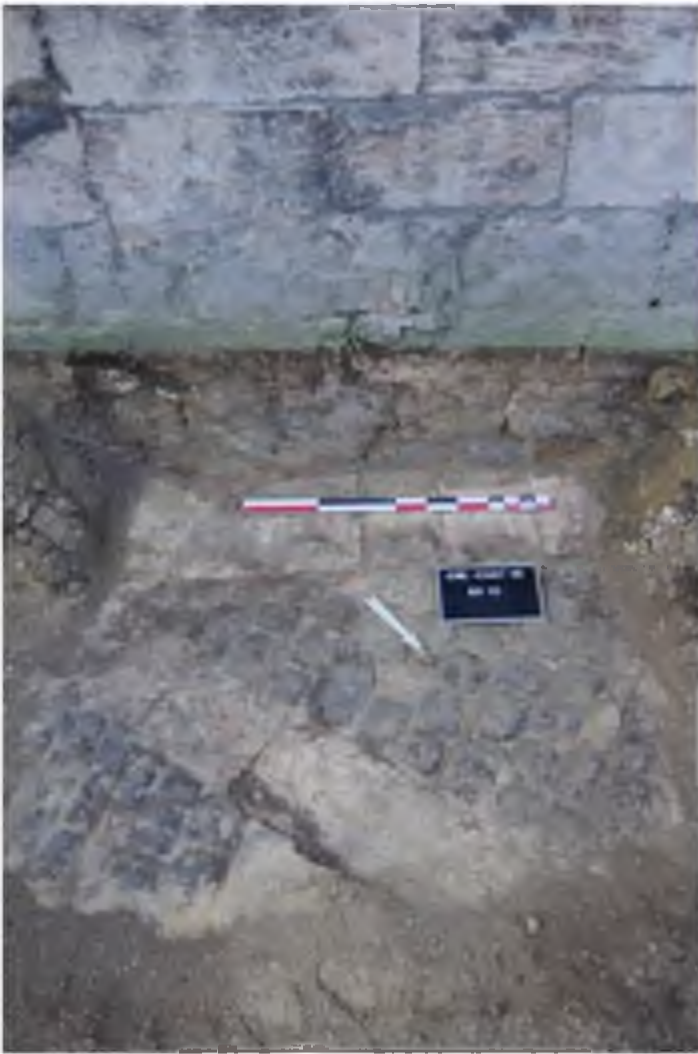
US 71 : remblai de calcaire blanc-orangé, compact et homogène

US 72 : remblai sableux gris-vert, relativement meuble et homogène, traces d'oxydes ferreux et de couche humide avec très petits charbons.

US 73 : remblai calcaire blanc-gris, relativement compact et relativement homogène, pierres et moellons de calcaire

US 74 : maçonnerie de grands blocs de calcaire non liés





CREIL

Le château

Vues générales du secteur
du sondage 10

Planche
19

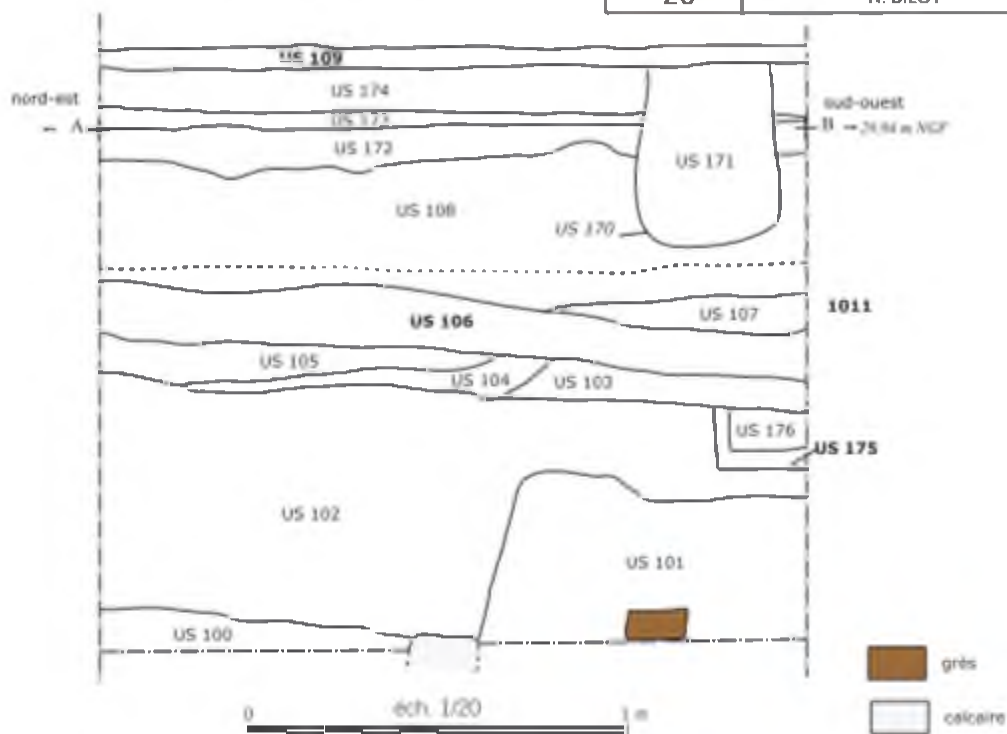
Responsable d'opération
N. BILOI

DAO
C. ROULOT

Détail de la place en pavés et bordures de
blocs calcaire US **106**



Détail du parement du mur-pignon US **1011** dans le secteur du sondage ; remarquez, pour les deux assises les plus basses, les ruptures de parement ainsi que les différences de remblai en fond de sondage qui témoignent du contrefort démonté ici



- US 100 : remblai de sable gris-jaune, meuble et homogène, oxydations
- US 101 : remblai argileux gris foncé, compact et hétérogène, fragments de terres cuites architecturales, de pavés de grès, cailloux de calcaire, fragments d'ardoises et rares charbons.
- US 102 : remblai de calcaire blanc, compact et relativement hétérogène, fragments de terres cuites architecturales
- US 103 : remblai de sable gris-jaune, meuble et hétérogène, fragments de terres cuites architecturales et quelques charbons.
- US 104 : remblai sableux gris-rose, meuble et hétérogène, fragments de terres cuites architecturales de calcaire
- US 105 : remblai sableux gris, meuble et homogène
- US 106 : sol de pavés de grès liés au sable jaune
- US 107 : remblai gris-rouge, compact et homogène, fragments de terres cuites architecturales
- US 108 : remblai de calcaire blanc, compact et homogène, avec inclusions de fragments d'ardoises, liseret horizontal sableux grisé discontinu de 2 à 5 cm au milieu de la couche
- US 109 : sol de goudron noir, homogène
- US 170 : creusement d'une tranchée
- US 171 : remblai sableux gris-vert, meuble et homogène
- US 172 : couche argilo-sableuse marron, compact et relativement homogène, rares cailloux de calcaire et de rares charbons.
- US 173 : couche sableuse grise-noire, compacte et homogène, quelques silex roulés
- US 174 : remblai de calcaire et graviers blanc-gris, compact et relativement homogène
- US 175 : fond de canalisation en pierre calcaire
- US 176 : sable gris, meuble et homogène, rares fragments de terres cuites architecturales et cailloux calcaire et de rares charbons.





CREIL

Le château

Vues générales du secteur
du sondage 11

Planche
21

Responsable d'opération
N. BILOÏ

DAO
C. ROULOT

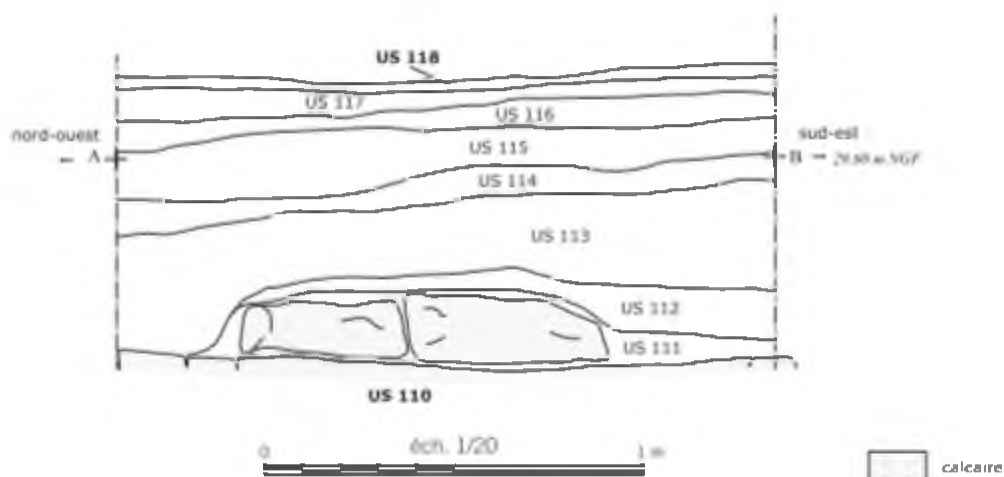
Vue générale de la tour détachée dégagée
dans ce secteur



Détail du parement du mur-guttereau US **1014** et de sa relation avec la tour dégagée

**CREIL**

Le château

Relevé stratigraphique
du sondage 11Planche
11Responsable d'opération
N. BILOTDAO
C. ROULOT

US 110 : semelle de fondation en moellons et pierres de calcaire liés au mortier de chaux blanc-jaune

US 111 : remblai argilo-sableux gris, compact et hétérogène

US 112 : remblai de calcaire blanc, compact et homogène

US 113 : remblai argilo-sableux marron, compact et hétérogène, fragments de terres cuites architecturales, cailloux et pierres de calcaire, fragments d'ardoises

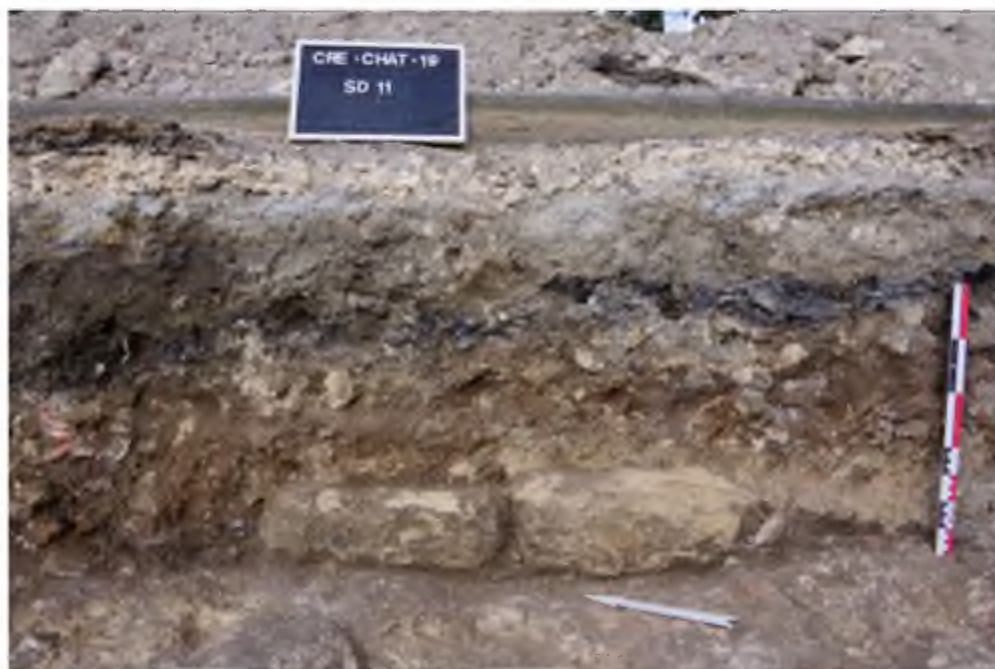
US 114 : couche charbonneuse grise-noire, compacte et hétérogène, cailloux de calcaire

US 115 : couche sableuse grise, compact et hétérogène, fragments de terres cuites architecturales, cailloux de calcaire

US 116 : ciment gris-bleu, relativement meuble et relativement homogène

US 117 : remblai de calcaire blanc-gris, relativement meuble et relativement homogène

US 118 : goudron noir





CREIL

Le château

Vues générales du secteur
du sondage 1

Planche
23

Responsable d'opération
N. BILOI

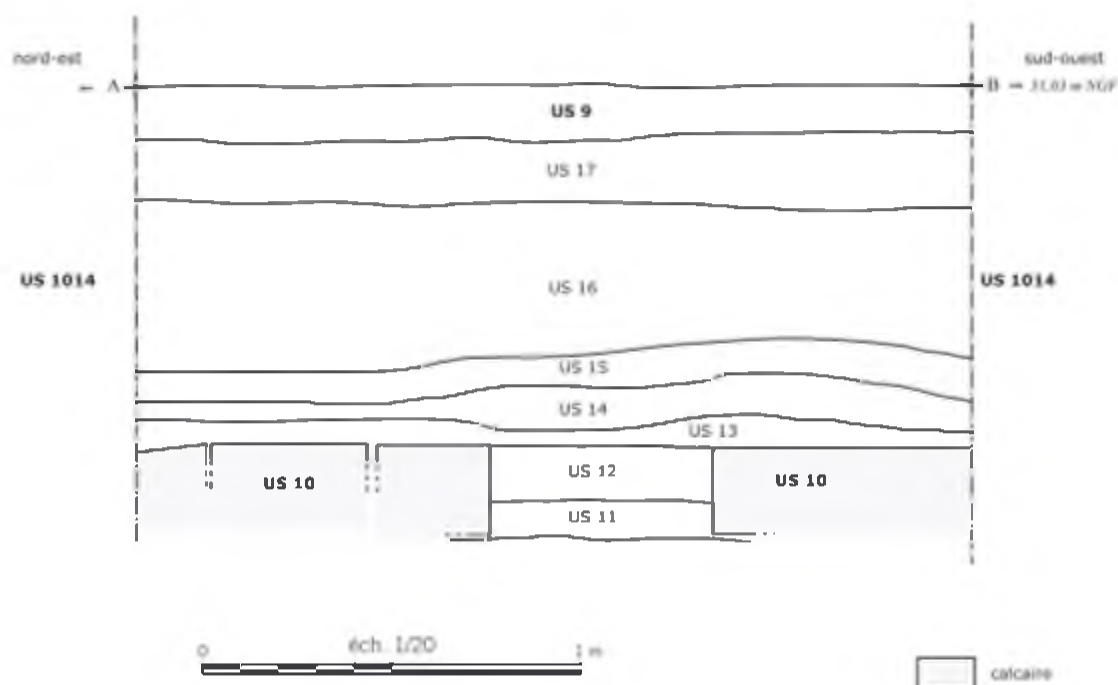
DAO
C. ROULOT



Vue générale de l'emplacement du sondage



Détail du mur-bahut de la fenêtre qui forme le fond du sondage



US 9 : béton

US 10 : maçonnerie de blocs de calcaire liés à la chaux

US 11 : remblai de fragments de calcaire blanc-beige, compact et homogène

US 12 : remblai sableux marron, compact et homogène, quelques fragments de calcaire

US 13 : couche sableuse marron foncé, compact et homogène, fragments de calcaire

US 14 : couche sableuse de fragments de calcaire blanc-beige, compact et relativement homogène, quelques fragments de grès et de terre cuite et quelques pierres de calcaire

US 15 : couche sableuse gris-vert, compact et homogène, quelques cailloux et pierres de calcaire

US 16 : remblai sableux avec nombreux blocs de grès gris, relativement homogène, quelques blocs de calcaire, très nombreux cailloux et pierres de calcaire

US 17 : remblai sableux et caillouteux de calcaire blanc-gris, compact et relativement homogène, quelques cailloux de calcaire



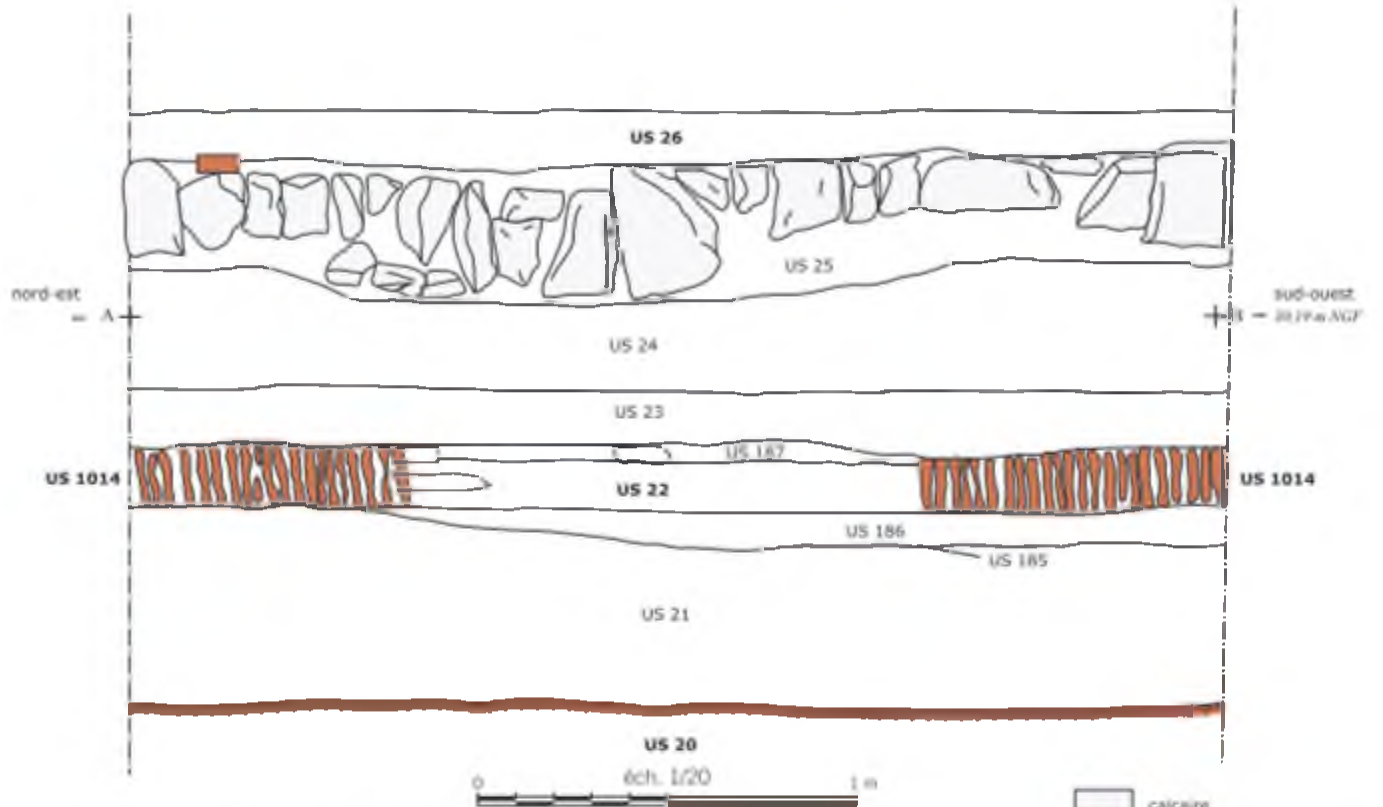


	CREIL Le château	
	Vues générales du secteur du sondage 2	
Planche 25	Responsable d'opération N. BILOI	DAO C. ROULOT

Détail de l'aménagement US **1020** dans le
tableau occidental de l'embrasure



Vue générale de la sole US **20**, en fond de sondage,
ainsi que des aménagements dans le mur US **1014**



US 20 : maçonnerie de tuiles placées de champs, ayant chauffé

US 21 : remblai de cailloux et pierre de calcaire blanc-gris, compact et homogène

US 22 : couche de terres cuites architecturales posées et accolées verticalement, sans liant, présentant une interruption au centre d'environ un mètre.

comblée d'argile compact et relativement homogène, correspondant à un second état (reprise/réparation)

US 23 : remblai de calcaire blanc, compact et homogène

US 24 : couche sableuse brun à gris, compact et hétérogène, cailloux et pierres de calcaire, stratification de remblais de nature différente dans la même séquence

US 25 : remblai de blocs de calcaire posés de champ blanc-gris, compact et relativement homogène, cailloux et pierres de calcaire, de grès et de silex, une brique

US 26 : béton

US 185 : liseret sableux gris-noir, charbon et rares cendres.

US 186 : remblai de calcaire blanc-gris, relativement compact et relativement homogène, pierres et cailloux de calcaire

US 187 : vestige de remblai compact ou plus probablement vestige d'aménagement de cuisson dérasé en briques et pierres sur la partie argileuse de l'US 22





CREIL

Le château

Vues générales du secteur
du sondage 3

Planche
27

Responsable d'opération
N. BILOI

DAO
C. ROULOT



Vue générale de la berme sud
et de la fondation du mur US **1032**



Vue générale en plan du sondage



Planche
28

CREIL
Le château
Vues générales du secteur
du sondage 3

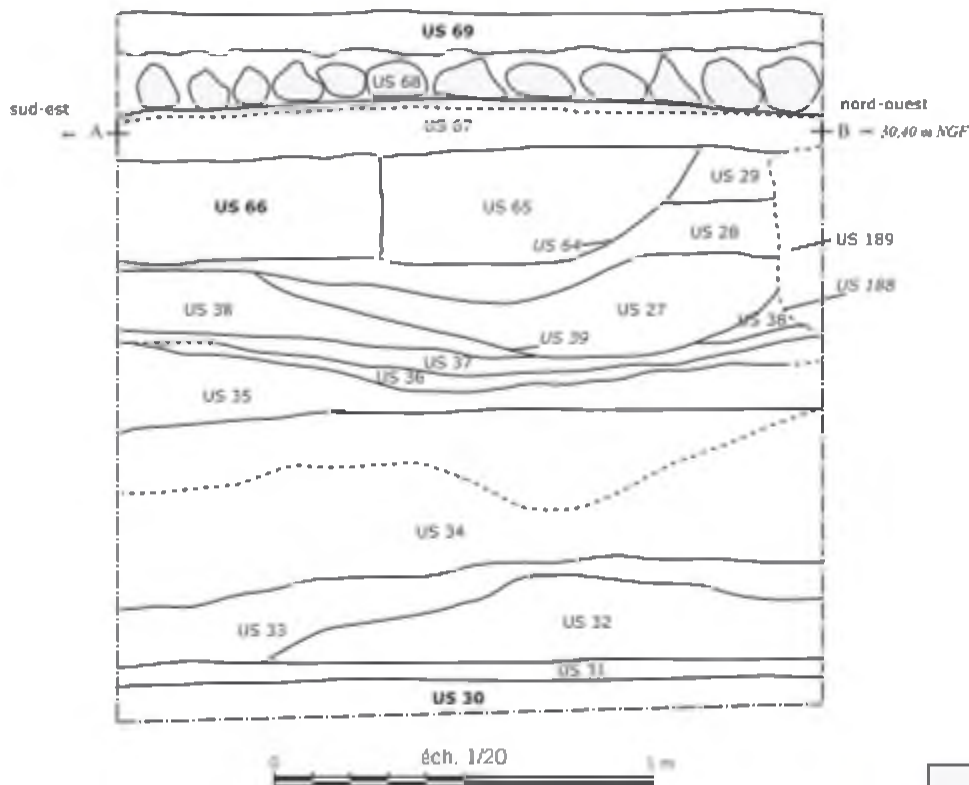
Responsable d'opération
N. BILOT

DAO
C. ROULOT

Détail de la base du pilier dégagée dans le sondage (entre les travées 3 et 4)



Détail de la fondation du pilier



- US 27 : remblai de calcaire blanc-gris, compact et homogène, pierres de calcaire
 US 28 : couche sableuse marron-grise, compacte et homogène, cailloux et quelques pierres de calcaire, fragments de terres cuites et d'ardoises
 US 29 : remblai de calcaire blanc-belge, relativement compact et homogène
 US 30 : couche de chaux indurée blanche, compacte et homogène, quelques fragments de terres cuites et quelques charbons.
 US 31 : couche argileuse marron foncé, compact et homogène, quelques charbons.
 US 32 : couche argileuse grise, compacte et homogène, avec inclusions de charbons.
 US 33 : remblai de calcaire blanc-gris, compact et homogène, cailloux et quelques pierres de calcaire
 US 34 : remblai de calcaire et de mortier gris, compact et homogène, nombreuses pierres de calcaire
 US 35 : remblai de calcaire blanc-jaune, compact et relativement homogène, avec inclusions de rares pierres de calcaire
 US 36 : couche de chaux blanche, relativement meuble et homogène
 US 37 : couche sableuse marron, compacte et homogène, quelques cailloux de calcaire
 US 38 : remblai sableux marron-gris, compact et hétérogène, cailloux et pierres de calcaire, fragments de terres cuites architecturales et d'ardoises
 US 39 : creusement d'une fosse.
 US 64 : creusement (d'une tranchée de récupération ?)
 US 65 : remblai sableux jaunâtre-marron, compact et homogène, quelques fragments de terres cuites
 US 66 : dernier bloc de fondation en place témoignant d'une maçonnerie sud-est/nord-ouest
 US 67 : couche de mortier et de ciment jaune et gris, très compacte et hétérogène, semble couvert d'une petite couche de terre qui pourrait correspondre aux vestiges de l'ancien niveau de circulation
 US 68 : remblai de pierres et moellons de calcaire gris-blanc, relativement homogène, fragments de terres cuites
 US 69 : sol de béton contemporain
 US 188 : creusement d'un trou de poteau
 US 189 : bouchon de plâtre blanc, compact et relativement homogène, quelques charbons

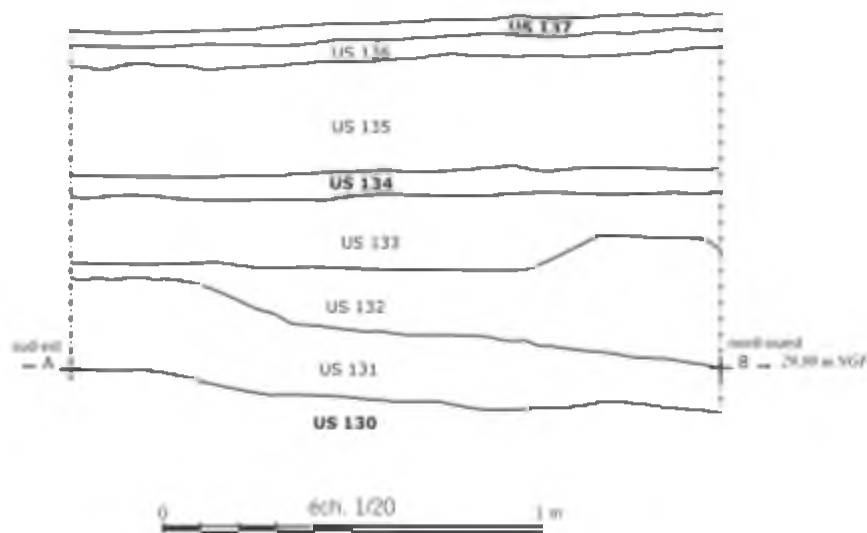




Vue générale de l'ouverture avant le sondage



Vue générale du fond de fouille ; remarquez le bloc qui indique le piédroit de l'ancienne ouverture dans ce secteur



US 130 : sol très mince de chaux et plâtre

US 131 : remblai de calcaire blanc-vert, relativement compact et homogène

US 132 : remblai sableux gris, meuble et hétérogène, fragments de terres cuites architecturales, d'ardoises et quelques charbons.

US 133 : remblai sableux gris, meuble et homogène, quelques cailloux de calcaire

US 134 : vestiges de sol de dalles de calcaire et de béton

US 135 : remblai sableux de blocs de calcaire et de grès brun-orange, compact et relativement homogène, fragments de terres cuites architecturales, de béton, pierres calcaires

US 136 : remblai de ciment et galets de silex gris, compact et homogène

US 137 : sol de béton contemporain





CREIL

Le château

Vue générale du secteur
du sondage 14

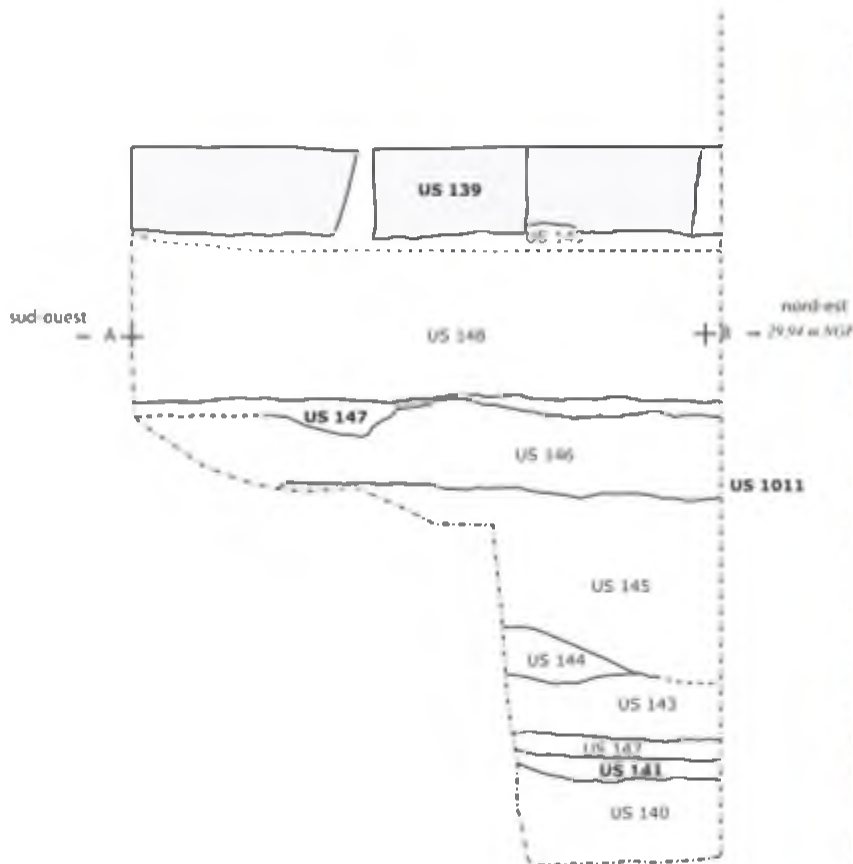
Planche
32

Responsable d'opération
N. BILOT

DAO
C. ROULOT



Vue générale du parement interne du mur-pignon US **1011**



éch. 1/20 50 cm

calcaire

US 139 : fondation de gros blocs de calcaire

US 140 : remblai argilo-sableux gris-marron, compact et relativement hétérogène, quelques cailloux et pierres de calcaire

US 141 : couche calcaire grise-blanche, relativement meuble et homogène

US 142 : couche argileuse marron, compact et homogène

US 143 : remblai de calcaire blanc-gris, relativement compact et homogène

US 144 : remblai sableux gris, compact et homogène

US 145 : remblai de calcaire blanc, compact et homogène

US 146 : remblai sableux beige, relativement compact et homogène, quelques blocs de calcaire

US 147 : sol de plâtre altéré mais relativement homogène

US 148 : remblai argilo-sableux marron, compact et homogène

US 149 : remblai sableux gris, compact et relativement homogène



	CREIL Le château	
	Vues générales du secteur du sondage 15	
Planche 34	Responsable d'opération N. BILOT	DAO C. ROULOT

Vue générale cavalière du sondage ;
remarquez les bouchons et les allèges
successifs de la fenêtre



Vue zénithale du sondage



Planche
35

CREIL

Le château

Vues générales du secteur
du sondage 15

Responsable d'opération
N. BILOT

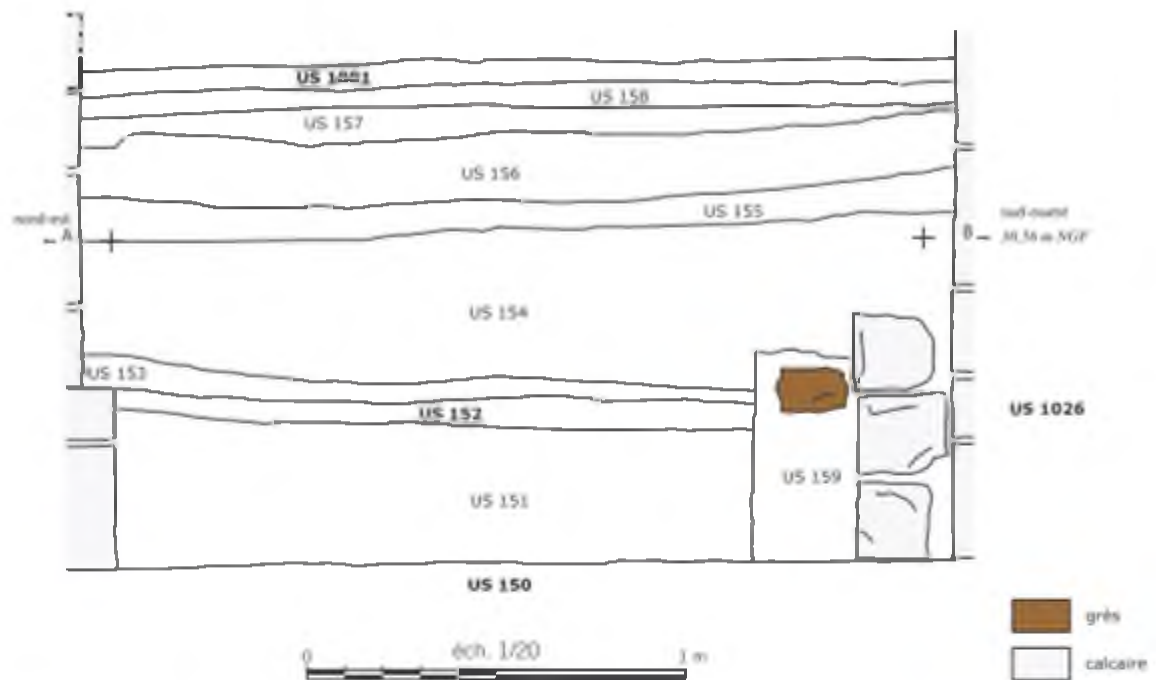
DAO
C. ROULOT



Détail du coussiège occidental ; remarquez toutes les traces d'outils (marteau-taillant droit)



Détail des premiers bouchons de la baie ; remarquez que celui qui prend place entre les coussièges, peut-être dès le XIV^e siècle, est lié à la terre



US 150 : Maçonnerie de moellons et carreaux de calcaire liés au mortier de chaux

US 151 : remblai de blocs calcaire et de chaux gris-blanc, relativement compact et homogène

US 152 : couche de calcaire et chaux blanc, très compact et homogène

US 153 : couche argilo-sableux gris foncé, relativement meuble et hétérogène, rares fragments de terres cuites architecturales et quelques cailloux de calcaire et de quelques charbons.

US 154 : remblai sableux de pierres et blocs de calcaire blanc-gris, relativement compact et homogène, quelques fragments de terres cuites architecturales

US 155 : remblai argilo-sableux gris foncé, compact et hétérogène, fragments de terres cuites architecturales

US 156 : remblai de blocs de calcaire et de plâtre blanc, compact et hétérogène, avec inclusions de quelques terres cuites architecturales et fragments de goudron

US 157 : remblai de sable et graviers gris, relativement compact et homogène

US 158 : remblai de cailloux de silex roulés gris-marron, compact et relativement homogène

US 159 : poche de terres cuites architecturales rougeâtre, relativement meuble et hétérogène

US 1001 : sol de béton contemporain

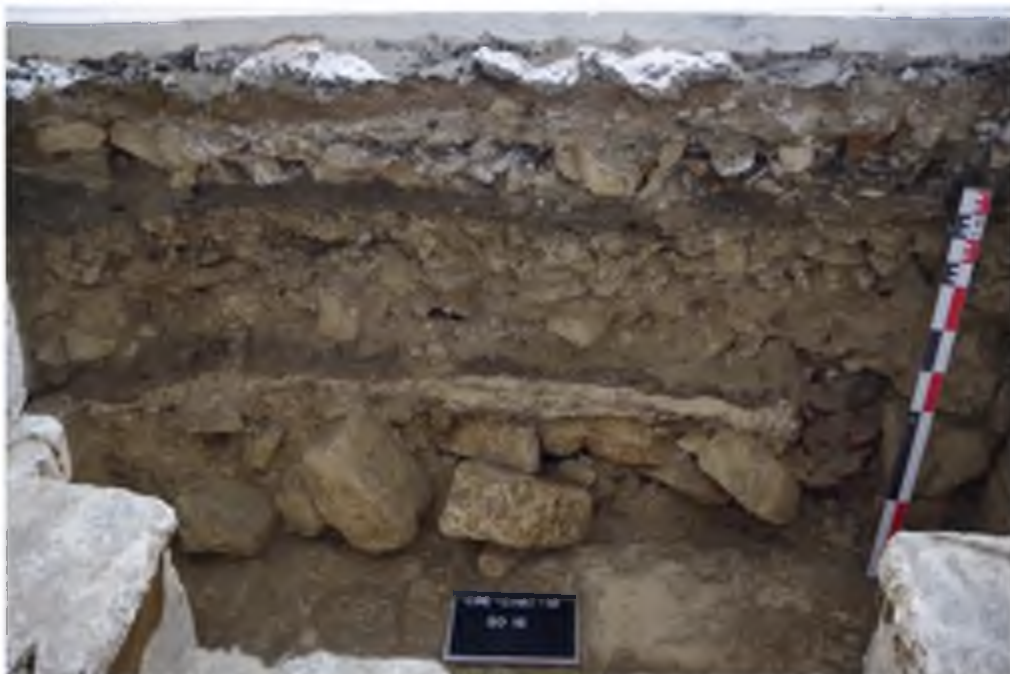




Planche
37

CREIL

Le château

Vues générales du secteur
du sondage 8

Responsable d'opération
N. BILOT

DAO
C. ROULOT



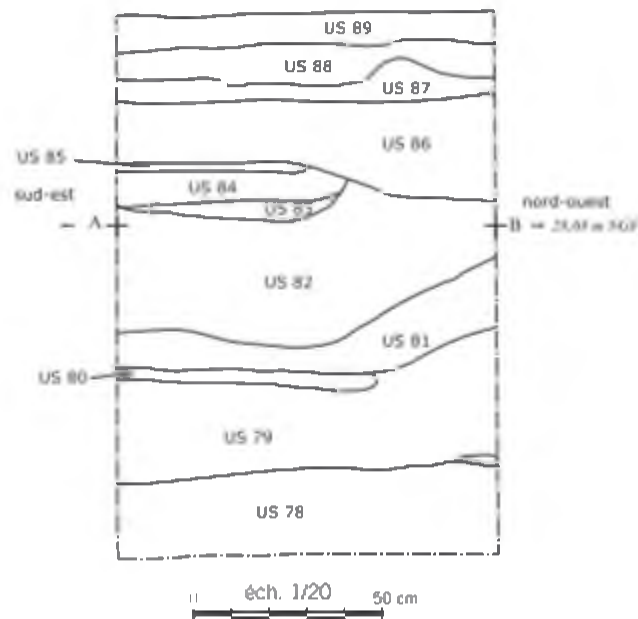
Vue générale du sondage au nord-ouest avant l'opération



Vue générale de la tranchée de sondage débutant au pied du pavillon d'angle A3

**CREIL**

Le château

Relevé stratigraphique
du sondage 8Planche
38Responsable d'opération
N. BILOTDAO
C. ROULOT

US 78 : couche limono-sableuse grise foncée, meuble et hétérogène, petites poches d'argiles grise claire, quelques cailloux de calcaire

US 79 : couche limono-sableuse grise clair, meuble et relativement homogène, quelques cailloux de calcaire et quelques poches d'argile

US 80 : couche limono-sableuse grise foncée, meuble et homogène

US 81 : couche limono-sableuse grise, meuble et homogène, galets de silex roulés

US 82 : couche limono-sableuse marron, meuble et homogène, quelques cailloux de calcaire et fragments d'ardoises

US 83 : remblai de calcaire blanc-beige, relativement compact et homogène

US 84 : couche de sable gris, compact et homogène

US 85 : fine couche de cailloutis calcaire blanc

US 86 : couche de sable à graviers marron, meuble et homogène

US 87 : couche limono-sableuse marron-noire, meuble et homogène

US 88 : remblai sableux beige, relativement compact et homogène

US 89 : enrobé de galets de silex et de graviers liés au ciment

CRE - CHÂT - 10
SD 08
CP SO



CREIL

Le château

Vues générales du secteur
du sondage 9

Planche
39

Responsable d'opération
N. BILOT

DAO
C. ROULOT



Vue générale du sondage



Vue générale du parement du mur-gouttereau US **1026** et de son talus US **1009**



Détail de l'accolement du talus de la tour A4
à celui du mur-gouttereau



Détail du sondage profond au cours du
dernier passage de godet



CREIL

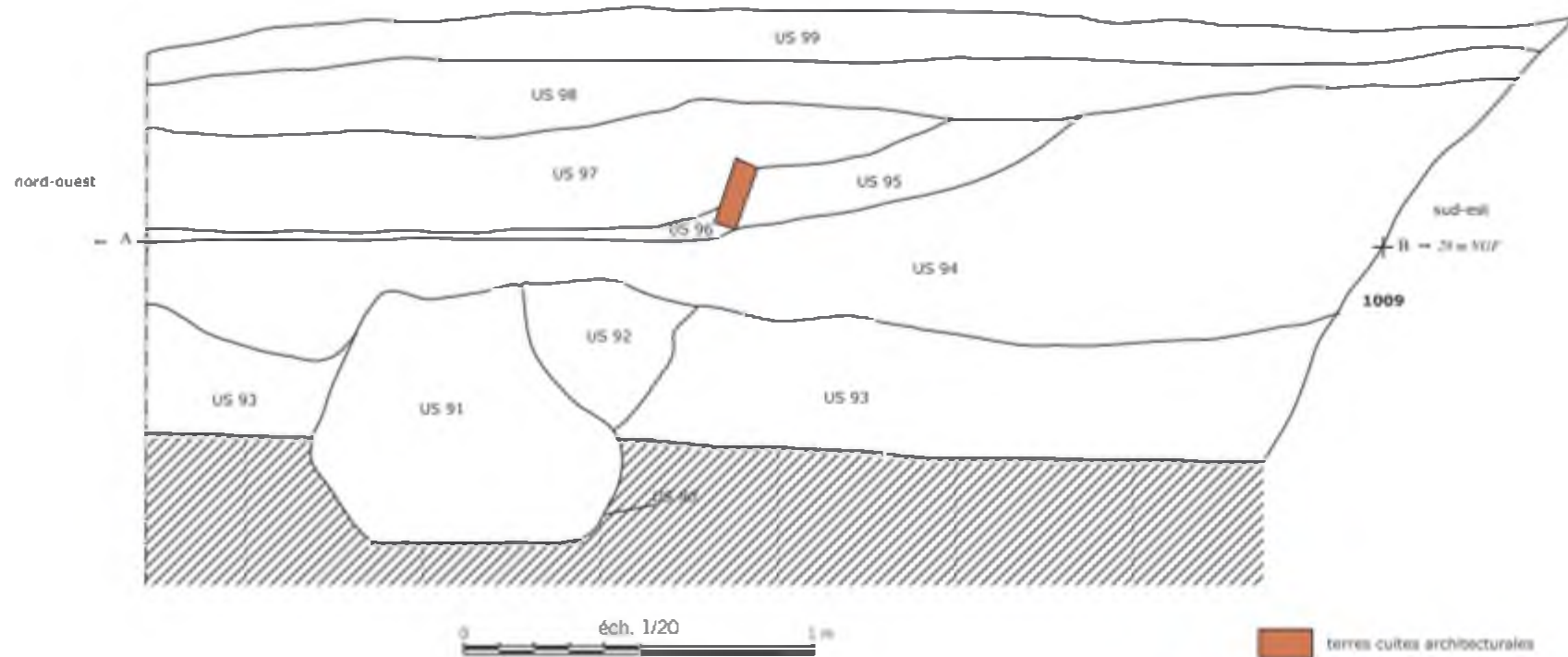
Le château

Vues générales du secteur
du sondage 9

Planche
40

Responsable d'opération
N. BILOT

DAO
C. ROULOT



US 90 : creusement d'un silo

US 91 : remblai sableux gris, meuble et relativement homogène, cailloux de calcaire, fragments d'ardoises et de terres cuites architecturales et quelques ossements animaux.

US 92 : remblai sableux gris clair, relativement meuble et homogène

US 93 : remblai sableux et calcaire gris-blanc, relativement compact et homogène, avec inclusions de pierres de calcaire, fragments d'ardoises et de terres cuites architecturales

US 94 : couche limono-sableuse gris-marron, compact et hétérogène, quelques poches de sables jaunes et verts, quelques cailloux de calcaire et galets de silex, rares pierres de calcaire

US 95 : couche limono-sableuse gris-noire, meuble et homogène, quelques fragments d'ardoises, rares galets de silex

US 96 : sable et fragments calcaire gris-noir, meuble et relativement homogène

US 97 : remblai argileux marron clair, compact et hétérogène, poches d'argile grise, quelques fragments de terres cuites architecturales, rares cailloux de calcaire et de quelques charbons.

US 98 : couche argilo-sableuse gris-marron, relativement compact et homogène

US 99 : terre végétale noire



Planche 41		CREIL Le château Relevé stratigraphique du sondage 9	DAO C. ROULOT



CREIL

Le château

Vues générales du secteur
du sondage 12

Planche
42

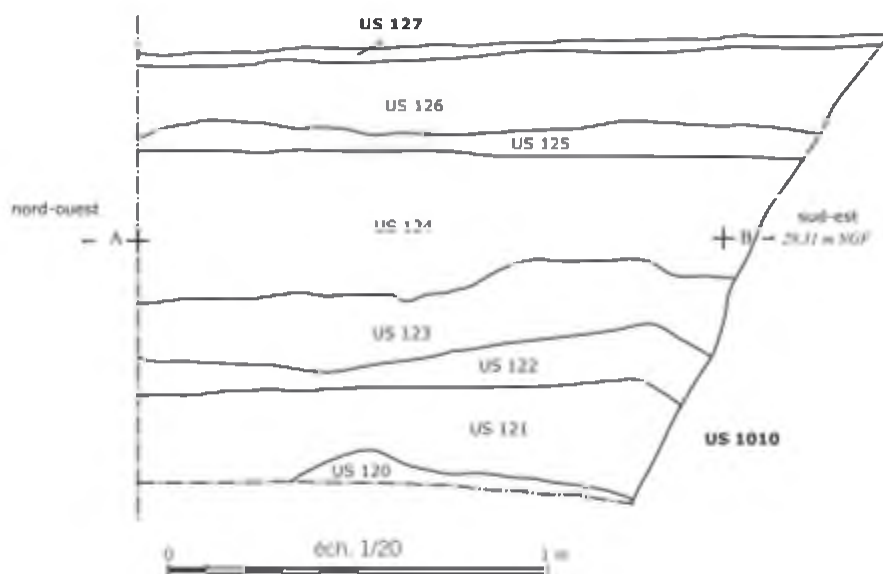
Responsable d'opération
N. BILOI

DAO
C. ROULOT

Détail du parement depuis le mur-talus
US **1010** jusqu'au parement du mur US **1025**



Vue générale du secteur du sondage avant l'opération



US 120 : remblai limoneux gris, compact et hétérogène, de fragments de blocs de calcaire, d'ardoises, de terres cuites architecturales et de nombreux charbons.

US 121 : remblai sableux gris-noir, compact et hétérogène, fragments de terres cuites architecturales et d'ardoises, cailloux et pierres de calcaire

US 122 : remblai sableux gris-vert, meuble et hétérogène, poches de sable jaune, fragments de porcelaine, cailloux de calcaire

US 123 : couche sableuse grise-noire, meuble et homogène, quelques fragments de terres cuites architecturales, quelques cailloux de silex et nombreux charbons et racines pourries.

US 124 : remblai sableux gris-beige, meuble et hétérogène, pierres et cailloux de calcaire, fragments de terres cuites architecturales, de fer, de verre, poches de sable jaune

US 125 : couche sableuse grise, meuble et homogène

US 126 : remblai de pierres de calcaire blanc, compact et hétérogène, avec inclusions de fragments de goudron

US 127 : goudron





CREIL

Le château

Vues générales du secteur
du sondage 16

Planche
44

Responsable d'opération
N. BILOT

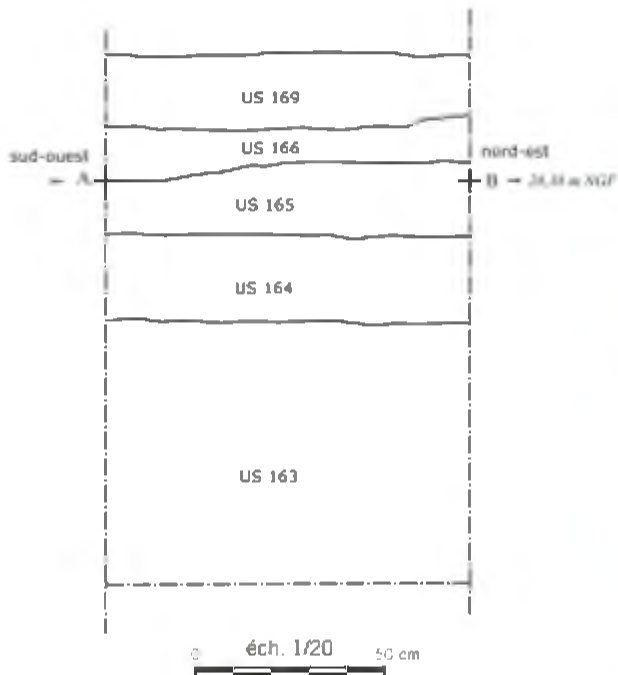
DAO
C. ROULOT



Vue générale de la tranchée de sondage



Vue générale du secteur de ce sondage avant l'opération



- US 163 : couche sableuse blanche-rouge, relativement meuble et homogène, presque exclusivement des fragments de céramiques et de quelques terres cuites architecturales, fragments de calcaire
- US 164 : remblai argilo-sableux marron clair, compact et homogène, quelques cailloux de calcaire et fragments de céramiques
- US 165 : couche argilo-sableuse grise-noire, compacte et homogène, quelques cailloux de calcaire et quelques graviers
- US 166 : couche sableuse grise, relativement compacte et hétérogène, cailloux de calcaire
- US 169 : terre végétale noire



CREIL Le château

Sondages 1, 2, 3

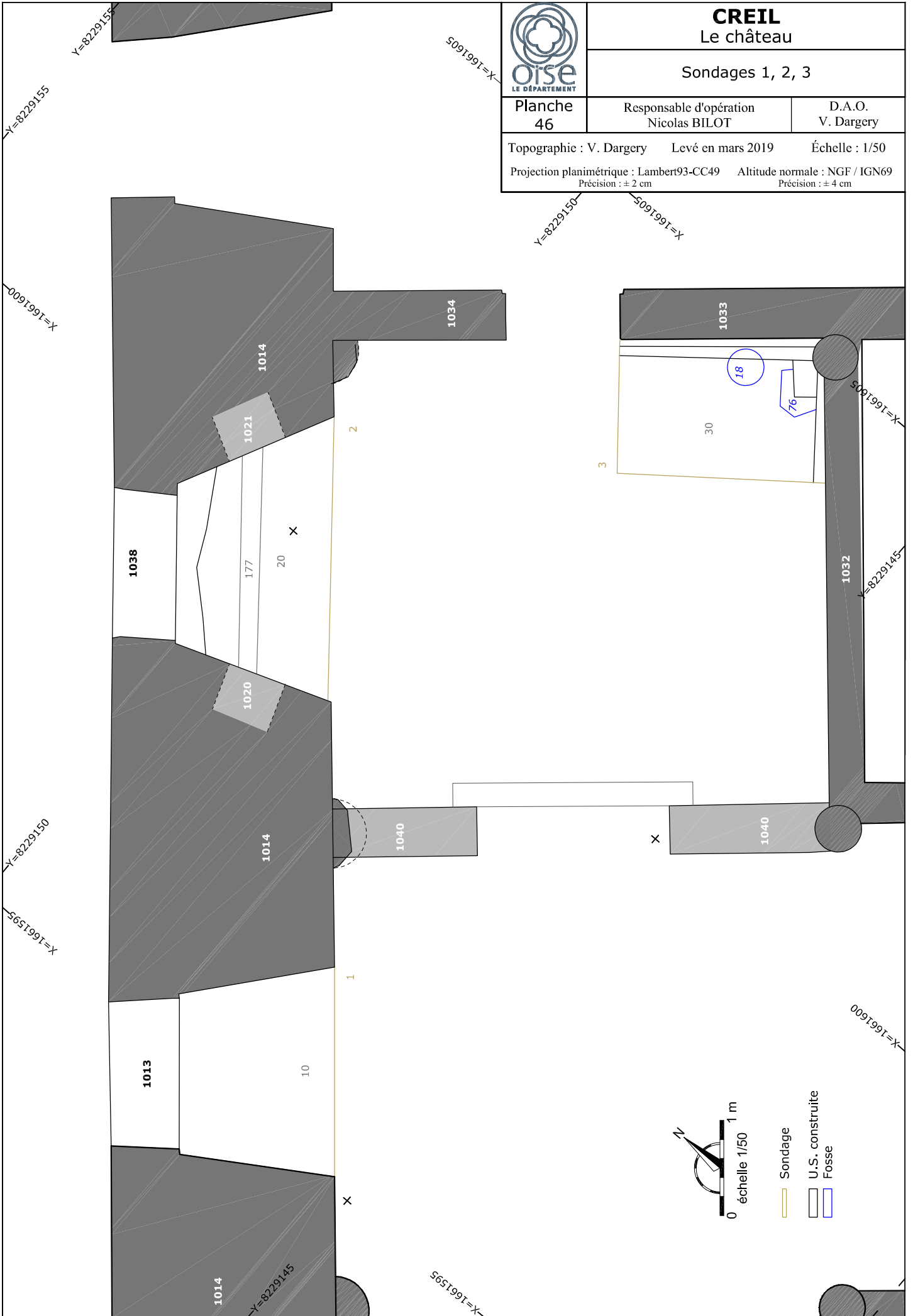
Planche
46

Responsable d'opération
Nicolas BILOT

D.A.O.
V. Dargery

Topographique : V. Dargery Levé en mars 2019 Échelle : 1/50

Projection planimétrique : Lambert93-CC49 Altitude normale : NGF / IGN69
Précision : ± 2 cm Précision : ± 4 cm





CREIL Le château

Sondages 4, 5, 10, 14

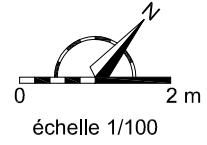
Planche
47

Responsable d'opération
Nicolas BILOT

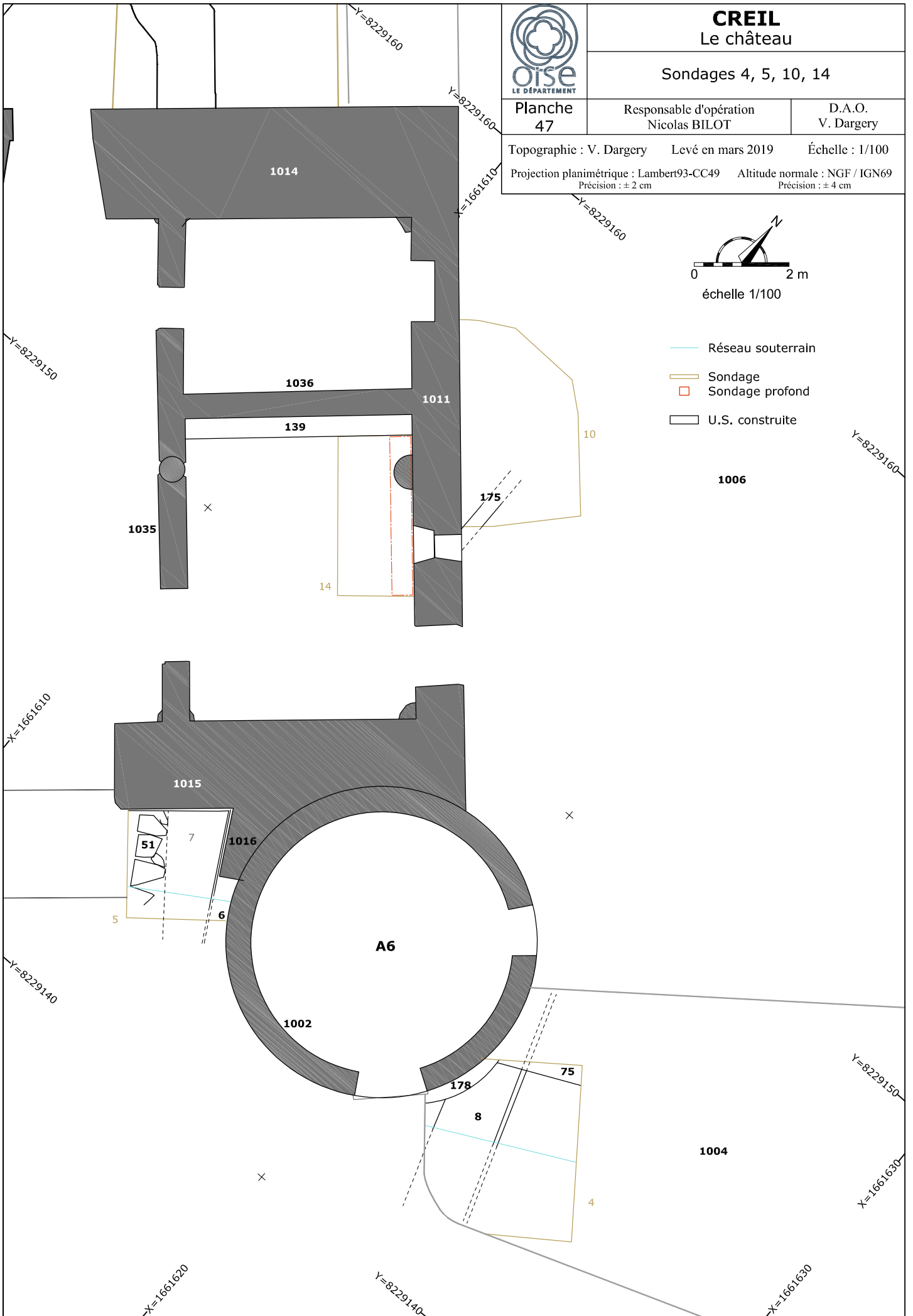
D.A.O.
V. Dargery

Topographie : V. Dargery Levé en mars 2019 Échelle : 1/100

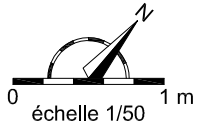
Projection planimétrique : Lambert93-CC49 Altitude normale : NGF / IGN69
Précision : ± 2 cm Précision : ± 4 cm



- Réseau souterrain
- Sondage
- Sondage profond
- U.S. construite



Y=8229140



- Sondage
- U.S. construite

X=1661595



CREIL Le château

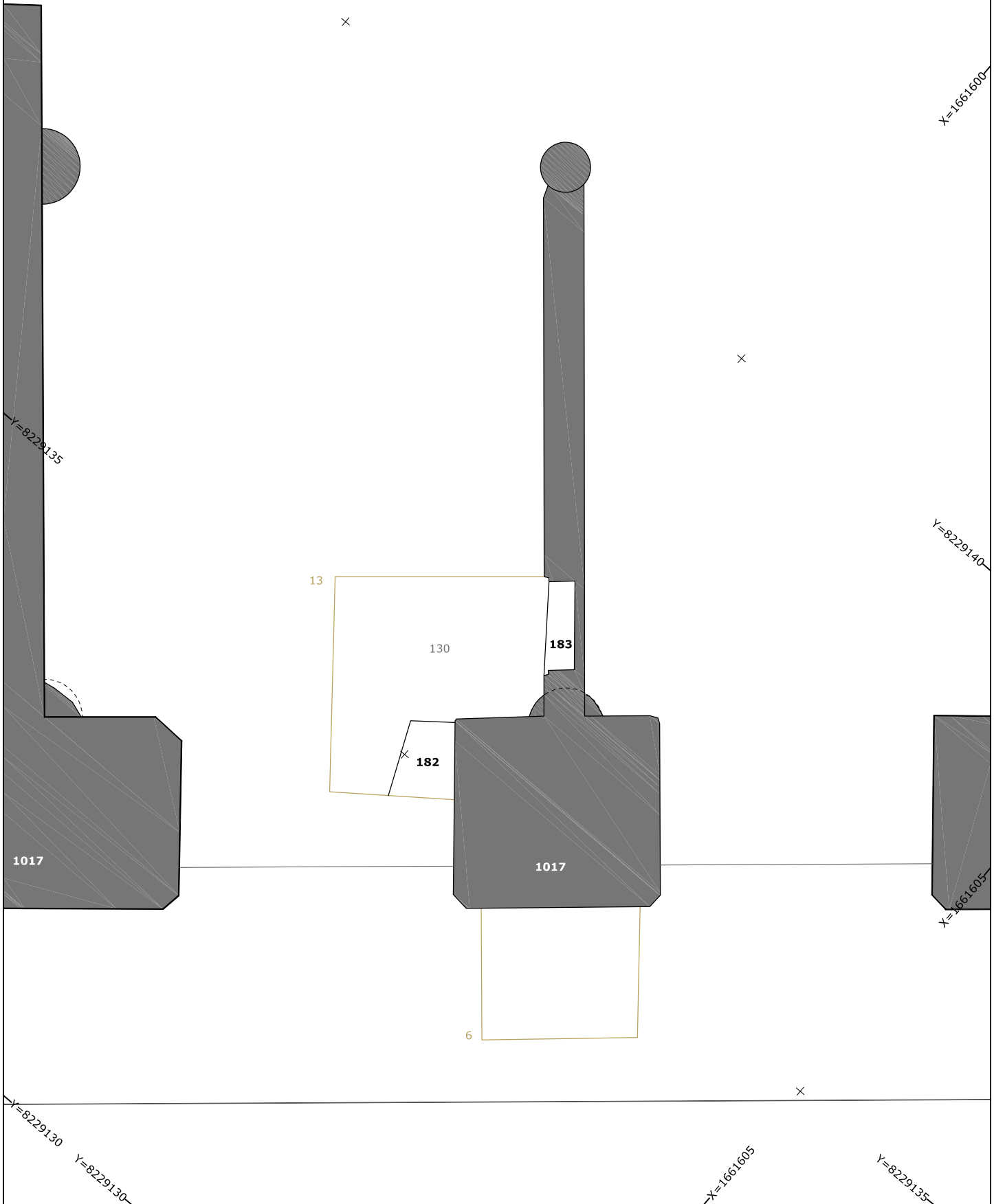
Sondages 6, 13

Planche
48

Responsable d'opération
Nicolas BILOT

D.A.O.
V. Dargery

Topographie : V. Dargery Levé en mars 2019 Échelle : 1/50
 Projection planimétrique : Lambert93-CC49 Altitude normale : NGF / IGN69
 Précision : ± 2 cm Précision : ± 4 cm





CREIL
Le château

Sondage 7

Planche
49

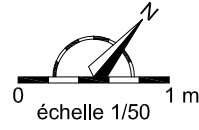
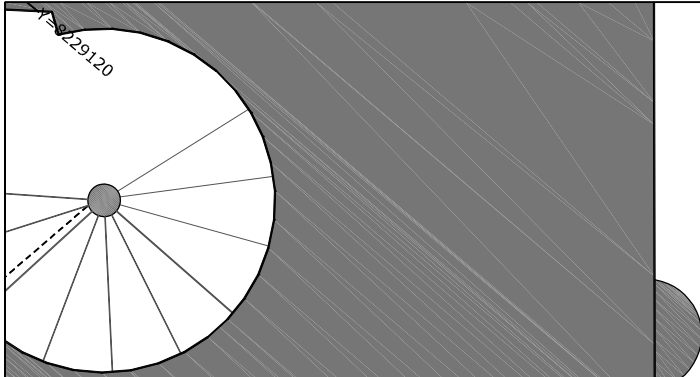
Responsable d'opération
Nicolas BILOT



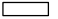

D.A.O.
V. Dargery

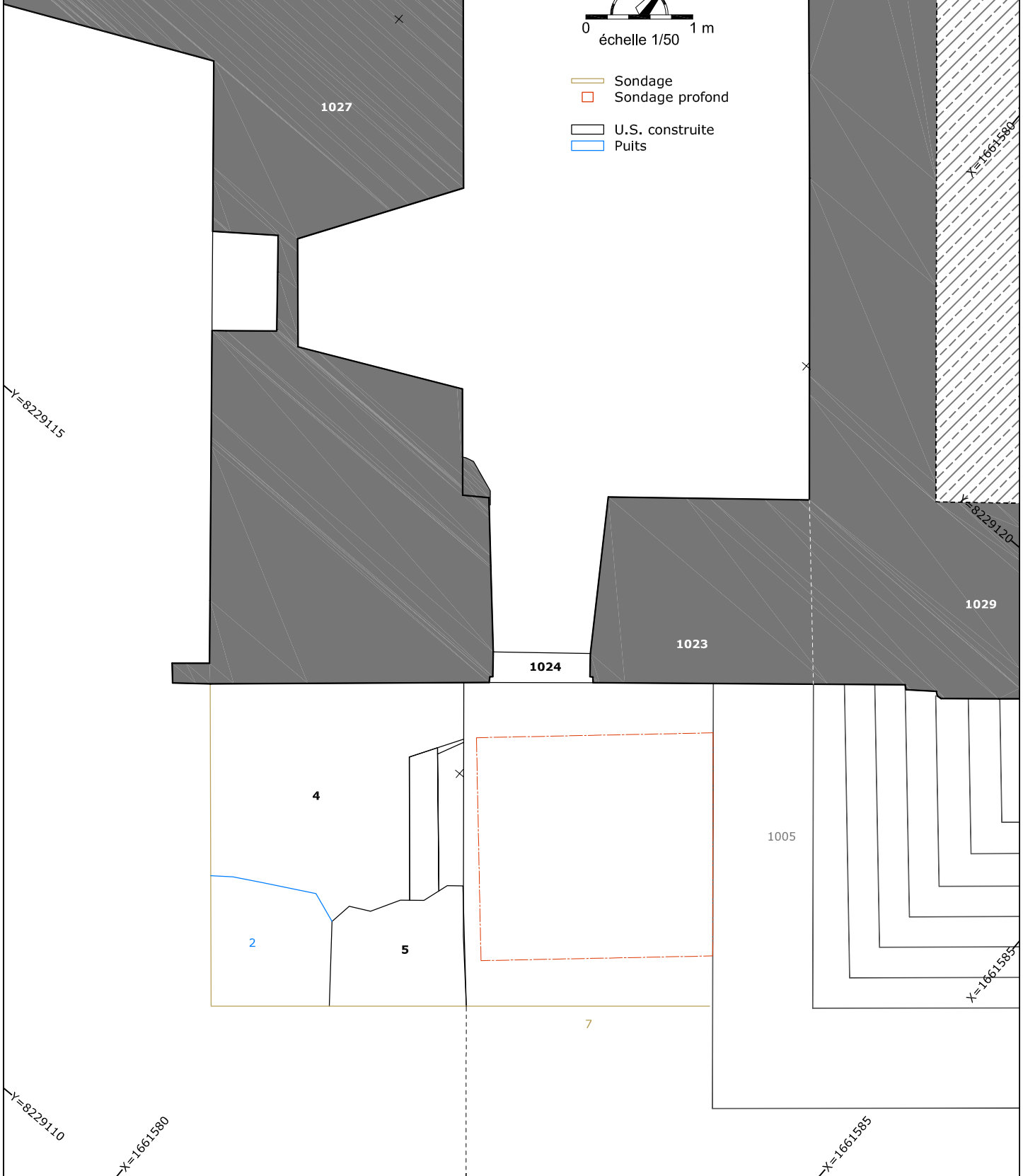
Topographie : V. Dargery Levé en mars 2019 Échelle : 1/50

Projection planimétrique : Lambert93-CC49 Altitude normale : NGF / IGN69
Précision : ± 2 cm Précision : ± 4 cm

X=1661575



-  Sondage
-  Sondage profond
-  U.S. construite
-  Puits





CREIL
Le château

Sondages 8, 9

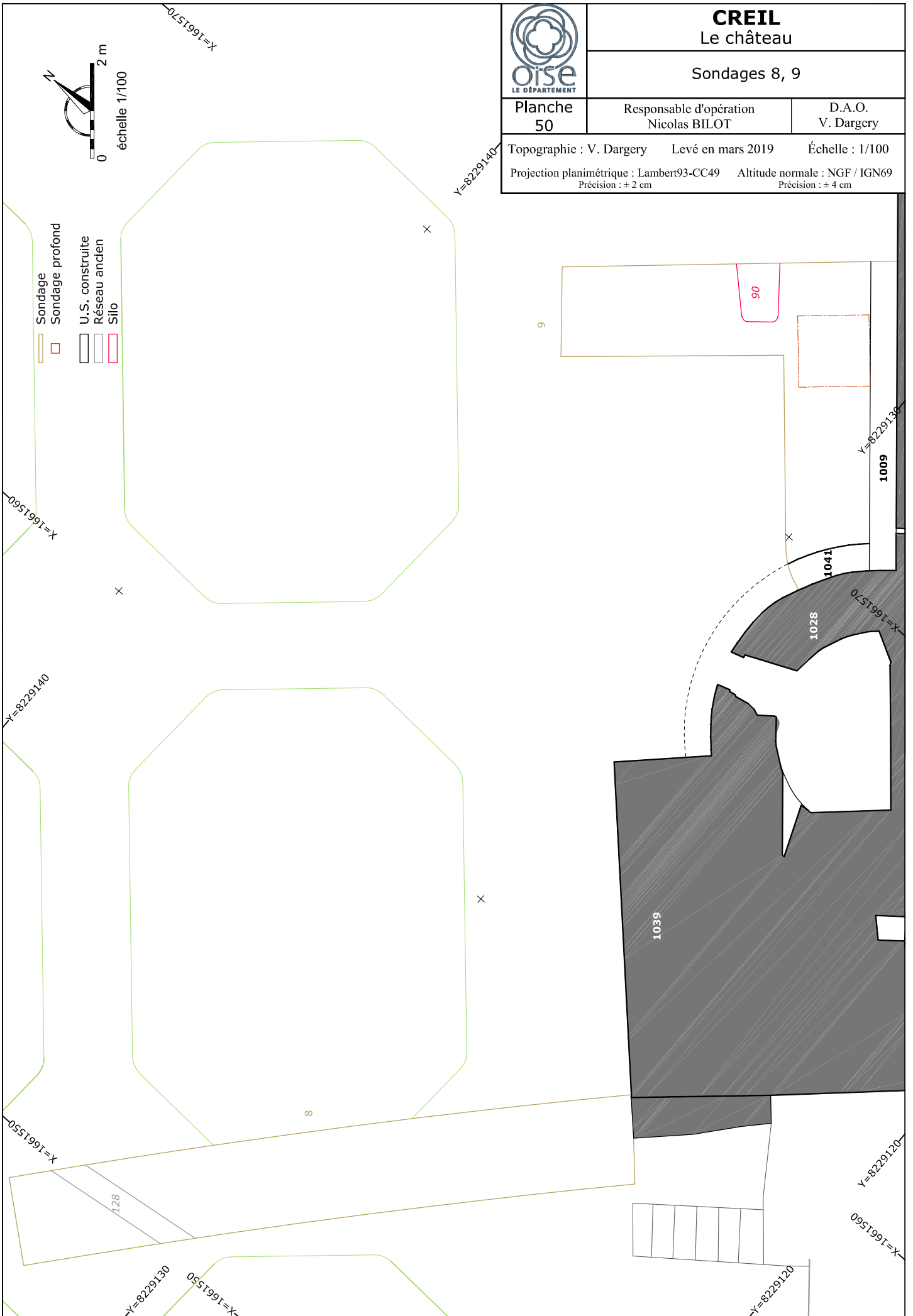
Planche
50

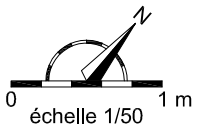
Responsable d'opération
Nicolas BILOT

D.A.O.
V. Dargery

Topographie : V. Dargery Levé en mars 2019 Échelle : 1/100

Projection planimétrique : Lambert93-CC49 Altitude normale : NGF / IGN69
Précision : ± 2 cm Précision : ± 4 cm





— Sondage
□ U.S. construite



CREIL
Le château

Sondage 11

Planche
51

Responsable d'opération
Nicolas BILOT

D.A.O.
V. Dargery

Topographique : V. Dargery Levé en mars 2019 Échelle : 1/50

Projection planimétrique : Lambert93-CC49 Altitude normale : NGF / IGN69
Précision : ± 2 cm Précision : ± 4 cm

Y=8229160

Y=8229165

X=1661600

11

110

1012

X=1661600

Y=8229165

Y=8229165

Y=8229155



1014

Y=8229160

X=1661610

X=1661605

Y=8229155

X=1661610



CREIL
Le château

Sondages 12, 15

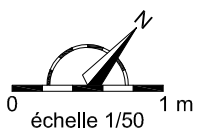
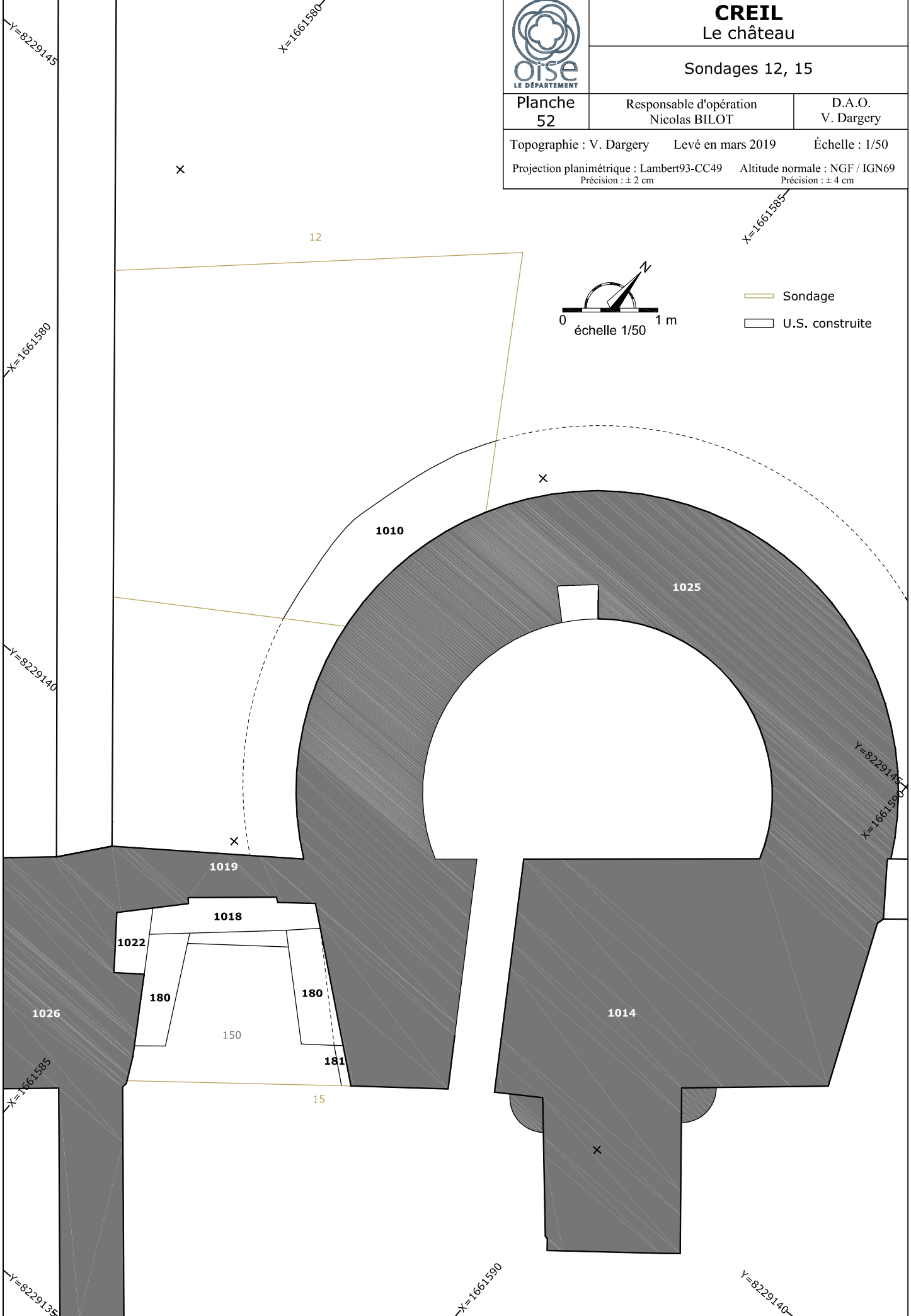
Planche
52

Responsable d'opération
Nicolas BILOT

D.A.O.
V. Dargery

Topographie : V. Dargery Levé en mars 2019 Échelle : 1/50

Projection planimétrique : Lambert93-CC49 Altitude normale : NGF / IGN69
Précision : ± 2 cm Précision : ± 4 cm



- Sondage
- U.S. construite

Y=8229110

X=1661530



CREIL
Le château

Sondage 16

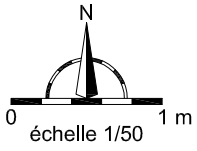
Planche
53



Responsable d'opération
Nicolas BILOT

D.A.O.
V. Dargery

Topographie : V. Dargery Levé en mars 2019 Échelle : 1/50

Projection planimétrique : Lambert93-CC49 Altitude normale : NGF / IGN69
Précision : ± 2 cm Précision : ± 4 cm



-  Sondage
-  Remblai moderne

Y=8229105

+

Y=8229105

162

160

Y=8229100

+

Y=8229100

16

X=1661530



CREIL Le château

Plan des U.S. construites

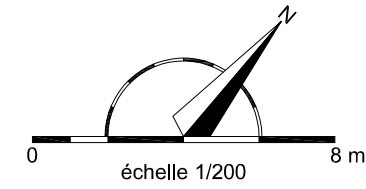
Planche
54

Responsable d'opération
Nicolas BILOT

D.A.O.
V. Dargery

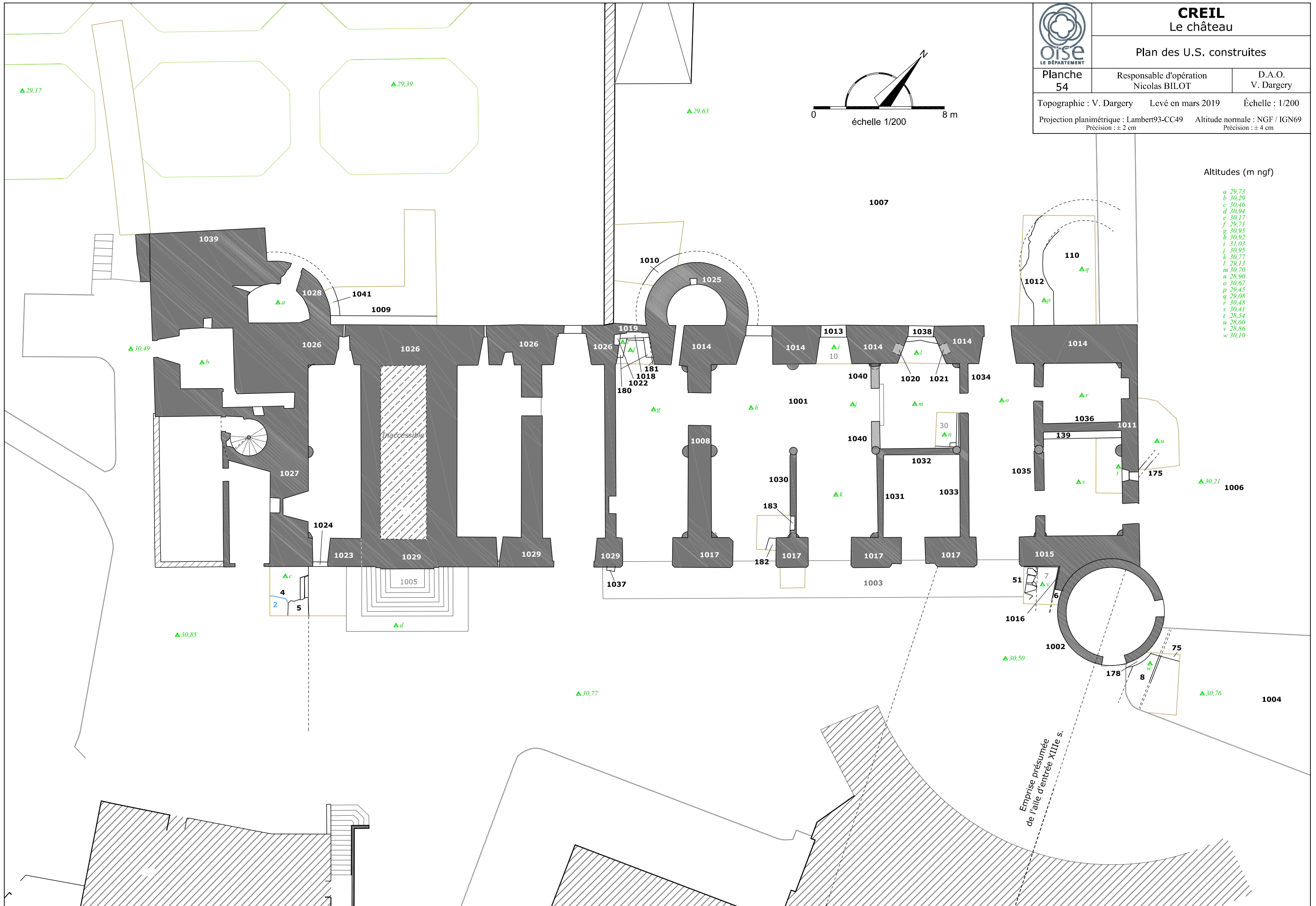
Topographie : V. Dargery Levé en mars 2019 Échelle : 1/200

Projection planimétrique : Lambert93-CC49 Altitude normale : NGF / IGN69
Précision : ± 2 cm Précision : ± 4 cm



Altitudes (m ngf)

- a 29,73
- b 30,29
- c 30,46
- d 30,94
- e 30,17
- f 29,71
- g 30,95
- h 30,92
- i 31,03
- j 30,95
- k 30,77
- l 29,13
- m 30,70
- n 28,90
- o 30,67
- p 29,45
- q 29,08
- r 30,48
- s 30,41
- t 28,54
- u 28,60
- v 28,86
- w 30,10





CREIL
Le château

Numérotation des masse bâties

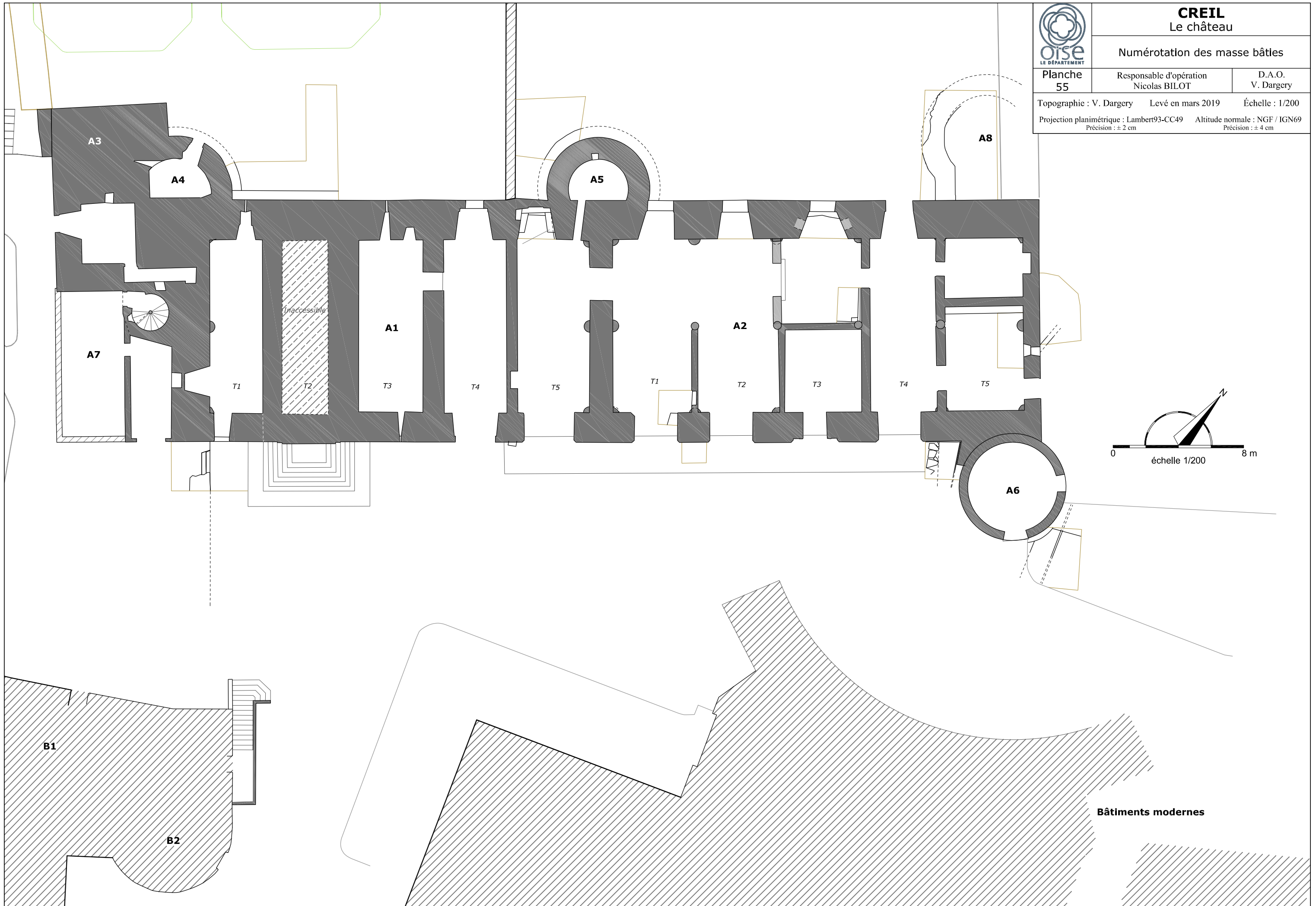
Planche
55

Responsable d'opération
Nicolas BILOT

D.A.O.
V. Dargery

Topographie : V. Dargery Levé en mars 2019 Échelle : 1/200

Projection planimétrique : Lambert93-CC49 Altitude normale : NGF / IGN69
Précision : ± 2 cm Précision : ± 4 cm



Localisation : Creil

Responsable d'opération : Nicolas Bilot

Code patriarche :

Ancien château Charles V

N° de prescription : 60-2018-21-A1

Type d'opération : Diagnostic

Organisme de rattachement : S.D.A.O.

Année : 2019

Inventaire des unités stratigraphiques

1/16

N°	Type	Description	Dimensions (m)				fouille %	Stratigraphie			Datation	Présence				
			long.	larg.	diam.	ép.		post. à	ant. à	cont. de		Mob.	Prél.	Doc.	Phot.	
US 1																
US 2	puits	Forme circulaire			< 2		Sond.	4	3	5	ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s.)					
US 3	comblement du puits	remblai sableux gris-marron, relativement meuble et relativement homogène, pierres et cailloux de calcaire					Sond.	2			ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XXe s. ?)					
US 4	mur extérieur de l'aile occidentale	Maçonnerie de blocs de calcaire de moyen et grand appareil liés à la chaux à joints relativement fins		> 2			Sond.		2		Bas Moyen Âge (XIIIe s.)					
US 5	"canal" en liaison avec le puits	aménagement relativement grossier en blocs de calcaire et en tuiles remployés liés à la terre					Sond.			2	ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s.)					
US 6	mur extérieur de la tour-escalier nord-est	parement de blocs de calcaire de grand appareil proprement assisés et liés à joints relativement fins de mortier de chaux					Sond.	1015, 7	1016, 178	8	Bas Moyen Âge (XIVe s.)					
US 7	sol de dalles de calcaire	Sol proprement monté de dalles irrégulières en calcaire, liés à la chaux ; les relations stratigraphiques et des traces de compas sur les dalles au pied de l'US 06 tend à faire penser que les deux ensembles ne sont pas contemporains					Sond.		51, 6	1015	Moyen Âge classique (XIIIe s.)					
US 8	mur intérieur de l'aile orientale	Maçonnerie de blocs de calcaire de moyen et grand appareil liés au mortier de chaux					Sond.		178, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 75	6	Bas Moyen Âge (XIVe s.)					
US 9	sol en béton dans A1t5 et A2	béton				0,1	Sond.	17		17	ÉPOQUE CONTEMPORAINE, Ère de reconstruction >1950					
US 10	mur extérieur de l'aile septentrionale	Maçonnerie de blocs de calcaire de moyen appareil liés à la chaux					Sond.		11, 12, 13		Bas Moyen Âge (XIIIe s.)					
US 11	remblai	remblai de fragments de calcaire blanc-beige, compact et homogène					Sond.	10	12		ÉPOQUE MODERNE (XVIIIe) ?, ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe) ?					
US 12	remblai	remblai sableux marron, compact et homogène, quelques fragments de calcaire				0,16	Sond.	10, 11	13		ÉPOQUE MODERNE (XVIIIe) ?, ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe) ?					
US 13	remblai	couche sableuse marron foncé, compact et homogène, fragments de calcaire				0,1	Sond.	10, 12	14		ÉPOQUE CONTEMPORAINE ?					
US 14	remblai	couche sableuse de fragments de calcaire blanc-beige, compact et relativement homogène, quelques fragments de grès et de TC et quelques pierres de calcaire				≈ 0,12	Sond.	13	15		ÉPOQUE CONTEMPORAINE ?					
US 15	remblai ?	couche sableuse gris-vert, compact et homogène, quelques cailloux et pierres de calcaire				0,12	Sond.	14	16		ÉPOQUE CONTEMPORAINE ?					

Localisation : Creil

Responsable d'opération : Nicolas Bilot

Code patriarche :

Ancien château Charles V

N° de prescription : 60-2018-21-A1

Type d'opération : Diagnostic

Organisme de rattachement : S.D.A.O.

Année : 2019

Inventaire des unités stratigraphiques

2 / 16

N°	Type	Description	Dimensions (m)				fouille	Stratigraphie			Datation	Présence			
			long.	larg.	diam.	ép.		%	post. à	ant. à		cont. de	Mob.	Prél.	Doc.
US 16	remblai de démolition	remblai sableux avec nombreux blocs de grès gris, relativement homogène, quelques blocs de calcaire, très nombreux cailloux et pierres de calcaire				≈ 0,4	Sond.	15	17		ÉPOQUE CONTEMPORAINE				
US 17	remblai d'installation du sol US 09	remblai sableux et caillouteux de calcaire blanc-gris, compact et relativement homogène, quelques cailloux de calcaire				≈ 0,2	Sond.	16	1001, 9	9	ÉPOQUE CONTEMPORAINE				
US 18	creusement ciblé pour sondage de visite ? (ou ancien trou de poteau surcreusé ?)	Forme circulaire, parois droite, fond circulaire				0,18	Sond.	30	19		Ère de reconstruction >1950				
US 19	comblement du creusement ciblé	remblai marron foncé, relativement compact et relativement homogène, quelques cailloux de calcaire					Sond.	18			Ère de reconstruction >1950				
US 20	sole de four/cheminée	maçonnerie de tuiles placées de champs, ayant chauffé	≈ 3	> 0,5			Sond.		21	177	ÉPOQUE MODERNE ?				
US 21	remblai	remblai de cailloux et pierre de calcaire blanc-gris, compact et homogène				≈ 0,4	Sond.	20	185, 22		ÉPOQUE MODERNE ?				
US 22	seconde sole	couche de terres cuites architecturales posées et accolées verticalement, sans liant, présentant une interruption au centre d'environ un mètre, comblée d'argile compact et relativement homogène, correspondant à un second état (reprise/réparation)	3			≈ 0,12	Sond.	186, 21	187, 23	187	ÉPOQUE MODERNE (XVIIIe s. ?)				
US 23	remblai	remblai de calcaire blanc, compact et homogène				≈ 0,15	Sond.	187, 22	24		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s.) ?				
US 24	remblai	couche sableuse brun à gris, compact et hétérogène, cailloux et pierres de calcaire, stratification de remblais de nature différente dans la même séquence				< 0,35	Sond.	23	25		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s.) ?				
US 25	remblai d'installation du sol US 26	remblai de blocs de calcaire posés de champ blanc-gris, compact et relativement homogène, cailloux et pierres de calcaire, de grès et de silex, une brique				≈ 0,3	Sond.	24	1001, 26	26	ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XXe)				
US 26	sol en béton dans A1t5 et A2	béton				≈ 0,12	Sond.	25		25	ÉPOQUE CONTEMPORAINE, Ère de reconstruction >1950				
US 27	comblement de fosse	remblai de calcaire blanc-gris, compact et homogène, pierres de calcaire				0,3	Sond.	39	188, 28		ÉPOQUE MODERNE ?, ÉPOQUE CONTEMPORAINE ?				
US 28	remblai (d'installation ?)	couche sableuse marron-grise, compacte et homogène, cailloux et quelques pierres de calcaire, fragments de terres cuites et d'ardoises				< 0,12	Sond.	27, 38	188, 29, 64, 66		ÉPOQUE MODERNE ?, ÉPOQUE CONTEMPORAINE ?				

Localisation : Creil

Responsable d'opération : Nicolas Bilot

Code patriarche :

Ancien château Charles V

N° de prescription : 60-2018-21-A1

Type d'opération : Diagnostic

Organisme de rattachement : S.D.A.O.

Année : 2019

Inventaire des unités stratigraphiques

3 / 16

N°	Type	Description	Dimensions (m)				fouille	Stratigraphie			Datation	Présence			
			long.	larg.	diam.	ép.		%	post. à	ant. à		cont. de	Mob.	Prél.	Doc.
US 29	remblai	remblai de calcaire blanc-beige, relativement compact et homogène					Sond.	28	188, 64, 67		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s. ?)				
US 30	sol de chaux (de chantier ?)	couche de chaux indurée blanche, compacte et homogène, quelques fragments de terres cuites et quelques charbons.				≈ 0,1	Sond.		18, 31, 76		MOYEN ÂGE, Moyen Âge classique ?				
US 31	couche argileuse	couche argileuse marron foncé, compact et homogène, quelques charbons.				0,06	Sond.	30	32, 33		MOYEN ÂGE, Moyen Âge classique ?				
US 32	couche argileuse (recharge ?)	couche argileuse grise, compacte et homogène, avec inclusions de charbons.				0,2	Sond.	31	33		ÉPOQUE MODERNE ?				
US 33	remblai	remblai de calcaire blanc-gris, compact et homogène, cailloux et quelques pierres de calcaire				0,2	Sond.	31, 32	34		ÉPOQUE MODERNE ?				
US 34	remblai	remblai de calcaire et de mortier gris, compact et homogène, nombreuses pierres de calcaire				≈ 0,5	Sond.	33	35		ÉPOQUE MODERNE ?				
US 35	remblai (de recharge ?)	remblai de calcaire blanc-jaune, compact et relativement homogène, avec inclusions de rares pierres de calcaire				< 0,2	Sond.	34	36		ÉPOQUE MODERNE ?				
US 36	sol de chaux	couche de chaux blanche, relativement meuble et homogène				< 0,08	Sond.	35	37		ÉPOQUE MODERNE ?				
US 37	couche sableuse	couche sableuse marron, compacte et homogène, quelques cailloux de calcaire				< 0,08	Sond.	36	188, 38, 39		ÉPOQUE MODERNE ?				
US 38	remblai (d'installation ?)	remblai sableux marron-gris, compact et hétérogène, cailloux et pierres de calcaire, fragments de terres cuites architecturales et d'ardoises				≈ 0,17	Sond.	37	188, 28, 39		ÉPOQUE MODERNE ?				
US 39	creusement de fosse	parois très évasées, fond arrondi				> 0,25	Sond.	37, 38	188, 27		ÉPOQUE MODERNE ?, ÉPOQUE CONTEMPORAINE ?				
US 40	remblai (de démolition ?)	remblai de blocs de calcaire blanc-jaunâtre, compact et homogène				0,25	Sond.	8	41		ÉPOQUE MODERNE (XVIIIe s. ?)				
US 41	fine couche sableuse	couche sableuse grise foncée, meuble et homogène, avec inclusions de charbons.				< 0,05	Sond.	40, 8	42		ÉPOQUE MODERNE (XVIIIe s. ?)				
US 42	remblai (d'installation ?)	remblai de calcaire blanc-beige, compact et homogène, fragments de terres cuites architecturales, quelques pierres de calcaire				0,16	Sond.	41, 8	43		ÉPOQUE MODERNE (XVIIIe s. ?)				
US 43	sol de plâtre détérioré ?	couche de plâtre blanc, relativement compact et relativement homogène, avec inclusions de charbons.				< 0,12	Sond.	42, 8	44		ÉPOQUE MODERNE (fin XVIIIe s., début XIXe s. ?)				
US 44	couche d'occupation ?	couche sableuse marron-grise, relativement compact et homogène, quelques poches de cailloux de calcaire et quelques fragments de terres cuites architecturales				< 0,1	Sond.	43, 8	45		ÉPOQUE MODERNE (fin XVIIIe s., début XIXe s. ?)				

Localisation : Creil

Responsable d'opération : Nicolas Bilot

Code patriarche :

Ancien château Charles V

N° de prescription : 60-2018-21-A1

Type d'opération : Diagnostic

Organisme de rattachement : S.D.A.O.

Année : 2019

Inventaire des unités stratigraphiques

5 / 16

N°	Type	Description	Dimensions (m)				fouille	Stratigraphie			Datation	Présence			
			long.	larg.	diam.	ép.		%	post. à	ant. à		cont. de	Mob.	Prél.	Doc.
US 59	comblement de la tranchée de réseau	remblai gris-noir, relativement meuble et hétérogène, cailloux de calcaire et de grès, fragments de terres cuites architecturales et d'ardoises et de charbons.		0,2		0,2	Sond.	57	55		ÉPOQUE CONTEMPORAINE, Ère de reconstruction >1950				
US 60	remblai d'installation	remblai argilo-sableux gris foncé, compact et homogène, cailloux de calcaire				> 0,15	Sond.		61		ÉPOQUE MODERNE (XVIIIe) ?				
US 61	sol de pavés	sol de pavés de grès liés à la terre argileuse				≈ 0,16	Sond.	60	62		ÉPOQUE MODERNE (XVIIe s. - XVIIIe s. ?)				
US 62	remblai	remblai sableux gris-marron verdâtre, compact et relativement homogène, cailloux et quelques pierres de calcaire, fragments de terres cuites architecturales				≈ 0,7	Sond.	61	63		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (début XIXe s.?)				
US 63	sol de pavés	pavés de grès liés au ciment				≈ 0,15	Sond.	62			Ère de reconstruction >1950				
US 64	creusement d'une tranchée (de récupération ?)					≈ 0,4	Sond.	28, 29, 66	65	65	ÉPOQUE CONTEMPORAINE				
US 65	comblement (de la tranchée)	remblai sableux jaunâtre-marron, compact et homogène, quelques fragments de terres cuites					Sond.	64	67	64	ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe)				
US 66	fondation	dernier bloc de fondation en place témoignant d'une maçonnerie sur-est/nord-ouest	0,7			0,28	Sond.	28	64, 67		ÉPOQUE MODERNE (XIXe) ?				
US 67	sol	couche de mortier et de ciment jaune et gris, très compacte et hétérogène, semble couvert d'une petite couche de terre qui pourrait correspondre aux vestiges de l'ancien niveau de circulation				≈ 0,16	Sond.	188, 189, 29, 65, 66	68						
US 68	couche d'installation du sol US 69	remblai de pierres et moellons de calcaire gris-blanc, relativement homogène, fragments de terres cuites				≈ 0,18	Sond.	67	1001, 69	69	ÉPOQUE CONTEMPORAINE, Ère de reconstruction >1950 ?				
US 69	sol en béton (A1t5 & A2)	sol de béton contemporain					Sond.	68		68	ÉPOQUE CONTEMPORAINE, Ère de reconstruction >1950				
US 70	remblai	remblai sableux gris-vert, compact et relativement homogène, quelques cailloux de calcaire, fragments de terres cuites architecturales et d'ardoises et de développement racinaire.				≈ 0,7	Sond.		71, 73		ÉPOQUE MODERNE (XVIIIe s. ?)				
US 71	remblai	remblai de calcaire blanc-orangé, compact et homogène				0,1	Sond.	70	72		ÉPOQUE MODERNE (XVIIIe s. ?), ÉPOQUE CONTEMPORAINE (début XIXe s. ?)				
US 72	remblai	remblai sableux gris-vert, relativement meuble et homogène, traces d'oxydes ferreux et de couche humide avec très petits charbons.				≈ 0,1	Sond.	71	73		ÉPOQUE MODERNE (XVIIIe s. ?), ÉPOQUE CONTEMPORAINE (début XIXe s. ?)				

Localisation : Creil

Responsable d'opération : Nicolas Bilot

Code patriarche :

Ancien château Charles V

N° de prescription : 60-2018-21-A1

Type d'opération : Diagnostic

Organisme de rattachement : S.D.A.O.

Année : 2019

Inventaire des unités stratigraphiques

6 / 16

N°	Type	Description	Dimensions (m)				fouille	Stratigraphie			Datation	Présence				
			long.	larg.	diam.	ép.		%	post. à	ant. à		cont. de	Mob.	Prél.	Doc.	Phot.
US 73	remblai (d'installation ?)	remblai calcaire blanc-gris, relativement compact et relativement homogène, pierres et moellons de calcaire				≈ 0,5	Sond.	70, 72	74		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (début XIXe s. ?)	X				
US 74	bordure de l'escalier du pavillon	maçonnerie de grands blocs de calcaire non liés				0,4	Sond.	73			ÉPOQUE CONTEMPORAINE (première moitié XIXe s.)					
US 75	fondation de muret en pierres sèches	maçonnerie de moellons et blocs de calcaire sans liant (pierres sèches), non assisée et relativement grossière ; quelques vides de comblement entre cette maçonnerie et le ciment installé dessus.				< 0,5	Sond.	47, 8	48		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (première moitié XIXe s.)					
US 76	creusement d'une visite ?	parois relativement droites				0,2	Sond.	30	77		Ère de reconstruction >1950 ?					
US 77	comblement d'une visite ?					≈ 0,2	Sond.	76			Ère de reconstruction >1950					
US 78	limon sableux	couche limono-sableuse grise foncée, meuble et hétérogène, petites poches d'argiles grise claire, quelques cailloux de calcaire				≈ 0,25	Sond.		79		ÉPOQUE MODERNE ?					
US 79	limon sableux	couche limono-sableuse grise clair, meuble et relativement homogène, quelques cailloux de calcaire et quelques poches d'argile				0,25	Sond.	78	80		ÉPOQUE MODERNE ?					
US 80	limon sableux	couche limono-sableuse grise foncée, meuble et homogène				0,03	Sond.	79	81		ÉPOQUE MODERNE ?					
US 81	limon sableux	couche limono-sableuse grise, meuble et homogène, galets de silex roulés				0,1	Sond.	80	82		ÉPOQUE MODERNE ?					
US 82	limon sableux	couche limono-sableuse marron, meuble et homogène, quelques cailloux de calcaire et fragments d'ardoises				≈ 0,35	Sond.	81	83, 86		ÉPOQUE MODERNE ?					
US 83	poche de calcaire	remblai de calcaire blanc-beige, relativement compact et homogène				0,08	Sond.	82	84		ÉPOQUE MODERNE ?, ÉPOQUE CONTEMPORAINE ?					
US 84	couche de sable	couche de sable gris, compact et homogène				≈ 0,12	Sond.	83	85		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s.)					
US 85	cailloutis	fine couche de cailloutis calcaire blanc				< 0,02	Sond.	84	86		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s. ?)					
US 86	couche sableuse	couche de sable à graviers marron, meuble et homogène				0,25	Sond.	82, 85	87		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s. ?)					
US 87	limon sableux	couche limono-sableuse marron-noire, meuble et homogène				0,06	Sond.	86	88		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s. ?)					
US 88	remblai d'installation	remblai sableux beige, relativement compact et homogène				≈ 0,12	Sond.	87	89		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XXe s. ?)					

Localisation : Creil

Responsable d'opération : Nicolas Bilot

Code patriarche :

Ancien château Charles V

N° de prescription : 60-2018-21-A1

Type d'opération : Diagnostic

Organisme de rattachement : S.D.A.O.

Année : 2019

Inventaire des unités stratigraphiques

7/16

N°	Type	Description	Dimensions (m)				fouille	Stratigraphie			Datation	Présence			
			long.	larg.	diam.	ép.		%	post. à	ant. à		cont. de	Mob.	Prél.	Doc.
US 89	allée	enrobé de galets de silex et de graviers liés au ciment				< 0,08	Sond.	88			ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XXe s. ?)				
US 90	creusement d'un silo	Forme allongé, subrectangulaire orientée nord-ouest/sud-est, parois évasées, fond plat		0,85		≈ 0,7	Sond.	167, 93	91, 92, 94		ÉPOQUE MODERNE (XVIIe s.)				
US 91	comblement du silo	remblai sableux gris, meuble et relativement homogène, cailloux de calcaire, fragments d'ardoises et de terres cuites architecturales et quelques ossements animaux.		0,85		≈ 0,7	Sond.	90	92, 94		ÉPOQUE MODERNE (XVIIe s.)	X			
US 92	effondrement de paroi du silo	remblai sableux gris clair, relativement meuble et homogène		0,4		0,4	Sond.	90, 91	94		ÉPOQUE MODERNE				
US 93	remblai	remblai sableux et calcaire gris-blanc, relativement compact et homogène, avec inclusions de pierres de calcaire, fragments d'ardoises et de terres cuites architecturales				> 0,4	Sond.	167, 191	90, 94		Bas Moyen Âge ?, ÉPOQUE MODERNE (XVIe s.) ?				
US 94	limon sableux	couche limono-sableuse gris-marron, compact et hétérogène, quelques poches de sables jaunes et verts, quelques cailloux de calcaire et galets de silex, rares pierres de calcaire				0,7	Sond.	90, 91, 92, 93	95, 96, 98		ÉPOQUE MODERNE (XVIIe s. - XVIIIe s.)				
US 95	ancienne terre végétale ?	couche limono-sableuse gris-noire, meuble et homogène, quelques fragments d'ardoises, rares galets de silex				≈ 0,2	Sond.	94	97, 98		ÉPOQUE MODERNE (XVIIIe s. ?), ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s. ?)				
US 96	récupération d'un ancien bassin	sable et fragments calcaire gris-noir, meuble et relativement homogène				≈ 0,05	Sond.	94	97		ÉPOQUE MODERNE (XVIIIe s. ?), ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s. ?)				
US 97	remblai	remblai argileux marron clair, compact et hétérogène, poches d'argile grise, quelques fragments de terres cuites architecturales, rares cailloux de calcaire et de quelques charbons.				≈ 0,37	Sond.	95, 96	98		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XXe s.)	X			
US 98	ancienne terre végétale	couche argilo-sableuse gris-marron, relativement compact et homogène				≈ 0,15	Sond.	94, 95, 97	99		ÉPOQUE CONTEMPORAINE				
US 99	terre végétale actuelle	terre végétale noire				0,12	Sond.	98			Ère de reconstruction >1950				
US 100	remblai de sable ?	remblai de sable gris-jaune, meuble et homogène, oxydations				> 0,15	Sond.		102		Bas Moyen Âge ?, ÉPOQUE MODERNE ?				
US 101	remblai	remblai argileux gris foncé, compact et hétérogène, fragments de terres cuites architecturales, de pavés de grès, cailloux de calcaire, fragments d'ardoises et rares charbons.				> 0,45	Sond.		102		ÉPOQUE MODERNE ?				
US 102	remblai de calcaire	remblai de calcaire blanc, compact et relativement hétérogène, fragments de terres cuites architecturales				0,6	Sond.	100, 101	103, 175		ÉPOQUE MODERNE ?				

Localisation : Creil

Responsable d'opération : Nicolas Bilot

Code patriarche :

Ancien château Charles V

N° de prescription : 60-2018-21-A1

Type d'opération : Diagnostic

Organisme de rattachement : S.D.A.O.

Année : 2019

Inventaire des unités stratigraphiques

8/16

N°	Type	Description	Dimensions (m)				fouille	Stratigraphie			Datation	Présence			
			long.	larg.	diam.	ép.		%	post. à	ant. à		cont. de	Mob.	Prél.	Doc.
US 103	remblai	remblai de sable gris-jaune, meuble et hétérogène, fragments de terres cuites architecturales et quelques charbons.				0,1	Sond.	102, 175, 176	104, 106		ÉPOQUE MODERNE ?, ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s.) ?				
US 104	remblai	remblai sableux gris-rose, meuble et hétérogène, fragments de terres cuites architecturales de calcaire				0,1	Sond.	103	105, 106		ÉPOQUE MODERNE, ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s.) ?				
US 105	remblai (de nivellement ?)	remblai sableux gris, meuble et homogène				0,12		104	106	106	ÉPOQUE MODERNE ?, ÉPOQUE CONTEMPORAINE ?				
US 106	sol extérieur de pavés (placette)	sol de pavés de grès liés au sable jaune				0,18	Sond.	103, 104, 105	107, 108	105	ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s. ?)				
US 107	remblai	remblai gris-rouge, compact et homogène, fragments de terres cuites architecturales					Sond.	106	108		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s.) ?				
US 108	remblai	remblai de calcaire blanc, compact et homogène, avec inclusions de fragments d'ardoises, liseret horizontal sableux grisé discontinu de 2 à 5 cm au milieu de la couche				≈ 0,4	Sond.	106, 107	170, 172		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s.) ?				
US 109	goudron	sol de goudron noir, homogène				0,04	Sond.	171, 174			Ère de reconstruction >1950				
US 110	semelle de fondation	semelle de fondation en moellons et pierres de calcaire liés au mortier de chaux blanc-jaune					Sond.		1012, 111		Moyen Âge classique (XIIIe s.)				
US 111	remblai (de démolition ?)					≈ 0,1	Sond.	110	112		ÉPOQUE MODERNE ?, ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s.) ?				
US 112	remblai (de démolition ?)	remblai de calcaire blanc, compact et homogène				0,15	Sond.	111	113		ÉPOQUE MODERNE ?, ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s.) ?				
US 113	remblai	remblai argilo-sableux marron, compact et hétérogène, fragments de terres cuites architecturales, cailloux et pierres de calcaire, fragments d'ardoises				0,25	Sond.	112	114		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s.) ?				
US 114	remblai	couche charbonneuse grise-noire, compacte et hétérogène, cailloux de calcaire				0,06	Sond.	113	115		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s.) ?				
US 115	remblai	couche sableuse grise, compact et hétérogène, fragments de terres cuites architecturales, cailloux de calcaire				0,15	Sond.	114	116		ÉPOQUE CONTEMPORAINE ?				
US 116	remblai d'installation					0,05	Sond.	115	117		Ère de reconstruction >1950				

Localisation : Creil

Responsable d'opération : Nicolas Bilot

Code patriarche :

Ancien château Charles V

N° de prescription : 60-2018-21-A1

Type d'opération : Diagnostic

Organisme de rattachement : S.D.A.O.

Année : 2019

Inventaire des unités stratigraphiques

9/16

N°	Type	Description	Dimensions (m)				fouille	Stratigraphie			Datation	Présence			
			long.	larg.	diam.	ép.		%	post. à	ant. à		cont. de	Mob.	Prél.	Doc.
US 117	remblai d'installation	remblai de calcaire blanc-gris, relativement meuble et relativement homogène				0,05	Sond.	116	118		Ère de reconstruction >1950				
US 118	goudron	goudron noir,				0,05	Sond.	117			Ère de reconstruction >1950				
US 119															
US 120	remblai	remblai limoneux gris, compact et hétérogène, de fragments de blocs de calcaire, d'ardoises, de terres cuites architecturales et de nombreux charbons.				> 0,1	Sond.		121		ÉPOQUE MODERNE (XVIIIe s.)				
US 121	remblai	remblai sableux gris-noir, compact et hétérogène, fragments de terres cuites architecturales et d'ardoises, cailloux et pierres de calcaire				≈ 0,25	Sond.	120	122		ÉPOQUE MODERNE (XVIIIe s.)				
US 122	remblai	remblai sableux gris-vert, meuble et hétérogène, poches de sable jaune, fragments de porcelaine, cailloux de calcaire				0,15	Sond.	121	123		ÉPOQUE MODERNE (XVIIIe s.)				
US 123	ancienne terre végétale ?	couche sableuse grise-noire, meuble et homogène, quelques fragments de terres cuites architecturales, quelques cailloux de silex et nombreux charbons et racines pourries.				0,2	Sond.	122	124		ÉPOQUE MODERNE (XVIIIe s. ?), ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s. ?)				
US 124	remblai	remblai sableux gris-beige, meuble et hétérogène, pierres et cailloux de calcaire, fragments de terres cuites architecturales, de fer, de verre, poches de sable jaune				0,38	100%	123	125		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s.)	X			
US 125	remblai de nivellement	couche sableuse grise, meuble et homogène				0,1	Sond.	124	126		ÉPOQUE CONTEMPORAINE				
US 126	remblai d'installation	remblai de pierres de calcaire blanc, compact et hétérogène, avec inclusions de fragments de goudron				0,2	Sond.	125	127		Ère de reconstruction >1950				
US 127	goudron	goudron				0,04	Sond.	126			Ère de reconstruction >1950				
US 128	creusement d'une tranchée	tranchée orientée nord/sud		≈ 0,5			Sond.		129		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s.) ?				
US 129	comblement d'une tranchée	remblai sableux relativement meuble et hétérogène, fragments de terres cuites architecturales, de céramiques, cailloux et pierres de calcaire					Sond.	128			ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s.) ?				
US 130	sol (de chantier ?)	sol très mince de chaux et plâtre				≈ 0,05	Sond.		131		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s.) ?				
US 131	remblai	remblai de calcaire blanc-vert, relativement compact et homogène				≈ 0,2	Sond.	130	132		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s.) ?				

Localisation : Creil

Responsable d'opération : Nicolas Bilot

Code patriarche :

Ancien château Charles V

N° de prescription : 60-2018-21-A1

Type d'opération : Diagnostic

Organisme de rattachement : S.D.A.O.

Année : 2019

Inventaire des unités stratigraphiques

10 / 16

N°	Type	Description	Dimensions (m)				fouille	Stratigraphie			Datation	Présence			
			long.	larg.	diam.	ép.		%	post. à	ant. à		cont. de	Mob.	Prél.	Doc.
US 132	remblai	remblai sableux gris, meuble et hétérogène, fragments de terres cuites architecturales, d'ardoises et quelques charbons.				0,2	Sond.	131	133		ÉPOQUE CONTEMPORAINE				
US 133	remblai (d'installation du sol US 134 ?)	remblai sableux gris, meuble et homogène, quelques cailloux de calcaire				0,2	Sond.	132	134		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s.)				
US 134	sol	vestiges de sol de dalles de calcaire et de béton				0,05	Sond.	133	135		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe)				
US 135	remblai (de démolition)	remblai sableux de blocs de calcaire et de grès brun-orange, compact et relativement homogène, fragments de terres cuites architecturales, de béton, pierres calcaires				0,3	Sond.	134	136		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s.)	X			
US 136	remblai d'installation du sol US 137	remblai de ciment et galets de silex gris, compact et homogène				0,05	Sond.	135	1001, 137	137	ÉPOQUE CONTEMPORAINE, Ère de reconstruction >1950				
US 137	sol de béton dans A1t5 et A2	sol de béton contemporain				0,05	Sond.	136		136	Ère de reconstruction >1950				
US 138															
US 139	fondation	fondation de gros blocs de calcaire				0,22	Sond.	149			ÉPOQUE CONTEMPORAINE				
US 140	remblai	remblai argilo-sableux gris-marron, compact et relativement hétérogène, quelques cailloux et pierres de calcaire				> 0,25	100%		141		ÉPOQUE MODERNE ?				
US 141	sol ancien ?	couche calcaire grise-blanche, relativement meuble et homogène				0,06	Sond.	140	142		ÉPOQUE MODERNE ?				
US 142	remblai (ou couche de circulation/utilisation ?)	couche argileuse marron, compact et homogène				0,06	Sond.	141	143		ÉPOQUE MODERNE ?				
US 143	remblai	remblai de calcaire blanc-gris, relativement compact et homogène				0,18	Sond.	142	144, 145, 146		ÉPOQUE MODERNE ?, ÉPOQUE CONTEMPORAINE ?				
US 144	remblai	remblai sableux gris, compact et homogène				0,15	Sond.	143	145		ÉPOQUE MODERNE ?, ÉPOQUE CONTEMPORAINE ?				
US 145	remblai (de démolition ?)	remblai de calcaire blanc, compact et homogène				0,5	Sond.	143, 144	146		ÉPOQUE MODERNE ?, ÉPOQUE CONTEMPORAINE ?				
US 146	remblai (d'installation ?)	remblai sableux beige, relativement compact et homogène, quelques blocs de calcaire				0,2	Sond.	143, 145	147		ÉPOQUE CONTEMPORAINE ?				
US 147	sol (de chantier ?)	sol de plâtre altéré mais relativement homogène				≈ 0,08	Sond.	146	148		ÉPOQUE CONTEMPORAINE ?				

Localisation : Creil

Responsable d'opération : Nicolas Bilot

Code patriarche :

Ancien château Charles V

N° de prescription : 60-2018-21-A1

Type d'opération : Diagnostic

Organisme de rattachement : S.D.A.O.

Année : 2019

Inventaire des unités stratigraphiques

11 / 16

N°	Type	Description	Dimensions (m)				fouille	Stratigraphie			Datation	Présence			
			long.	larg.	diam.	ép.		%	post. à	ant. à		cont. de	Mob.	Prél.	Doc.
US 148	remblai	remblai argilo-sableux marron, compact et homogène				0,38	Sond.	147	149		ÉPOQUE CONTEMPORAINE				
US 149	remblai d'installation	remblai sableux gris, compact et relativement homogène				0,05	Sond.	148	139		ÉPOQUE CONTEMPORAINE				
US 150	fondation	Maçonnerie de moellons et carreaux de calcaire liés au mortier de chaux					Sond.		151, 159	180	Moyen Âge classique (XIIIe s.)				
US 151	remblai (de démolition ?)	remblai de blocs calcaire et de chaux gris-blanc, relativement compact et homogène				0,4	Sond.	150	152, 159		ÉPOQUE MODERNE ?				
US 152	sol (de chantier ?)	couche de calcaire et chaux blanc, très compact et homogène				0,06	Sond.	151	153, 159		ÉPOQUE MODERNE ?				
US 153	remblai	couche argilo-sableux gris foncé, relativement meuble et hétérogène, rares fragments de terres cuites architecturales et quelques cailloux de calcaire et de quelques charbons.				0,08	Sond.	152	154, 159		ÉPOQUE MODERNE ?				
US 154	remblai	remblai sableux de pierres et blocs de calcaire blanc-gris, relativement compact et homogène, quelques fragments de terres cuites architecturales				0,4	Sond.	153, 159	155, 159		ÉPOQUE MODERNE ?, ÉPOQUE CONTEMPORAINE ?				
US 155	remblai	remblai argilo-sableux gris foncé, compact et hétérogène, fragments de terres cuites architecturales				0,1	Sond.	154	156		ÉPOQUE CONTEMPORAINE ?				
US 156	remblai (de démolition ?)	remblai de blocs de calcaire et de plâtre blanc, compact et hétérogène, avec inclusions de quelques terres cuites architecturales et fragments de goudron				0,2	Sond.	155	157		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s.) ?				
US 157	remblai d'installation du sol US 1001	remblai de sable et graviers gris, relativement compact et homogène				0,05	Sond.	156	158	158	ÉPOQUE CONTEMPORAINE				
US 158	remblai d'installation du sol US 1001	remblai de cailloux de silex roulés gris-marron, compact et relativement homogène				0,05	Sond.	157	1001	157					
US 159	ancien réseau ?	poche de terres cuites architecturales rougeâtre, relativement meuble et hétérogène		0,25		≈ 0,5	Sond.	150, 151, 152, 153, 154	154		ÉPOQUE MODERNE ?, ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s.) ?				
US 160	creusement (fosse tessonnaire)	Forme ovale orientée est/ouest, parois relativement évasées	> 6	> 3,5		> 1	Sond.		161		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (première moitié XIXe s.)				
US 161	comblement (fosse tessonnaire)	remblai sableux gris, relativement compact et hétérogène, fragments de très nombreuses céramiques, de terres cuites architecturales, cailloux et pierres de calcaire				> 1	Sond.	160			ÉPOQUE CONTEMPORAINE (première moitié XIXe s.)				

Localisation : Creil

Responsable d'opération : Nicolas Bilot

Code patriarche :

Ancien château Charles V

N° de prescription : 60-2018-21-A1

Type d'opération : Diagnostic

Organisme de rattachement : S.D.A.O.

Année : 2019

Inventaire des unités stratigraphiques

12 / 16

N°	Type	Description	Dimensions (m)				fouille	Stratigraphie			Datation	Présence			
			long.	larg.	diam.	ép.		%	post. à	ant. à		cont. de	Mob.	Prél.	Doc.
US 162	creusement (fosse tessonnière)	Forme globalement ovale, parois évasées				> 1	Sond.		163		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (première moitié XIXe s.)				
US 163	comblement (fosse tessonnière)	couche sableuse blanche-rouge, relativement meuble et homogène, presque exclusivement des fragments de céramiques et de quelques terres cuites architecturales, fragments de calcaire				> 0,7	Sond.	162	164		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (première moitié XIXe s.)	X			
US 164	remblai argilo-sableux	remblai argilo-sableux marron clair, compact et homogène, quelques cailloux de calcaire et fragments de céramiques				0,25	Sond.	163	165		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (seconde moitié XIXe s. ?)				
US 165	remblai argilo-sableux	couche argilo-sableuse grise-noire, compacte et homogène, quelques cailloux de calcaire et quelques graviers				0,2	100%	164	166		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (seconde moitié XIXe s. ?)				
US 166	terre végétale	couche sableuse grise, relativement compacte et hétérogène, cailloux de calcaire				0,15	Sond.	165	169		ÉPOQUE CONTEMPORAINE				
US 167	remblai	remblai de calcaire blanc, relativement compact et homogène				≈ 0,35	Sond.	168	90, 93		ÉPOQUE MODERNE (XVIe s. ?)				
US 168	remblai (de comblement volontaire ?)	remblai sableux gris-noir, compact et relativement homogène, très nombreux éléments céramiques et terres cuites architecturales				> 1,3	Sond.		167		Bas Moyen Âge (début XIVe s.)				
US 169	terre végétale					0,22	Sond.	166			ÉPOQUE CONTEMPORAINE				
US 170	creusement de tranchée	tranchée orientée est-ouest, parois droite, fond presque plat				0,5	Sond.	108, 172, 173, 174	171		Ère de reconstruction >1950				
US 171	comblement de tranchée	remblai sableux gris-vert, meuble et homogène					Sond.	170	109		Ère de reconstruction >1950				
US 172	remblai de nivellement	couche argilo-sableuse marron, compact et relativement homogène, rares cailloux de calcaire et de rares charbons.				0,1	Sond.	108	170, 173		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s.) ?	X			
US 173	remblai	couche sableuse grise-noire, compacte et homogène, quelques silex roulés				< 0,06	Sond.	172	170, 174		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s.) ?				
US 174	remblai d'installation					0,12	Sond.	173	109, 170		Ère de reconstruction >1950				
US 175	canalisation	fond de canalisation en pierre de calcaire				0,15	Sond.	102	103, 176		ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s.) ?				
US 176	comblement	sable gris, meuble et homogène, rares fragments de terres cuites architecturales et cailloux calcaire et de rares charbons.				0,1	100%	175	103		ÉPOQUE MODERNE ?, ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s.) ?				

Localisation : Creil

Responsable d'opération : Nicolas Bilot

Code patriarche :

Ancien château Charles V

N° de prescription : 60-2018-21-A1

Type d'opération : Diagnostic

Organisme de rattachement : S.D.A.O.

Année : 2019

Inventaire des unités stratigraphiques

14 / 16

N°	Type	Description	Dimensions (m)				fouille	Stratigraphie			Datation	Présence				
			long.	larg.	diam.	ép.		%	post. à	ant. à		cont. de	Mob.	Prél.	Doc.	Phot.
US 1001	sol béton (A1t5 & A2)						Sond.	136, 158, 17, 25, 68				Ère de reconstruction >1950				
US 1002	mur en élévation de la tour néogothique A6						Sond.			178		ÉPOQUE CONTEMPORAINE 1871				
US 1003	allée de pavée de grès actuelle dans la cour intérieure						Sond.					ÉPOQUE CONTEMPORAINE (début XIXe s. ?)				
US 1004	enrobé de goudron (trottoir d'entrée)						Sond.					ÉPOQUE CONTEMPORAINE				
US 1005	Escalier du pavillon Gallé-Juillet						Sond.					ÉPOQUE CONTEMPORAINE (première moitié XIXe s.)				
US 1006	enrobé de goudron (parking municipal 1)						Sond.					Ère de reconstruction >1950				
US 1007	enrobé dénaturé et graviers (parking municipal 2)						Sond.					ÉPOQUE CONTEMPORAINE				
US 1008	mur de refend central au niveau 1 (entre A1 et A2)						Sond.					Moyen Âge classique (XIIIe s.)				
US 1009	mur-talus de la façade extérieure (moitié occidentale du mur-gouttereau)						Sond.					Moyen Âge classique (XIIIe s.)				
US 1010	mur-talus de la tour A5						Sond.					Moyen Âge classique (XIIIe s.)				
US 1011	mur-pignon oriental de A2						Sond.					Moyen Âge classique (XIIIe s.)				
US 1012	première assise d'élévation de la tour A8						Sond.	110				Moyen Âge classique (XIIIe s.)				
US 1013	allège de la fenêtre moderne (A2)						Sond.					ÉPOQUE MODERNE (XVIIe s. - XVIIIe s. ?)				
US 1014	moitié orientale au niveau 1 du mur-gouttereau extérieur de l'aile nord (A2)						Sond.		181	180		Moyen Âge classique (XIIIe s.)				

Localisation : Creil

Responsable d'opération : Nicolas Bilot

Code patriarche :

Ancien château Charles V

N° de prescription : 60-2018-21-A1

Type d'opération : Diagnostic

Organisme de rattachement : S.D.A.O.

Année : 2019

Inventaire des unités stratigraphiques

15 / 16

N°	Type	Description	Dimensions (m)				fouille	Stratigraphie			Datation	Présence			
			long.	larg.	diam.	ép.		%	post. à	ant. à		cont. de	Mob.	Prél.	Doc.
US 1015	tronçon oriental du parement externe du mur-gouttereau intérieur de l'aile nord						Sond.		6	7	Bas Moyen Âge (XIIIe ou XIVe s. ?)				
US 1016	contrefort (A2)						Sond.	6			Bas Moyen Âge (XVIe s.), ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s.)				
US 1017	moitié orientale au niveau 1 du mur-gouttereau intérieur de l'aile nord (A2)						Sond.				Moyen Âge classique (XIIIe s.)				
US 1018	second mur-bouchon de la baie dans A1t5						Sond.	180			ÉPOQUE MODERNE (XVIe s.-XVIIe s. ?)				
US 1019	Troisième mur-bouchon de la baie dans A1t5						Sond.				ÉPOQUE MODERNE ?				
US 1020	"placard" condamné dans le tableau occidental de la baie dans A2t3						Sond.				Bas Moyen Âge (XIVe s. ?), ÉPOQUE MODERNE ?				
US 1021	"placard" condamné dans le tableau oriental de la baie dans A2t3						Sond.				Bas Moyen Âge (XIVe s. ?), ÉPOQUE MODERNE ?				
US 1022	"niche" aménagée dans le tableau occidental de la baie dans A1t5						Sond.				Bas Moyen Âge (XIV s. ?), ÉPOQUE MODERNE ?				
US 1023	maçonnerie piquetée dans le mur-gouttereau intérieur de l'aile nord (A1t1)						Sond.				Moyen Âge classique (XIIIe s.)				
US 1024	fenêtre aménagée dans le mur-gouttereau intérieur de l'aile nord (A1t1)						Sond.				ÉPOQUE MODERNE (XVIIIe s. ?), ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIXe s.)				
US 1025	mur d'élévation de la tour A5						Sond.				Moyen Âge classique (XIIIe s.)				
US 1026	moitié occidentale au niveau 1 du mur-gouttereau extérieur de l'aile nord (A1)						Sond.			180	Moyen Âge classique (XIIIe s.)				

Localisation : Creil

Ancien château Charles V

Type d'opération : Diagnostic

Propriétaires des parcelles : voir liste jointe

Responsable d'opération : Nicolas Bilot

Organisme de rattachement : S.D.A.O.

Lieu de conservation : Clermont

Code patriarche :

N° de prescription : 60-2018-21-A1

Année : 2019

Inventaire du mobilier

1/2

Par- celle	Date de découv.	Référence unité stratigraphique	N° isolat	Désignation			Quantité		Étude faite	État sanitaire	Datation	Contenant	
				Matériau	Catégorie	Identification	fragt	poids				Caiss	Sous cont.
	22/03/2019	US 124		Terre cuite	Céramique		6	460	X	Stable	ÉPOQUE MODERNE, ÉPOQUE CONTEMPORAINE	125	Sac 12
	22/03/2019	US 124	22	Métal	Alliage cuivreux	1 tige d'épingle	1	0,12		Instable		73	Sac 22
	26/03/2019	US 135		Terre cuite	Céramique		2	116	X	Stable	ÉPOQUE MODERNE, ÉPOQUE CONTEMPORAINE	125	Sac 13
	22/03/2019	US 163		Terre cuite	Céramique		6	408	X	Stable		ÉPOQUE CONTEMPORAINE	125
	21/03/2019	US 172		Terre cuite	Céramique		1	41	X	Stable	ÉPOQUE MODERNE	125	Sac 11
	21/03/2019	US 172		Terre cuite	T.C.A.	1 fragment de tomette vernissée, verte	1	157		Stable		126	Sac 18
	18/03/2019	US 47		Terre cuite	Céramique		4	78	X	Stable	ÉPOQUE CONTEMPORAINE	125	Sac 1
	18/03/2019	US 47		Terre cuite	T.C.A.	1 fragment de carreau de pavement décoré	1	136		Stable		126	Sac 15
	18/03/2019	US 47		Lapidaire architectural	Calcaire		2	2510		Stable		127	Sac 23
	18/03/2019	US 47		Métal	Fer		1	24		Instable		73	Sac 20
	19/03/2019	US 73		Terre cuite	Céramique		1	5	X	Stable	MOYEN ÂGE	125	Sac 2
	19/03/2019	US 73		Terre cuite	T.C.A.	Dont 1 tomette	2	382		Stable		126	Sac 16
	21/03/2019	US 91		Terre cuite	Céramique		4	45	X	Stable	ÉPOQUE MODERNE	125	Sac 3
	20/03/2019	US 97		Terre cuite	Céramique		2	126	X	Stable	MOYEN ÂGE	125	Sac 9
	20/03/2019	US 97		Terre cuite	Céramique		3	185	X	Stable	MOYEN ÂGE	125	Sac 8
	20/03/2019	US 97		Terre cuite	Céramique		5	61	X	Stable	MOYEN ÂGE	125	Sac 7
	20/03/2019	US 97		Terre cuite	Céramique		10	102	X	Stable	MOYEN ÂGE	125	Sac 6

Localisation : Creil

Ancien château Charles V

Type d'opération : Diagnostic

Propriétaires des parcelles : voir liste jointe

Responsable d'opération : Nicolas Bilot

Organisme de rattachement : S.D.A.O.

Lieu de conservation : Clermont

Code patriarche :

N° de prescription : 60-2018-21-A1

Année : 2019

Inventaire du mobilier

2/2

Par-celle	Date de découv.	Référence unité stratigraphique	N° isolat	Désignation			Quantité		Étude faite	État sanitaire	Datation	Contenant	
				Matériau	Catégorie	Identification	fragt	poids				Caiss	Sous cont.
	20/03/2019	US 97		Terre cuite	Céramique		8	27	X	Stable	MOYEN ÂGE	125	Sac 5
	20/03/2019	US 97		Terre cuite	Céramique		96	1079	X	Stable	MOYEN ÂGE	125	Sac 4
	20/03/2019	US 97		Terre cuite	Céramique		22	465	X	Stable	MOYEN ÂGE	125	Sac 10
	20/03/2019	US 97		Terre cuite	T.C.A.		59	7705		Stable		126	Sac 17
	20/03/2019	US 97		Métal	Fer		3	328		Instable		73	Sac 21
	20/03/2019	US 97		Verre	Autre / Indét.		14	0,07		Fragmentaire		74	Sac 24
	20/03/2019	US 97		Terre crue	Terre rubéfiée		1	16		Stable		89	Sac 19

Localisation : Creil

Ancien château Charles V

Type d'opération : Diagnostic

Responsable d'opération : Nicolas Bilot

Organisme de rattachement : S.D.A.O.

Lieu de conservation : Clermont

Code patriarche :

N° de prescription : 60-2018-21-A1

Année : 2019

Inventaire des M.N.N.B.

1/1

Référence unité stratigraphique	N° isolat	Désignation			Quantité		Étude faite	Datation	Contenant	
		Matériau	Catégorie	Identification	fragt	poids			Caiss	Sous cont.
US 124		Faune	Os		3	21			83	Sac 30
US 135		Faune	Os		1	41			83	Sac 31
US 172		Faune	Os		5	52			83	Sac 29
US 190		Faune	Os		3	89			83	Sac 25
US 91		Faune	Os		20	149			83	Sac 26
US 97		Matière organique	Charbon de bois			0,64			6	Sac 33
US 97		Faune	Coquille	Fragments de coquilles d'œufs		0,46			30	Sac 32
US 97		Faune	Os	Poisson		0,06			83	Sac 28
US 97		Faune	Os		36	226			83	Sac 27



CRE-CHAT-19_PH001



CRE-CHAT-19_PH002



CRE-CHAT-19_PH003



CRE-CHAT-19_PH004



CRE-CHAT-19_PH005



CRE-CHAT-19_PH006



CRE-CHAT-19_PH007



CRE-CHAT-19_PH008



CRE-CHAT-19_PH009



CRE-CHAT-19_PH010



CRE-CHAT-19_PH011



CRE-CHAT-19_PH012



CRE-CHAT-19_PH013



CRE-CHAT-19_PH014



CRE-CHAT-19_PH015



CRE-CHAT-19_PH016



CRE-CHAT-19_PH017



CRE-CHAT-19_PH018



CRE-CHAT-19_PH019



CRE-CHAT-19_PH020



CRE-CHAT-19_PH021



CRE-CHAT-19_PH022



CRE-CHAT-19_PH023



CRE-CHAT-19_PH024



CRE-CHAT-19_PH025



CRE-CHAT-19_PH026



CRE-CHAT-19_PH027



CRE-CHAT-19_PH028



CRE-CHAT-19_PH029



CRE-CHAT-19_PH030



CRE-CHAT-19_PH031



CRE-CHAT-19_PH032



CRE-CHAT-19_PH033



CRE-CHAT-19_PH034



CRE-CHAT-19_PH035



CRE-CHAT-19_PH036



CRE-CHAT-19_PH037



CRE-CHAT-19_PH038



CRE-CHAT-19_PH039



CRE-CHAT-19_PH040



CRE-CHAT-19_PH041



CRE-CHAT-19_PH042



CRE-CHAT-19_PH043



CRE-CHAT-19_PH044



CRE-CHAT-19_PH045



CRE-CHAT-19_PH046



CRE-CHAT-19_PH047



CRE-CHAT-19_PH048



CRE-CHAT-19_PH049



CRE-CHAT-19_PH050



CRE-CHAT-19_PH051



CRE-CHAT-19_PH052



CRE-CHAT-19_PH053



CRE-CHAT-19_PH054



CRE-CHAT-19_PH055



CRE-CHAT-19_PH056



CRE-CHAT-19_PH057



CRE-CHAT-19_PH058



CRE-CHAT-19_PH059



CRE-CHAT-19_PH060



CRE-CHAT-19_PH061



CRE-CHAT-19_PH062



CRE-CHAT-19_PH063



CRE-CHAT-19_PH064



CRE-CHAT-19_PH065



CRE-CHAT-19_PH066



CRE-CHAT-19_PH067



CRE-CHAT-19_PH068



CRE-CHAT-19_PH069



CRE-CHAT-19_PH070



CRE-CHAT-19_PH071



CRE-CHAT-19_PH072



CRE-CHAT-19_PH073



CRE-CHAT-19_PH074



CRE-CHAT-19_PH075



CRE-CHAT-19_PH076



CRE-CHAT-19_PH077



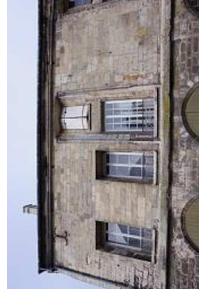
CRE-CHAT-19_PH078



CRE-CHAT-19_PH079



CRE-CHAT-19_PH080



CRE-CHAT-19_PH081



CRE-CHAT-19_PH082



CRE-CHAT-19_PH083



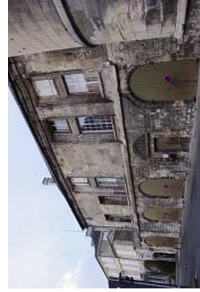
CRE-CHAT-19_PH084



CRE-CHAT-19_PH085



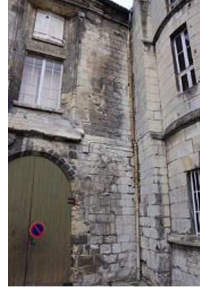
CRE-CHAT-19_PH086



CRE-CHAT-19_PH087



CRE-CHAT-19_PH088



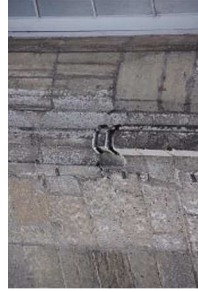
CRE-CHAT-19_PH089



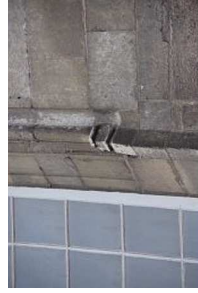
CRE-CHAT-19_PH090



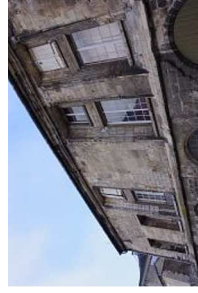
CRE-CHAT-19_PH091



CRE-CHAT-19_PH092



CRE-CHAT-19_PH093



CRE-CHAT-19_PH094



CRE-CHAT-19_PH095



CRE-CHAT-19_PH096



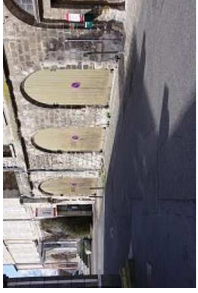
CRE-CHAT-19_PH097



CRE-CHAT-19_PH098



CRE-CHAT-19_PH099



CRE-CHAT-19_PH100



CRE-CHAT-19_PH101



CRE-CHAT-19_PH102



CRE-CHAT-19_PH103



CRE-CHAT-19_PH104



CRE-CHAT-19_PH105



CRE-CHAT-19_PH106



CRE-CHAT-19_PH107



CRE-CHAT-19_PH108



CRE-CHAT-19_PH109



CRE-CHAT-19_PH110



CRE-CHAT-19_PH111



CRE-CHAT-19_PH112



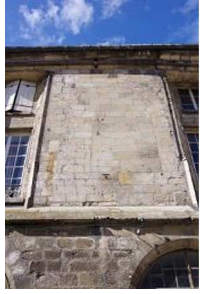
CRE-CHAT-19_PH113



CRE-CHAT-19_PH114



CRE-CHAT-19_PH115



CRE-CHAT-19_PH116



CRE-CHAT-19_PH117



CRE-CHAT-19_PH118



CRE-CHAT-19_PH119



CRE-CHAT-19_PH120



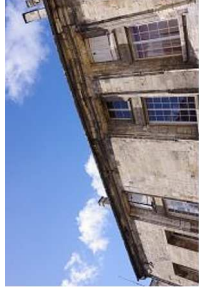
CRE-CHAT-19_PH121



CRE-CHAT-19_PH122



CRE-CHAT-19_PH123



CRE-CHAT-19_PH124



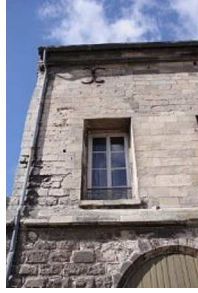
CRE-CHAT-19_PH125



CRE-CHAT-19_PH126



CRE-CHAT-19_PH127



CRE-CHAT-19_PH128



CRE-CHAT-19_PH129



CRE-CHAT-19_PH130



CRE-CHAT-19_PH131



CRE-CHAT-19_PH132



CRE-CHAT-19_PH133



CRE-CHAT-19_PH134



CRE-CHAT-19_PH135



CRE-CHAT-19_PH136



CRE-CHAT-19_PH137



CRE-CHAT-19_PH138



CRE-CHAT-19_PH139



CRE-CHAT-19_PH140



CRE-CHAT-19_PH141



CRE-CHAT-19_PH142



CRE-CHAT-19_PH143



CRE-CHAT-19_PH144



CRE-CHAT-19_PH145



CRE-CHAT-19_PH146



CRE-CHAT-19_PH147



CRE-CHAT-19_PH148



CRE-CHAT-19_PH149



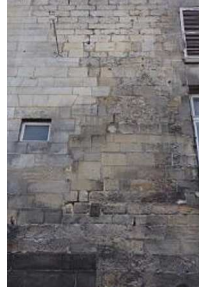
CRE-CHAT-19_PH150



CRE-CHAT-19_PH151



CRE-CHAT-19_PH152



CRE-CHAT-19_PH153



CRE-CHAT-19_PH154



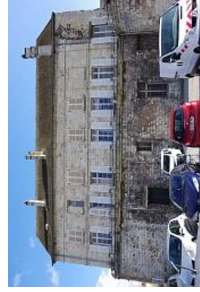
CRE-CHAT-19_PH155



CRE-CHAT-19_PH156



CRE-CHAT-19_PH157



CRE-CHAT-19_PH158



CRE-CHAT-19_PH159



CRE-CHAT-19_PH160



CRE-CHAT-19_PH161



CRE-CHAT-19_PH162



CRE-CHAT-19_PH163



CRE-CHAT-19_PH164



CRE-CHAT-19_PH165



CRE-CHAT-19_PH166



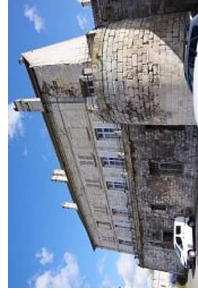
CRE-CHAT-19_PH167



CRE-CHAT-19_PH168



CRE-CHAT-19_PH169



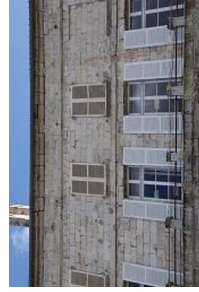
CRE-CHAT-19_PH170



CRE-CHAT-19_PH171



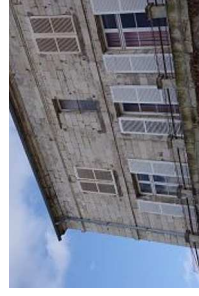
CRE-CHAT-19_PH172



CRE-CHAT-19_PH173



CRE-CHAT-19_PH174



CRE-CHAT-19_PH175



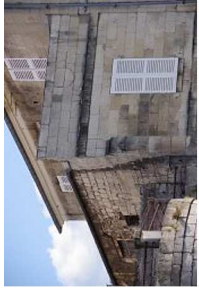
CRE-CHAT-19_PH176



CRE-CHAT-19_PH177



CRE-CHAT-19_PH178



CRE-CHAT-19_PH179



CRE-CHAT-19_PH180



CRE-CHAT-19_PH181



CRE-CHAT-19_PH182



CRE-CHAT-19_PH183



CRE-CHAT-19_PH184



CRE-CHAT-19_PH185



CRE-CHAT-19_PH186



CRE-CHAT-19_PH187



CRE-CHAT-19_PH188



CRE-CHAT-19_PH189



CRE-CHAT-19_PH190



CRE-CHAT-19_PH191



CRE-CHAT-19_PH192



CRE-CHAT-19_PH193



CRE-CHAT-19_PH194



CRE-CHAT-19_PH195



CRE-CHAT-19_PH196



CRE-CHAT-19_PH197



CRE-CHAT-19_PH198



CRE-CHAT-19_PH199



CRE-CHAT-19_PH200



CRE-CHAT-19_PH201



CRE-CHAT-19_PH202



CRE-CHAT-19_PH203



CRE-CHAT-19_PH204



CRE-CHAT-19_PH205



CRE-CHAT-19_PH206



CRE-CHAT-19_PH207



CRE-CHAT-19_PH208



CRE-CHAT-19_PH209



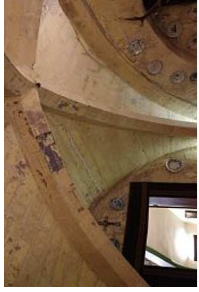
CRE-CHAT-19_PH210



CRE-CHAT-19_PH211



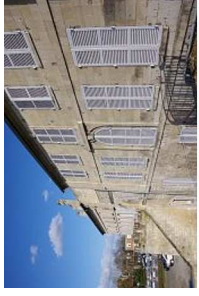
CRE-CHAT-19_PH212



CRE-CHAT-19_PH213



CRE-CHAT-19_PH214



CRE-CHAT-19_PH215



CRE-CHAT-19_PH216



CRE-CHAT-19_PH217



CRE-CHAT-19_PH218



CRE-CHAT-19_PH219



CRE-CHAT-19_PH220



CRE-CHAT-19_PH221



CRE-CHAT-19_PH222



CRE-CHAT-19_PH223



CRE-CHAT-19_PH224



CRE-CHAT-19_PH225



CRE-CHAT-19_PH226



CRE-CHAT-19_PH227



CRE-CHAT-19_PH228



CRE-CHAT-19_PH229



CRE-CHAT-19_PH230



CRE-CHAT-19_PH231



CRE-CHAT-19_PH232



CRE-CHAT-19_PH233



CRE-CHAT-19_PH234



CRE-CHAT-19_PH235



CRE-CHAT-19_PH236



CRE-CHAT-19_PH237



CRE-CHAT-19_PH238



CRE-CHAT-19_PH239



CRE-CHAT-19_PH240



CRE-CHAT-19_PH241



CRE-CHAT-19_PH242



CRE-CHAT-19_PH243



CRE-CHAT-19_PH244



CRE-CHAT-19_PH245



CRE-CHAT-19_PH246



CRE-CHAT-19_PH247



CRE-CHAT-19_PH248



CRE-CHAT-19_PH249



CRE-CHAT-19_PH250



CRE-CHAT-19_PH251



CRE-CHAT-19_PH252



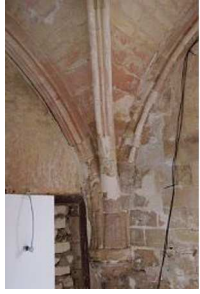
CRE-CHAT-19_PH253



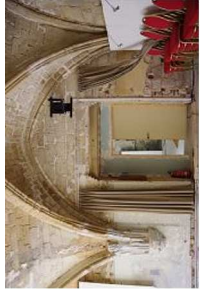
CRE-CHAT-19_PH254



CRE-CHAT-19_PH255



CRE-CHAT-19_PH256



CRE-CHAT-19_PH257



CRE-CHAT-19_PH258



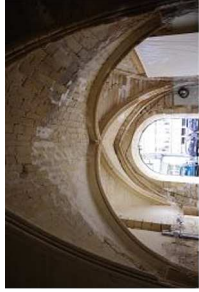
CRE-CHAT-19_PH259



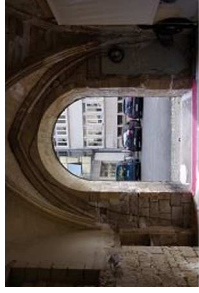
CRE-CHAT-19_PH260



CRE-CHAT-19_PH261



CRE-CHAT-19_PH262



CRE-CHAT-19_PH263



CRE-CHAT-19_PH264



CRE-CHAT-19_PH265



CRE-CHAT-19_PH266



CRE-CHAT-19_PH267



CRE-CHAT-19_PH268



CRE-CHAT-19_PH269



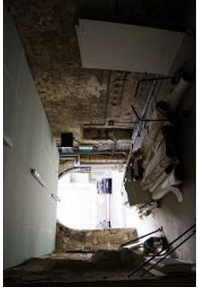
CRE-CHAT-19_PH270



CRE-CHAT-19_PH271



CRE-CHAT-19_PH272



CRE-CHAT-19_PH273



CRE-CHAT-19_PH274



CRE-CHAT-19_PH275



CRE-CHAT-19_PH276



CRE-CHAT-19_PH277



CRE-CHAT-19_PH278



CRE-CHAT-19_PH279



CRE-CHAT-19_PH280



CRE-CHAT-19_PH281



CRE-CHAT-19_PH282



CRE-CHAT-19_PH283



CRE-CHAT-19_PH284



CRE-CHAT-19_PH285



CRE-CHAT-19_PH286



CRE-CHAT-19_PH287



CRE-CHAT-19_PH288



CRE-CHAT-19_PH289



CRE-CHAT-19_PH290



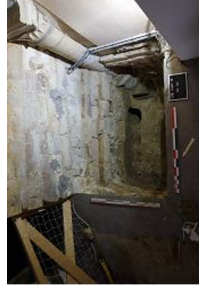
CRE-CHAT-19_PH291



CRE-CHAT-19_PH292



CRE-CHAT-19_PH293



CRE-CHAT-19_PH294



CRE-CHAT-19_PH295



CRE-CHAT-19_PH296



CRE-CHAT-19_PH297



CRE-CHAT-19_PH298



CRE-CHAT-19_PH299



CRE-CHAT-19_PH300



CRE-CHAT-19_PH301



CRE-CHAT-19_PH302



CRE-CHAT-19_PH303



CRE-CHAT-19_PH304



CRE-CHAT-19_PH305



CRE-CHAT-19_PH306



CRE-CHAT-19_PH307



CRE-CHAT-19_PH308



CRE-CHAT-19_PH309



CRE-CHAT-19_PH310



CRE-CHAT-19_PH311



CRE-CHAT-19_PH312



CRE-CHAT-19_PH313



CRE-CHAT-19_PH314



CRE-CHAT-19_PH315



CRE-CHAT-19_PH316



CRE-CHAT-19_PH317



CRE-CHAT-19_PH318



CRE-CHAT-19_PH319



CRE-CHAT-19_PH320



CRE-CHAT-19_PH321



CRE-CHAT-19_PH322



CRE-CHAT-19_PH323



CRE-CHAT-19_PH324



CRE-CHAT-19_PH325



CRE-CHAT-19_PH326



CRE-CHAT-19_PH327



CRE-CHAT-19_PH328



CRE-CHAT-19_PH329



CRE-CHAT-19_PH330



CRE-CHAT-19_PH331



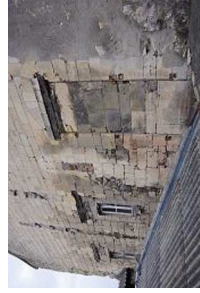
CRE-CHAT-19_PH332



CRE-CHAT-19_PH333



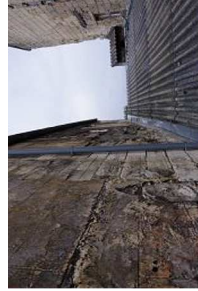
CRE-CHAT-19_PH334



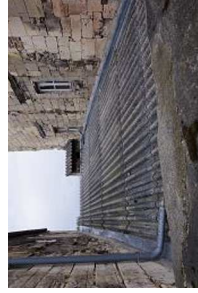
CRE-CHAT-19_PH335



CRE-CHAT-19_PH336



CRE-CHAT-19_PH337



CRE-CHAT-19_PH338



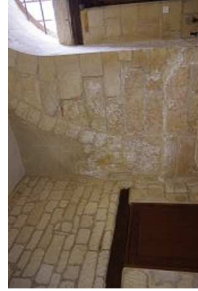
CRE-CHAT-19_PH339



CRE-CHAT-19_PH340



CRE-CHAT-19_PH341



CRE-CHAT-19_PH342



CRE-CHAT-19_PH343



CRE-CHAT-19_PH344



CRE-CHAT-19_PH345



CRE-CHAT-19_PH346



CRE-CHAT-19_PH347



CRE-CHAT-19_PH348



CRE-CHAT-19_PH349



CRE-CHAT-19_PH350



CRE-CHAT-19_PH351



CRE-CHAT-19_PH352



CRE-CHAT-19_PH353



CRE-CHAT-19_PH354



CRE-CHAT-19_PH355



CRE-CHAT-19_PH356



CRE-CHAT-19_PH357



CRE-CHAT-19_PH358



CRE-CHAT-19_PH359



CRE-CHAT-19_PH360



CRE-CHAT-19_PH361



CRE-CHAT-19_PH362



CRE-CHAT-19_PH363



CRE-CHAT-19_PH364



CRE-CHAT-19_PH365



CRE-CHAT-19_PH366



CRE-CHAT-19_PH367



CRE-CHAT-19_PH368



CRE-CHAT-19_PH369



CRE-CHAT-19_PH370



CRE-CHAT-19_PH371



CRE-CHAT-19_PH372



CRE-CHAT-19_PH373



CRE-CHAT-19_PH374



CRE-CHAT-19_PH375



CRE-CHAT-19_PH376



CRE-CHAT-19_PH377



CRE-CHAT-19_PH378



CRE-CHAT-19_PH379



CRE-CHAT-19_PH380



CRE-CHAT-19_PH381



CRE-CHAT-19_PH382



CRE-CHAT-19_PH383



CRE-CHAT-19_PH384



CRE-CHAT-19_PH385



CRE-CHAT-19_PH386



CRE-CHAT-19_PH387



CRE-CHAT-19_PH388



CRE-CHAT-19_PH389



CRE-CHAT-19_PH390



CRE-CHAT-19_PH391



CRE-CHAT-19_PH392



CRE-CHAT-19_PH393



CRE-CHAT-19_PH394



CRE-CHAT-19_PH395



CRE-CHAT-19_PH396



CRE-CHAT-19_PH397



CRE-CHAT-19_PH398



CRE-CHAT-19_PH399



CRE-CHAT-19_PH400



CRE-CHAT-19_PH401



CRE-CHAT-19_PH402



CRE-CHAT-19_PH403



CRE-CHAT-19_PH404



CRE-CHAT-19_PH405



CRE-CHAT-19_PH406



CRE-CHAT-19_PH407



CRE-CHAT-19_PH408



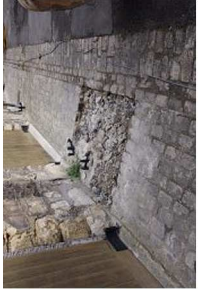
CRE-CHAT-19_PH409



CRE-CHAT-19_PH410



CRE-CHAT-19_PH411



CRE-CHAT-19_PH412



CRE-CHAT-19_PH413



CRE-CHAT-19_PH414



CRE-CHAT-19_PH415



CRE-CHAT-19_PH416



CRE-CHAT-19_PH417



CRE-CHAT-19_PH418



CRE-CHAT-19_PH419



CRE-CHAT-19_PH420



CRE-CHAT-19_PH421



CRE-CHAT-19_PH422



CRE-CHAT-19_PH423



CRE-CHAT-19_PH424



CRE-CHAT-19_PH425



CRE-CHAT-19_PH426



CRE-CHAT-19_PH427



CRE-CHAT-19_PH428



CRE-CHAT-19_PH429



CRE-CHAT-19_PH430



CRE-CHAT-19_PH431



CRE-CHAT-19_PH432



CRE-CHAT-19_PH433



CRE-CHAT-19_PH434



CRE-CHAT-19_PH435



CRE-CHAT-19_PH436



CRE-CHAT-19_PH437



CRE-CHAT-19_PH438



CRE-CHAT-19_PH439



CRE-CHAT-19_PH440



CRE-CHAT-19_PH441



CRE-CHAT-19_PH442



CRE-CHAT-19_PH443



CRE-CHAT-19_PH444



CRE-CHAT-19_PH445



CRE-CHAT-19_PH446



CRE-CHAT-19_PH447



CRE-CHAT-19_PH448



CRE-CHAT-19_PH449



CRE-CHAT-19_PH450



CRE-CHAT-19_PH451



CRE-CHAT-19_PH452



CRE-CHAT-19_PH453



CRE-CHAT-19_PH454



CRE-CHAT-19_PH455



CRE-CHAT-19_PH456



CRE-CHAT-19_PH457



CRE-CHAT-19_PH458



CRE-CHAT-19_PH459



CRE-CHAT-19_PH460



CRE-CHAT-19_PH461



CRE-CHAT-19_PH462



CRE-CHAT-19_PH463



CRE-CHAT-19_PH464



CRE-CHAT-19_PH465



CRE-CHAT-19_PH466



CRE-CHAT-19_PH467



CRE-CHAT-19_PH468



CRE-CHAT-19_PH469



CRE-CHAT-19_PH470



CRE-CHAT-19_PH471



CRE-CHAT-19_PH472



CRE-CHAT-19_PH473



CRE-CHAT-19_PH474



CRE-CHAT-19_PH475



CRE-CHAT-19_PH476



CRE-CHAT-19_PH477



CRE-CHAT-19_PH478



CRE-CHAT-19_PH479



CRE-CHAT-19_PH480



CRE-CHAT-19_PH481



CRE-CHAT-19_PH482



CRE-CHAT-19_PH483



CRE-CHAT-19_PH484



CRE-CHAT-19_PH485



CRE-CHAT-19_PH486



CRE-CHAT-19_PH487



CRE-CHAT-19_PH488



CRE-CHAT-19_PH489



CRE-CHAT-19_PH490



CRE-CHAT-19_PH491



CRE-CHAT-19_PH492



CRE-CHAT-19_PH493



CRE-CHAT-19_PH494



CRE-CHAT-19_PH495



CRE-CHAT-19_PH496



CRE-CHAT-19_PH497



CRE-CHAT-19_PH498



CRE-CHAT-19_PH499



CRE-CHAT-19_PH500



CRE-CHAT-19_PH501



CRE-CHAT-19_PH502



CRE-CHAT-19_PH503



CRE-CHAT-19_PH504



CRE-CHAT-19_PH505



CRE-CHAT-19_PH506



CRE-CHAT-19_PH507



CRE-CHAT-19_PH508



CRE-CHAT-19_PH509



CRE-CHAT-19_PH510



CRE-CHAT-19_PH511



CRE-CHAT-19_PH512



CRE-CHAT-19_PH513



CRE-CHAT-19_PH514



CRE-CHAT-19_PH515



CRE-CHAT-19_PH516



CRE-CHAT-19_PH517



CRE-CHAT-19_PH518



CRE-CHAT-19_PH519



CRE-CHAT-19_PH520



CRE-CHAT-19_PH521



CRE-CHAT-19_PH522



CRE-CHAT-19_PH523



CRE-CHAT-19_PH524



CRE-CHAT-19_PH525



CRE-CHAT-19_PH526



CRE-CHAT-19_PH527



CRE-CHAT-19_PH528



CRE-CHAT-19_PH529



CRE-CHAT-19_PH530



CRE-CHAT-19_PH531



CRE-CHAT-19_PH532



CRE-CHAT-19_PH533



CRE-CHAT-19_PH534



CRE-CHAT-19_PH535



CRE-CHAT-19_PH536



CRE-CHAT-19_PH537



CRE-CHAT-19_PH538



CRE-CHAT-19_PH539



CRE-CHAT-19_PH540



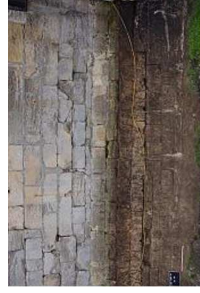
CRE-CHAT-19_PH541



CRE-CHAT-19_PH542



CRE-CHAT-19_PH543



CRE-CHAT-19_PH544



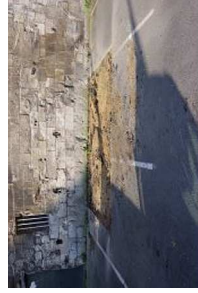
CRE-CHAT-19_PH545



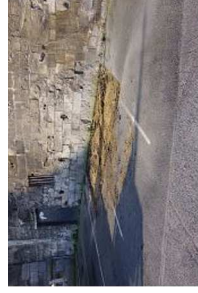
CRE-CHAT-19_PH546



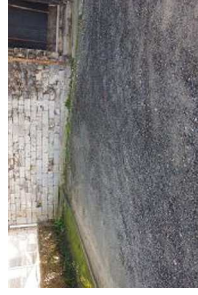
CRE-CHAT-19_PH547



CRE-CHAT-19_PH548



CRE-CHAT-19_PH549



CRE-CHAT-19_PH550



CRE-CHAT-19_PH551



CRE-CHAT-19_PH552



CRE-CHAT-19_PH553



CRE-CHAT-19_PH554



CRE-CHAT-19_PH555



CRE-CHAT-19_PH556



CRE-CHAT-19_PH557



CRE-CHAT-19_PH558



CRE-CHAT-19_PH559



CRE-CHAT-19_PH560



CRE-CHAT-19_PH561



CRE-CHAT-19_PH562



CRE-CHAT-19_PH563



CRE-CHAT-19_PH564



CRE-CHAT-19_PH565



CRE-CHAT-19_PH566



CRE-CHAT-19_PH567



CRE-CHAT-19_PH568



CRE-CHAT-19_PH569



CRE-CHAT-19_PH570



CRE-CHAT-19_PH571



CRE-CHAT-19_PH572



CRE-CHAT-19_PH573



CRE-CHAT-19_PH574



CRE-CHAT-19_PH575



CRE-CHAT-19_PH576



CRE-CHAT-19_PH577



CRE-CHAT-19_PH578



CRE-CHAT-19_PH579



CRE-CHAT-19_PH580



CRE-CHAT-19_PH581



CRE-CHAT-19_PH582



CRE-CHAT-19_PH583



CRE-CHAT-19_PH584



CRE-CHAT-19_PH585



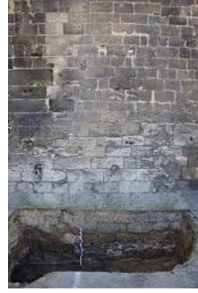
CRE-CHAT-19_PH586



CRE-CHAT-19_PH587



CRE-CHAT-19_PH588



CRE-CHAT-19_PH589



CRE-CHAT-19_PH590



CRE-CHAT-19_PH591



CRE-CHAT-19_PH592



CRE-CHAT-19_PH593



CRE-CHAT-19_PH594



CRE-CHAT-19_PH595



CRE-CHAT-19_PH596



CRE-CHAT-19_PH597



CRE-CHAT-19_PH598



CRE-CHAT-19_PH599



CRE-CHAT-19_PH600



CRE-CHAT-19_PH601



CRE-CHAT-19_PH602



CRE-CHAT-19_PH603



CRE-CHAT-19_PH604



CRE-CHAT-19_PH605



CRE-CHAT-19_PH606



CRE-CHAT-19_PH607



CRE-CHAT-19_PH608



CRE-CHAT-19_PH609



CRE-CHAT-19_PH610



CRE-CHAT-19_PH611



CRE-CHAT-19_PH612



CRE-CHAT-19_PH613



CRE-CHAT-19_PH614



CRE-CHAT-19_PH615



CRE-CHAT-19_PH616



CRE-CHAT-19_PH617



CRE-CHAT-19_PH618



CRE-CHAT-19_PH619



CRE-CHAT-19_PH620



CRE-CHAT-19_PH621



CRE-CHAT-19_PH622



CRE-CHAT-19_PH623



CRE-CHAT-19_PH624



CRE-CHAT-19_PH625



CRE-CHAT-19_PH626



CRE-CHAT-19_PH627



CRE-CHAT-19_PH628



CRE-CHAT-19_PH629



CRE-CHAT-19_PH630



CRE-CHAT-19_PH631



CRE-CHAT-19_PH632



CRE-CHAT-19_PH633



CRE-CHAT-19_PH634



CRE-CHAT-19_PH635



CRE-CHAT-19_PH636



CRE-CHAT-19_PH637



CRE-CHAT-19_PH638



CRE-CHAT-19_PH639



CRE-CHAT-19_PH640



CRE-CHAT-19_PH641



CRE-CHAT-19_PH642



CRE-CHAT-19_PH643



CRE-CHAT-19_PH644



CRE-CHAT-19_PH645



CRE-CHAT-19_PH646



CRE-CHAT-19_PH647



CRE-CHAT-19_PH648



CRE-CHAT-19_PH649



CRE-CHAT-19_PH650



CRE-CHAT-19_PH651



CRE-CHAT-19_PH652



CRE-CHAT-19_PH653



CRE-CHAT-19_PH654



CRE-CHAT-19_PH655



CRE-CHAT-19_PH656



CRE-CHAT-19_PH657



CRE-CHAT-19_PH658



CRE-CHAT-19_PH659



CRE-CHAT-19_PH660



CRE-CHAT-19_PH661



CRE-CHAT-19_PH662



CRE-CHAT-19_PH663



CRE-CHAT-19_PH664



CRE-CHAT-19_PH665



CRE-CHAT-19_PH666



CRE-CHAT-19_PH667



CRE-CHAT-19_PH668



CRE-CHAT-19_PH669



CRE-CHAT-19_PH670



CRE-CHAT-19_PH671



CRE-CHAT-19_PH672



CRE-CHAT-19_PH673



CRE-CHAT-19_PH674



CRE-CHAT-19_PH675



CRE-CHAT-19_PH676



CRE-CHAT-19_PH677



CRE-CHAT-19_PH678



CRE-CHAT-19_PH679



CRE-CHAT-19_PH680



CRE-CHAT-19_PH681



CRE-CHAT-19_PH682



CRE-CHAT-19_PH683



CRE-CHAT-19_PH684



CRE-CHAT-19_PH685



CRE-CHAT-19_PH686



CRE-CHAT-19_PH687



CRE-CHAT-19_PH688



CRE-CHAT-19_PH689



CRE-CHAT-19_PH690



CRE-CHAT-19_PH691